

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCE
HUMAINES SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITE OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIVE SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE DANS LE PROCESSUS
DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE : Cas de la commune de Lobaye/Ngotto**

Mémoire présenté et soutenu le 08 Septembre 2022 en vue de l'obtention

du Diplôme de Master en sociologie

Spécialité : Population et Développement

Par

MAMADOU GOUNDY Stéphan Michael

Maîtrise en ès sciences sociales

Matricule : 21O060



MEMBRES DU JURY

Président : NNA NTIMBAN Albert (MC), Université de Yaoundé I

Rapporteur : NJOYA MAMA Mohamed (CC), Université de Yaoundé I

Examineur : NDJAH ETOLO Edith (CC), Université de Yaoundé I

Septembre 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENT	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTES DES ILLUSTRATIONS	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
V. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	15
VI. METHODOLOGIE.....	17
PREMIERE PARTIE : LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO ET LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE.....	47
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO	49
CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE.....	62
GENRE EN CENTRAFRIQUE.....	62
DEUXIEME PARTIE :.....	78
ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO	78
CHAPITRE III : PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE.....	80
CHAPITRE IV : LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS, ENJEUX ET SYSTEME DE REPRESENTATION DES ACTEURS	92
CONCLUSION GENERALE	110
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	105
ANNEXES	113
TABLE DES MATIERE.....	105

A

Mon épouse, bien aimée Aidy Marquise KILO ;

et mes enfants :

- ***Stédia Verlaine MAMADOU NANGANAÏ ;***
- ***Bienheureux Gaston Marstéphi KPARENAM SALAGBA.***

REMERCIEMENT

Ce travail ayant connu la participation de plusieurs personnes, nous les remercions ici tous d'une manière ou d'une autre. Nous remercions tout d'abord sincèrement Docteur NJOYA MAMA Mohamed pour avoir accepté volontiers de diriger et d'encadrer ce travail nonobstant ses multiples occupations. Nous le remercions aussi pour sa constante disponibilité et la qualité de l'aide qu'il nous a apportée.

Qu'il nous soit permis de remercier non seulement le Département de Sociologie que dirige le Professeur Armand LEKA ESSOMBA, tous nos enseignants du Département de Sociologie plus particulièrement Dr. Edith NDJAH ETOLO, pour avoir humblement accepté de jeter un coup d'œil critique sur chaque partie de ce travail, contribuant à son amélioration, mais aussi l'ensemble du corps scientifique et académique de l'Université de Yaoundé 1 pour la formation dont nous sommes bénéficiaire sous leur houlette.

Toute notre sympathie est aussi orientée à l'endroit de nos informateurs (trices) de la commune de Lobaye/Ngotto, aux autorités locales, religieuses, administratives de la Préfecture de la Lobaye que nous avons côtoyées lors de la recherche. Toutes les précieuses informations récoltées auprès d'eux ont été d'un apport sensible pour la réalisation de ce travail de recherche. Nous pensons précisément à Monsieur Jean YABA, Président de la Délégation Spéciale, les petites sœurs franciscaines de la paroisse Sainte Famille de Ngotto : Isabelle, Aida Armistice, Rosine et Prisca qui nous ont accueillies durant notre séjour pour cette enquête de terrain.

Nous remercions également Mme Marie Blandine ALEKET, Conseiller chargé de Protocole, pour avoir accepté de nous soutenir et participer à la soutenance du mémoire, l'ensemble du personnel de l'Ambassade de la République Centrafricaine à Yaoundé : M. Jean Baptiste ZINAI, Conseiller Culturel, M. Eléazard BAMA, Conseiller Economique, l'Adjudant-Chef Faustin KIZIBANDA, Opérateur Radio, M. Max Rufin YAPELE – qui m'ont aussi soutenu en cette période dure et incertaine avec une grande bienveillance.

Au Docteur Jean Pascal WATERENDJI, Enseignant au Département de Géographie ; Docteur Gaston DANIMON, Enseignant et psychologue clinicien du Département de Psychologie, tous à l'Université de Bangui, nous leur remercions de leur appui conseil et multiforme.

Nous remercions de tout cœur nos très chers parents Nathalie et François SALAGBA pour l'éducation à notre réussite scolaire ; M. Alain Serge MAGBE, M. Saturnin GANDI ; M. Gildas

Kenau MAMOBAY ; à la famille MAMADOU GOUNDE, pour leurs sagesse et soutien multiforme à l'amélioration de nos conditions d'études et de réussite ainsi que nos fistons, filleuls qui nous distraient de temps en temps au moment de notre rédaction à savoir Dieudonné Elichamme, Belvia Perside, Primo Jusback, Grâce à dieu, Jordanie et Edith.

Enfin, nous remercions toutes les autres personnes qui ont apporté leurs contributions à la réalisation de ce travail et dont les noms n'ont pas été cités. Qu'elles sachent que le silence n'est pas synonyme d'oubli. Que leur joie soit grande !

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFJC	: Association des Femmes Juristes Centrafricaines
AVEC	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
CCU	: Centre Catholique Universitaire
CDC	: Comité de Développement Communal
CEDEF	: Convention à l'Elimination sur toutes formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CES	: Comité exécutif de suivi
CDIV	: Comité de Développement Inter-Villageois
CDL	: Comité de Développement Local
CDV	: Comité de Développement Villageois
CERESC	: Laboratoire Camerounais d'Etudes et de Recherches sur les Sociétés Contemporaines
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CIRAD	: Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CMOP	: Comité de Mise en Œuvre Préfectoral
CMON	: Comité de Mise en Œuvre National
COVID 19	: Coronavirus Disease 2019
CPC	: Coalition des Patriotes pour le Changement
CPPSA	: Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie
CTS	: Comité Technique de Suivi
ECAC	: Enseignement Catholique Associé de Centrafrique
ECOFAC	: Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
FALSH	: Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GESTES	: Groupe d'Etudes et de Recherches en Genre et Sociétés
GREGED	: Groupe de Recherche d'Etude de Genre en Développement
HDR	: Hight Dynamic Range
ICASEES	: Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
IDG	: Indice de Développement du Genre
IDH	: Indice de Développement Humain

IFB	: Industrie Forestière de Batalimo
IIG	: Indice d'Inégalité de Genre
ISDH	: Indicateur sexospécifique de Développement Humain
IDM	: Indice de Développement Mondial
OCHA	: Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OFCA	: Organisation des Femmes Centrafricaines
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU-FEMME	: Organisation des Nations Unies pour les Femmes
PDS	: Président de la Délégation Spéciale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNPEE	: Politique Nationale pour la Promotion de l'Egalité et de l'Equité
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RCA	: République Centrafricaine
RCPCA	: Plan National de Relèvement et Consolidation de la Paix en RCA
RDC	: République démocratique du Congo
RGPH	: Recensement Général de la population et de l'Habitat
UA	: Union Africaine
UB	: Université de Bangui
UE	: Union Européenne
UN	: United Nations
UNDAF	: Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	: Organisation des Nations Unies pour la Population
USAID	: Agence des Nations Unies pour le Développement International

LISTES DES ILLUSTRATIONS

1°) LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition des personnes interviewées par structure.....	32
Tableau n°2 : Construction des variables et indicateurs	43

2°) LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Schéma juridique des engagements internationaux.....	72
--	----

3°) LISTE DES CARTES (DESSINS)

Carte n°1 : Carte de localisation de la commune de Lobaye/Ngotto.....	48
---	----

RESUME

Depuis plus d'une décennie, la République centrafricaine s'est engagée sur la voie de la promotion de la prise en compte de la variable genre. En dépit de sa situation de guerre civile permanente et de sécurité fragile, quelques avancées ont été obtenues dans la prise en compte de la variable genre dans la vie politique, économique et socioculturelle du pays. Cependant, plusieurs défis restent à relever. Sur le cadre formel, l'égalité est établie par la Constitution de 2016 qui reconnaît l'égalité des droits et devoirs à tous les citoyens. La loi n°16.004 instituant la parité entre les hommes et les femmes en RCA a été promulguée le 24 novembre 2016. Le cadre juridique est généralement favorable mais, certaines pratiques socioculturelles viennent entraver cet élan entrepris par le gouvernement de la République.

Pour tenter d'expliquer ce phénomène, il nous revient donc de nous attarder sur le rapport qui existe entre la prise en compte de la variable genre et le développement socio-économique à Lobaye/Ngotto. Une telle entreprise passera par plusieurs théories : la théorie du patriarcat développée par Sylvia Theresa Walby, sociologue britannique qui est un système social dans lequel les hommes détiennent le pouvoir principal et prédominant dans les rôles de leadership politique, d'autorité morale, de privilège social et de contrôle de la propriété. La théorie du point de vue, quant à elle, développée par Friedrich Hegel qui nous met la lumière sur la dynamique relationnelle entre dominant (hommes) et dominé (femmes). Et la théorie fonctionnaliste énoncée par Bronislaw Malinowski et Radcliffe-Brown nous donne la possibilité d'analyser les fonctions que remplissent le gouvernement centrafricain, les organismes nationaux et internationaux à travers leur politique et programme de la prise en compte de la variable genre dans cette commune de Lobaye/Ngotto.

Pour collecter les données, nous avons utilisé plusieurs techniques : l'observation directe, la revue documentaire et les entretiens directifs et semi-directifs avec les responsables des organismes, ONG, le Ministère de la Promotion du Genre, les autorités locales/élus locaux, les femmes, les hommes, jeunes, leaders religieux et communautaires.

Il ressort de cette analyse que des efforts ont été faits pour réduire les pesanteurs socioculturelles à l'application de la prise en compte de la variable genre, loi sur la parité et les dispositions sur le code de la famille. Tous les partenaires en présence en Centrafrique ont dans leurs agendas pris en compte la variable genre mais ceux-ci se réalisent sur le terrain de manière nonchalante car ils ont été influencés par les valeurs culturelles car influencer sur le terrain par les valeurs culturelles.

Mots clés : Variable genre – Développement socioéconomique

ABSTRACT

For more than a decade, the Central African Republic has embarked on the path of promoting taking into account the gender variable. Despite its permanent civil war situation and fragile security, some advances have been obtained in taking into account the gender variable in the country's political, economic and socio-cultural life. However, several challenges remain to be met. On the formal framework, equality is established by the 2016 Constitution which recognizes equality of rights and duties to all citizens. Law No. 16.004 establishing parity between men and women in RCA was promulgated on November 24, 2016. The legal framework is generally favorable, but certain socio-cultural practices come to hinder this momentum undertaken by the Government of the Republic. To try to explain this phenomenon, it is therefore up to us to dwell on the relationship that exists between taking into account the gender variable and socio-economic development in Lobaye/Ngotto. Such an enterprise will go through several theories: the theory of patriarchy developed by Sylvia Theresa Walby, British sociologist who is a social system in which men hold the main power and predominate in the roles of political leadership, moral authority, social privilege and property control. The theory from the point of view, for its part, developed by Friedrich Hegel which sheds light on the relational dynamics between dominant (men) and dominated (women). And the functionalist theory stated by Bronislaw Malinowski and Radcliffe-Brown gives us the possibility of analyzing the functions that the Central African government fulfill, national and international organizations through their policy and program of taking into account the gender variable in this town of Lobaye/Ngotto. To collect data, we have used several techniques: direct observation, documentary journal and directive and semi-structured interviews with organizations, NGOs, the Ministry of Gender Promotion, local authorities/local elected officials, Women, men, young people, religious and community leaders. This analysis appears that efforts have been made to reduce socio-cultural weights to the application of taking into account the gender variable, parity law and the provisions on the family code. All the partners involved in the Central African Republic have in their calendars taken into account the gender variable but these are carried out in the field in a nonchalant manner because they have been influenced by cultural values.

Keywords: gender variable - socioeconomic development



INTRODUCTION GENERALE

« Aborder le développement sous l'angle du genre, c'est admettre que les rapports sociaux de genre sont déterminants dans tout processus social et donc dans le développement de toute société. La base de l'approche genre est de distinguer les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes et des hommes » Elisabeth Hofmann (2006 : 378).

I. CONTEXTE JUSTIFICATIF

La République Centrafricaine est confrontée depuis le début des années 1990 à des crises successives d'ordre politique, économique et social aussi bien qu'à des conflits armés qui ont fragilisé les institutions républicaines et le secteur privé, et ont participé à la destruction du peu d'infrastructures économiques et sociales dont le pays dispose ainsi qu'à la détérioration générale du niveau de vie de la population. Les disparités de la variable genre sont énormes en République Centrafricaine. Les domaines qui présentent ces disparités sont, entre autres, l'accès à l'éducation et à la santé, l'agriculture, l'emploi, l'octroi de crédit, le contexte juridique, les postes de direction, etc. Les conséquences immédiates de cette situation sont une aggravation de la pauvreté et de l'insécurité. Dans ce contexte global de pauvreté, la non prise en compte de la variable genre (homme-femme) s'est considérablement accentuée, et apparaît comme un problème important de développement. Dans la dimension de théâtralité inscrite au cœur du processus de socialisation des rôles, Erving Goffman pense notamment que :

L'ensemble des relations entre acteurs est réglé par des rites, lesquels ne sont plus destinés à organiser la reconnaissance des dieux. Logés au cœur des interactions les plus quotidiennes, ils en la cohérence et prouvent que le moi social peut être considéré comme un lieu de sacralité qu'on ne pourrait violer impunément » (Lallement, 1993 : 227).

Beaucoup sont les femmes qui subissent la conséquence négative de la non prise en compte de la variable genre et les hommes s'en sont sortis. Ces femmes sont encore faiblement impliquées dans la gestion et dans le contrôle des ressources en raison des pratiques sociales, politiques, juridiques et culturelles discriminatoires. Elles sont marginalisées et de plus en plus vulnérables. Elles ne peuvent facilement accéder aux prêts bancaires par manque de garanties, ce qui les empêche également d'améliorer ou de développer des activités agricoles et de se procurer des revenus monétaires.

La République Centrafricaine affiche une forte disparité au niveau de la variable genre ; et se situait à la 153^{ème} place sur 177 pays. L'indice de développement humain qui était de 0,353 en 2016, largement inférieur à la moyenne régionale des pays d'Afrique subsaharienne qui est de 0,475. La dignité de la femme n'est pas respectée car la femme est devenue une cible de viols et de violences, de discrimination. C'est alors, dans la commune de Lobaye/Ngotto que, même si la prise en compte de la variable genre ne fait pas partie du vocabulaire des communautés présentes, elle meuble leur quotidien. La majorité d'hommes après les guerres à répétition n'ont pas de travail ou bien encore n'y sont plus. Alors, la femme occupe cette place stratégique du point de vue économique car elle s'implique dans des diverses activités en vue

d'accroître le pouvoir économique de leurs ménages. Ce qui fait observer une forte dynamique dans le processus du développement socio-économique. Comme le souligne la FAO « *La sécurité alimentaire et le développement rural ne peuvent être atteints sans la participation effective des hommes et des femmes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets, programmes et politiques qui les concernent* » (2011 : 15).

Sur le plan économique, l'évolution du PIB au cours des dernières décennies fait de ce pays l'un des plus pauvres d'Afrique. Ce qui paraît paradoxal au regard des nombreuses richesses dont regorge le sous-sol centrafricain. Le taux de pauvreté a augmenté, passant de 70,5% en 2019 à 72,2% en 2020 et ce, en raison de la perte du pouvoir d'achat de la population, car le revenu par habitant a baissé de 1,3% en 2020.

Le secteur agricole à lui seul emploie 70% de la population active centrafricaine et produit plus de 75% de la production vivrière du pays. Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage emploient 63% des ménages pauvres. Plus de 60% des chefs de ménage sont agriculteurs. La production dans les filières de vivrières est effectuée à 80% par les femmes rurales et représente plus de 65% de la production agricole (PNUD, Rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD, 2019).

Aussi, au plan socio-anthropologique, les préjugés liés au sexe confèrent à la femme un statut inférieur qui ne reflète pas tous les rôles qu'elle est capable d'assumer dans la société. De même, l'opinion publique est partagée quant à l'appréciation des valeurs traditionnelles favorables et/ou défavorables à l'épanouissement de la famille. Les femmes ont acquis une véritable égalité en matière de droits civils à partir des années 1960, à la suite de l'adoption de différentes lois mettant fin aux inégalités en matière de régimes matrimoniaux, d'autorité parentale, de filiation, de divorce.

Dans le domaine de la santé, la précarité de vie de la population ne permet pas d'avoir accès aux services de santé de qualité. Cette situation a participé à la détérioration de l'état de santé de la population, surtout des femmes, ce qui se traduit par une mortalité maternelle toujours élevée. Malgré les efforts dans le domaine de l'éducation, la situation est critique pour les filles (44%) qui fréquentent moins l'école que les garçons. Les violences basées sur le genre sont régulièrement perpétrées sur les femmes et filles, notamment le viol, l'inceste, les sévices sexuels, l'exploitation sexuelle, les mutilations génitales (Profil genre RCA, PNUD, 2021 : 10).

Défavorisées par ces cadres juridique et réglementaire discriminatoire, les femmes ne sont pas vraiment prises en compte en République Centrafricaine dans les différentes actions

de développement. La situation est plus dramatique chez les analphabètes, car les textes sont dans leur grande majorité écrits en français. La faiblesse ou l'absence d'un statut juridique reconnu à la femme s'explique partiellement dans les fondements et les mécanismes de la société centrafricaine. Cette situation dans le milieu rural prive les femmes du pouvoir de décision, de la gestion, du contrôle des ressources et des biens qui ne peuvent que rarement leur appartenir.

II. PROBLEME DE RECHERCHE

Confrontée à de longues périodes d'instabilité politique et de conflits, la République Centrafricaine a connu cette fragilisation des institutions publiques, la destruction des infrastructures économiques et des services sociaux de base. Ce qui a conduit à la détérioration du tissu social, le non-respect des textes et une perte de repères.

La prise en compte de la variable genre est aujourd'hui une exigence universelle. Toutes les communautés nationale et internationale ont fait du respect des droits de l'homme leur cheval de bataille en ratifiant plusieurs conventions et en signant plusieurs accords relatifs à la prise en compte de la variable genre, aux droits de la personne humaine. La prise en compte de la variable genre se fonde sur les relations femmes / hommes que détermine la société et ne se limite pas à cibler les femmes ou les hommes en tant que groupe. Elle est centrée sur l'analyse des rôles de la variable genre préexistants et des forces sociales, économiques, politiques et culturelles qui déterminent la façon dont les hommes et les femmes peuvent participer à un projet de développement, en profiter et en contrôler les ressources et les activités.

La République Centrafricaine a signé et ratifié quelques conventions consacrées à la défense, la sauvegarde, la vulgarisation, la promotion et la protection des droits de la femme, à l'instar de la Politique Nationale pour la Promotion de l'Egalité et de l'Equité (PNPEE), qui considère qu'« *un nouveau partenariat, fondé sur l'égalité entre hommes et femmes est indispensable si l'on veut parvenir à un développement humain durable au service de l'individu* ».

La République Centrafricaine s'est aussi engagée à respecter et réaliser les dix-sept (17) objectifs du développement durable (ODD adopté le 25 septembre 2015 ; notamment l'ODD n°5 (Egalité entre les sexes) et le 5.4 qui vise précisément à : « *...la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille en fonction du contexte national* ». Dans le souci de respecter les engagements découlant du PNPEE et des ODD, la question de la prise en compte de la variable genre est devenue l'une des principales préoccupations du gouvernement. Pour ce faire, des initiatives de renforcement des capacités institutionnelles et juridiques ont été

prises. Malgré tous les combats, la prise en compte de la variable genre n'est pas toujours effective aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Ce faisant le PNUD (Rapport IDH, 2020 : 4) présente 0,397 la valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) de la République centrafricaine ; ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible » et au 188^{ème} rang parmi 189 pays et territoires. Cependant, lorsque cette valeur est revue à la baisse pour tenir compte des inégalités, l'IDH descend à 0.232, soit une perte de 41.6 % due aux inégalités dans la répartition des indicateurs des dimensions de l'IDH.

En outre, la Banque mondiale (Rapport d'activité, Octobre 2021) a constaté qu'environ 40% des pauvres dans le monde, vivent dans les pays en situation de fragilité, de conflit ou de violence. Ces communautés dépendent de l'agriculture, de la foresterie, la pêche, l'élevage pour gagner leur vie et la variable genre en ces milieux ruraux n'est pas parfois pris en compte où c'est l'homme seul qui a le pouvoir de décision et de contrôle. Or la prise en compte de la variable genre révèle d'une importance capitale pour le bien être de ces familles et de leur communauté ainsi que pour l'économie locale et nationale.

En effet, les performances dans le domaine humain en RCA font ressortir clairement des différences notables qui montrent qu'effectivement les femmes sont victimes des inégalités qui les empêchent de jouir des mêmes droits et des mêmes chances. Ce qui donne de 0.801 comme Indice de Développement du Genre (IDG) et place le pays dans le groupe 5 (*le groupe 5 comprend les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est bas (écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10 %* PNUD (Rapport IDH, 2020 : 6).

Cependant, on assiste à une prise de conscience des femmes du fait que la lutte contre la pauvreté est indissociable de la lutte pour le pouvoir politique et économique, et pour l'accès au savoir. C'est le combat mené, à titre d'exemple, par l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) ou par l'Association des Femmes Juristes Centrafricaines (AFJC), le Ministère de la Promotion du Genre et certaines ONG locales et internationales.

En outre, la variable genre est encore faiblement prise en compte dans la gestion et le contrôle des ressources ainsi que dans la vie politique locale et/ou nationale. Or, elle est cette organisation sociale de la différence sexuelle qui ne reflète pas la réalité biologique première, mais elle construit le sens de cette réalité. Elle se situe donc au cœur du développement à cette ère de la mondialisation et ; souligne que le développement doit être le fruit d'une interaction entre les institutions, les individus, les groupes en présence et doit parcourir tous les secteurs d'activités humaines : du religieux au politique et à l'économique ; du technique au scientifique

et à l'esthétique.

Comment et dans quelle mesure la prise en compte de la variable genre peut agir sur les rapports hommes/femmes et aboutir à un changement social, étant entendu que le changement ne prend de sens que par rapport à un contexte, qui ne se reçoit pas mais se construit ; étant entendu aussi que : « *les modifications dans les conditions matérielles peuvent accélérer ou ralentir le changement mais ne le déterminent en aucun cas. Il faut aussi et sans doute préalablement et en même temps transformer significativement la vie subjective et collective* » Réseau Enda Graf Sahel (2005 : 23).

La division sexuelle du travail, concept apparu en France dans les années 70, paraît donc tout à fait opératoire dans nos sociétés africaines : cette forme de division du travail social découlant des rapports sociaux entre les sexes, a pour caractéristiques « *l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.)* » Hélène Hirata et Danièle Kergoat (2008 : 199). Elle fonctionne sur deux principes organisateurs : principes de séparation et principe de hiérarchie légitimés par une idéologie naturaliste qui réduit les pratiques sociales à des « rôles sociaux » sexués, lesquels renverraient au destin naturel de l'espèce, même si les modalités concrètes de mise en place de cette division sexuelle du travail sont modulées en fonction du contexte historique et social. Les situations changent mais les écarts restent les mêmes. Face à cette situation de déséquilibre social où les femmes payent les lourds tributs, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à redonner confiance à la population en vue de la participation inclusive des hommes et des femmes aux efforts de redressement national.

Afin de poser le problème que soulève notre thème d'étude, il est nécessaire de donner une définition de la prise en compte de la variable genre et du développement socio-économique. Seulement, l'on ne peut évoquer ce concept sans au préalable avoir une connaissance de la variable genre. La plus complète sur laquelle nous allons nous appesantir dans ce travail est celle-ci. Par « genre », on entend la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes. Le genre est ainsi, le résultat des relations de pouvoir présentes dans une société et sa conception est alors dynamique et diffère selon l'évolution du temps, l'environnement, les circonstances particulières et les différences culturelles.

Cette démarche a suscité en nous un questionnement sur la prise en compte de la variable genre dans une collectivité locale et principalement dans la commune de Ngotto. D'où notre

thème de recherche : « **La prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socioéconomique en République Centrafricaine : Cas de la commune de Lobaye/Ngotto** ».

Pour apporter des éléments de réponses au problème identifié, il est important de passer aux questionnements proprement dits, mieux, d'énoncer la problématique du sujet de recherche.

III. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Pour Michel Beaud (2006 : 185) : « *La problématique, c'est l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi* ». C'est aussi la théorisation du problème c'est-à-dire la construction d'un cadre théorique à partir duquel on explique le phénomène observé.

Au début du XX^{ème} siècle (1901-2000), plusieurs auteurs en sciences sociales ou humaines tels Simone de Beauvoir (1949), John Money et Anke Ehrhardt (1973), Robert Stoller (1989), Ann Oakley (1972), Candace West (1987), etc ont entrepris de s'intéresser de plus près à l'impact des mutabilités des regroupements sociaux sur les femmes. En 1970, on a parlé de la participation des femmes au développement non seulement politique mais, intégral. Ces approches portaient des conceptions selon lesquelles les femmes accusaient un retard dans les sociétés sub-sahariennes ainsi que dans les pays où l'islam est une religion d'Etat embrassée par la majorité de la population globale.

Cette conception était répandue de même dans la société centrafricaine vers l'année 1994 et qu'il était possible, selon les chercheurs, de combler l'écart entre les femmes et les hommes en adoptant des mesures correctives dans le cadre des structures politiques, administratives et juridiques existantes d'une part et d'autre part, dans le cadre des politiques publiques.

Le lancement de la décennie « Femme, égalité et paix » avec la conférence de Mexico en 1975, a marqué le début officiel de la prise de conscience collective et a permis de faire sortir les femmes en général de leur « *invisibilité* », dans le but de cesser le développement exclusivement au « *masculin* » et de mobiliser les forces visant à s'imposer dans les structures politico-administratives des Etats modernes.

Cette conférence fut organisée à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies pour attirer l'attention de la Communauté Internationale sur le besoin de développer des objectifs futurs précis, des stratégies efficaces et des plans d'action en faveur de la promotion intégrale et surtout politique des femmes. Trois objectifs clés furent identifiées pour servir de base à cette assise des Nations Unies relative aux femmes, hommes, il s'agit de :

- L'égalité complète hommes-femmes et l'élimination de toutes sortes des discriminations fondées sur le sexe ou autres considérations des divers ordres ;
- Le favoritisme de toutes les actions orientées vers l'intégration et la pleine participation des femmes au développement intégral ; et
- L'adoption des apports de plus en plus importants des femmes au processus de renforcement de la paix internationale.

Par ailleurs, plusieurs conférences internationales et régionales ont été organisées dans la plupart des Etats du monde, avec comme objectif de remodeler la vision sur les conditions vitales des femmes, des hommes ainsi que de définir les relations de pouvoir politique femmes - hommes. Ces assises ont permis à tous les niveaux de reconnaître la place et le rôle crucial des femmes et des hommes dans la mobilisation des ressources orientées vers le développement socioéconomique, politique et la nécessité de leur participation à la prise de décision pour asseoir un développement durable. En somme, les contextes mondial et régional devraient offrir aussi à la République Centrafricaine de réelles opportunités pour réaliser la prise en compte de la variable genre.

Force est de constater qu'en République Centrafricaine, la prise en compte de la variable genre dans le développement socioéconomique constitue une nouvelle variable réfutée non seulement par les dirigeants politiques, mais aussi par les diverses couches sociales qui trouvent dans cette variable une nouvelle forme de la remise en cause des mœurs et traditions centrafricaines (Banque Mondiale, Rapport Etude diagnostique du Genre en RCA, Juillet 2012). Les femmes ne sont pas visibles au sein des diverses institutions publiques. Bien qu'il existe tout un arsenal des textes juridiques en faveur de la promotion de la prise en compte de la variable genre, mais dans la pratique ces textes ne sont pas pris en considération. Alors que ces textes permettent d'agir plus efficacement pour établir une égalité femmes-hommes.

La question de corrélation prise en compte de la variable genre et développement socioéconomique est une problématique qui s'impose ces derniers temps en Centrafrique, comme thématique importante tant dans tout le pays en général que dans toutes les provinces en particulier. Si la question de la prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socioéconomique ou intégral a été abordée avant cette décennie, il s'avère qu'elle se pose de façon accrue en cette période de la reconstruction nationale et de la démocratisation de la République Centrafricaine qui nécessite l'implication non seulement des hommes, mais aussi de toutes les forces vives de la nation où l'on retrouve les hommes et les femmes.

La variable genre occupe désormais une place importante dans les institutions de développement aussi bien dans leur fonctionnement que dans les procédures d'action qu'elles mettent en place. Le programme d'action adopté à la quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, a fait de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans la société, une stratégie mondiale en vue de la promotion de la prise en compte du genre. Cette conférence a souligné la nécessité de faire en sorte d'assurer un rang de priorité élevé à la prise en compte de la variable genre dans tous les domaines du développement sociétal.

La situation de la prise en compte de la variable genre en République Centrafricaine pourrait tirer son fondement de l'environnement socio culturel et de son histoire fluctuante qui est productrice de contextes diversifiés, de l'exclusion naturelle et réfléchie de la femme dans l'exercice du pouvoir politique et dans l'acquisition des dividendes de l'environnement économique, géographique, socioculturel, etc (Rapport Banque Mondiale, 2012). C'est alors que les différentes sociétés africaines ont organisé les tâches que réalisent leurs membres afin de survivre ou d'améliorer leurs conditions de vie. Un des critères de cette répartition des rôles a été le sexe des personnes, qu'on dénomme également division sexuelle au travail (Gaston Kalonge, 2011). Il est à noter cependant que cette non prise en compte de la variable genre ne se vit pas de la même façon par l'ensemble de la population centrafricaine. Dans un contexte multiculturel et à réalités locales diverses, on note une superposition de facteurs qui militent pour des statuts différenciés des femmes et des hommes (Koyt Deballé et al, 2012).

Sans toutefois se plonger dans les conceptions idéalistes relatives aux explications de notre objet d'étude, ce travail part de l'analyse de faits existants dans la société centrafricaine, précisément dans l'ordre des problèmes sectoriels de la variable genre et développement socioéconomique appliqué dans un cadre limité : *la participation de tous au développement socioéconomique* (Koyt-Déballé et al, 2012).

Par ailleurs, dans les activités visant à prendre en compte la variable genre, dans les programmes et les politiques, il est important de considérer les responsabilités multiples des femmes et des hommes à la maison, au travail et dans leur communauté. En effet la surcharge de travail deviendrait un obstacle à la participation efficace des femmes et l'accès aux bénéfices proposés par l'action de développement (Gaston Kalonge, 2011). Les femmes rurales font face à des processus spécifiques d'inégalités et d'exclusion sociale. Selon le rapport sur le Développement Humain, PNUD (1995), il n'existe actuellement aucune société où les femmes disposent des mêmes opportunités que les hommes. Cette inégalité de condition provoque des

divergences considérables entre la grande participation des femmes au développement humain et leur petite participation aux bénéfices. La non prise en compte de la variable genre se manifeste de plusieurs façons et varie selon l'endroit, l'époque et les classes sociales. Elle peut être résumée comme étant,

L'inégalité d'accès à, et de contrôle sur, les divers biens et ressources de la société, matériels et non matériels. Les inégalités de genre sont basées sur les rôles des hommes et ceux des femmes, socialement construits. A travers ces rôles, des générations d'hommes et de femmes ont tissé les modèles d'interaction sociale, économique, politique et culturelle, qui à leur tour ont renforcé les inégalités de genre » (Bereni et al, 2012 : 36).

Le combat politique est inévitable et manifeste en République Centrafricaine. Ce combat oppose les hommes contre les femmes, il peut être aussi conçu comme celui explicité dans les littératures marxistes. Car, il se manifeste sous la forme des rapports de domiciliations et d'exploitations qui, traditionnellement présentent les hommes comme une classe d'aristocratie dominante et les femmes comme celle des serfs dominés (Gaston Kalonge, 2011). Les déterminants et les manifestations de la variable genre face au développement socioéconomique, politique subissent les mutations incessantes, car les textes juridiques garantissant les droits des femmes subissent aussi des mutations en fonction de l'évolution de la société elle-même. Il fallait, à l'heure actuelle procéder à la valorisation, à la capitalisation et à la maximisation des ressources ; prendre en compte les femmes comme ressources humaines potentielles et importantes dans une logique de mixité sociale, socle de tout développement durable (Etude diagnostique Genre RCA, 2012). Paradoxalement, au-delà de la volonté affichée par les Nations Unies concernant la place et le rôle d'une femme dans toute société moderne ainsi que les impulsions des Associations Féminines, l'évolution de la situation de la femme en République centrafricaine reste presque statuaire et dans l'immobilisme à quelques exceptions près.

Au niveau local, les mécanismes de solidarité communautaire initiés par les ONG (par exemple Association Batali en 2021 dans le cadre du Projet de Gouvernance des Ressources Naturelles financé par la Banque Mondiale) à travers les Comités de Développement Villageois, Inter-villageois (CDV/CDIV) et le Comité de Développement Communal/Local (CDL) dans les projets d'élaboration de plans de développement Locaux sont bien appropriés par la population des zones couvertes par lesdits projets. Cette mixité des hommes et des femmes au sein des CDV/CDIV et CDC a permis l'interchangeabilité des rôles traditionnels associés aux hommes et aux femmes. Comparativement aux CDV/CDIV et CDL, on remarque une faible capacité d'organisation des femmes et des hommes.

Le combat mené pour la prise en compte de la variable genre dans les actions du développement en milieu rural est loin d'être achevé, pour ne pas dire qu'il ne fait que commencer au regard de la division du travail, des pesanteurs socioculturelles. En effet, cette non prise en compte de la variable genre entraîne des effets pervers sur la vie des femmes et des hommes de la commune de Lobaye/Ngotto. Ces obstacles constituent des freins au développement socioéconomique et culturel de la commune. Ceci fragilise la prise en compte de la variable genre au processus de développement de cette communauté. Or, pour que le développement d'une commune soit efficient et durable, il faudrait la participation de tous autrement dit la pleine prise en compte de la variable genre dans tout le processus du développement. Comme le disait Elisabeth Badinter au sujet des sociétés patriarcales, « *Ces pays aux fortes traditions patriarcales sont restés attachés, plus longtemps que d'autres, au modèle de la complémentarité des sexes qui commande une stricte séparation des univers masculins et féminins, et où rôles et fonctions sont soigneusement différenciés* » (2020 : 160).

La prise en compte de la variable genre donne à voir et à comprendre d'autres modèles d'interactions, de relations et de pensée. De manière plus concrète, elle génère une mobilisation, une interaction de différentes compétences et expériences qui apparaissent donc comme un facteur important dans le processus du développement socio-économique à travers une construction collective. C'est à dessein que Lê Thanh Khoi dit, « *l'approche genre a un impact immédiat sur le développement dans la mesure où elle permet d'acquérir de nouvelles pratiques, techniques, savoir-faire apportant ainsi des innovations et comportements citoyens* » (1984 : 18). Le rapport du PNUD renchérit :

La prise en compte de la variable genre, constitue un lieu où le développement durable engendre un dialogue, un échange de bonnes pratiques, de valeurs, de pensées entre les femmes et les hommes envisagées seulement si les conditions sont réunies pour faire prospérer partout, dans la vie, les expériences consolidées d'éducation formelle, etc (2018 : 7-8).

Par contre, dans les autres communes rurales de la République Centrafricaine qui affichent une faible concentration et dominée par les us et coutumes, cette prise en compte de la variable genre est peu perceptible ou n'est pas la même du fait que ; ces communes rurales se vident des jeunes (filles et garçons) et des mains habiles qui pourraient impulser le changement et le dynamisme dans le processus du développement socio-économique mais qui s'en vont sous d'autres cieux à la recherche d'un lendemain meilleur (Leka Essomba, 2004). Le manque de réseaux ou le manque de synergie entre les femmes et les hommes, ne peut pas faciliter une prise en compte de la variable genre et constitue un frein pour la dynamique du développement socio-économique d'une communauté.

Dans l'imagerie populaire, le milieu rural est tributaire des survivances et pesanteurs socio-culturelles qui conditionnent la vie des individus et les gardent dans leurs carcans (Ibid). Les programmes et projets d'action, les relations, à travers la prise en compte de la variable genre participent à cette logique. Ils consolident ces faits socialement établis et inébranlables, qui produisent et reproduisent de l'injustice, creusent et maintiennent un fossé entre les sexes, octroient plus de pouvoirs aux hommes en victimisant la femme dont les efforts sont occultés (Koyt – Déballé et al. 2012). Cela n'est pas un déterminisme. Bien que les modes de vie, les pratiques sociales et les manières de penser, d'agir et de sentir, selon Durkheim, aient toujours une forte influence sur la vie des individus, les ruptures sont inévitables.

Les manières de penser, de percevoir, sont des éléments nécessaires dans la saisie d'une réalité propre à une société, et ils sont également incontournables pour décrypter les relations de la variable genre dans une société rurale : la Commune de Lobaye/Ngotto. Ces manières de penser, de percevoir, de représenter l'autre, peuvent, soit contribuer aux rapports sociaux harmonieux, soit favoriser la subordination d'un groupe au détriment de l'autre, qui renforcerait d'ailleurs les inégalités (Nathalie Kouamo, 2014). Cette dernière option n'échappe pas au quotidien des femmes rurales de Lobaye/Ngotto.

On observe dans cette commune la non prise en compte de la variable genre du processus de développement eu égard aux représentations sociales de la femme rurale (Ibid). En effet, la variable genre ne visant pas la lutte pour l'égalité anthropologique entre la femme et l'homme, mais une démarche consistant à fonder autour de cette égalité des rapports sociaux harmonieux, qui devront remettre en cause toutes les formes d'inégalités et d'injustice, toutes les discriminations et toutes les iniquités entre les êtres humains dans tous les domaines de leur existence et dans toutes les dimensions de leur vie (Serge Martin Ngonu, 2017).

Au regard de cette non prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socioéconomique, notre recherche consiste à rendre visible, à ramener en surface, tout au mieux à analyser pourquoi les actions de développement mises en œuvre et/ou à mettre en œuvre par les acteurs en présence négligent la variable genre dans la commune de Ngotto. Scruter le fonctionnement de genre dans différents contextes s'affiche comme une nécessité pour les acteurs de développement afin que soient pris en compte de manière intégrale, les faits générateurs du positionnement défavorable des femmes dans leurs espaces de vie en République Centrafricaine. La non prise en compte de réalités auxquelles font face les femmes,

de leurs besoins spécifiques et stratégiques semble induire le renforcement de leur situation défavorable, et cela par les politiques et stratégies de développement non sexuées.

A cet effet, cette étude permettra, du point de vue théorique, d'ouvrir une brèche des nouvelles discussions scientifiques sur la prise en compte de la variable genre dans la commune de Lobaye/Ngotto. En outre, c'est aussi un cadre de référence pouvant aider tout partenaire technique et financier, et politique afin qu'il saisisse l'importance de promouvoir ou de favoriser la prise en compte de la variable genre dans la planification, la gestion des projets/programmes de développement.

De ce qui précède, il y a lieu d'aborder nos questions de recherche afin de situer notre objet d'étude par rapport au problème explicité ci-haut.

IV. QUESTIONS DE RECHERCHE

La présente recherche sera structurée autour d'une question principale et de trois questions secondaires formulées ainsi qu'il suit :

4.1. Question principale

- Pourquoi malgré la volonté affirmée et affichée du gouvernement, des institutions, des organismes nationaux et internationaux à travers les textes, conventions et lois, la variable genre n'est-elle pas prise en compte dans les actions du développement socio-économique de la commune de Lobaye/Ngotto ?

De cette question centrale découlent deux (02) questions secondaires.

4.2 Questions secondaires

- Quels sont les obstacles liés à la mise en œuvre de la variable genre dans les projets, actions et programmes de développement socio-économique planifiés et exécutés dans la commune de Lobaye/Ngotto par tous les acteurs nationaux et internationaux en présence en Centrafrique ?
- Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour rendre effective la prise en compte de la variable genre dans le développement socio-économique de la commune de Lobaye/Ngotto?

En termes de réponses provisoires à ces questions, l'élaboration de quelques hypothèses nous permet de mener objectivement notre étude.

V. HYPOTHESES DE RECHERCHE

La formulation des hypothèses constitue l'une des articulations importantes de la recherche scientifique. Concrètement, les hypothèses sont les réponses provisoires qui guident et orientent le chercheur dans l'atteinte de ses objectifs. Pour répondre aux interrogations formulées en amont, nous avons défini une hypothèse principale et trois hypothèses secondaires.

5.1. Hypothèse principale

- Les différents projets, actions de développement planifiés par les acteurs en présence dépendent de la pertinence des actions, de l'efficacité des actions et avantages sociaux ainsi que de l'importance de la variable genre.

5.2. Hypothèses secondaires

Cette hypothèse centrale s'est éclatée en trois hypothèses secondaires. Relativement à nos deux questions secondaires posées sur la prise en compte de la variable genre, en termes d'hypothèses nous pouvons dire :

- Les pesanteurs socioculturelles, les restrictions des libertés et des droits fondamentaux, la domination masculine, la non reconnaissance et sous-évaluation du travail féminin, les inégalités sont les obstacles liés à la mise en œuvre de la variable genre dans les projets, actions et programmes de développement socio-économique planifiés et exécutés dans la commune de Lobaye/Ngotto par tous les acteurs nationaux et internationaux en présence en Centrafrique ;
- Plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour la prise en compte de la variable genre dans le développement socio-économique de la commune de Ngotto : il s'agit entre autres la mise en place d'un programme de sensibilisation, d'information, de renforcement de capacités et de formation, etc.

5.3. Objectifs de recherche

Cette étude est axée sur un objectif principal, soutenu par trois objectifs spécifiques.

5.3.1. Objectif principal

L'objectif principal de notre étude vise à :

- Evaluer l'importance de la prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socioéconomique de la commune de Lobaye/Ngotto.

En fait pour y parvenir, découlent des objectifs spécifiques.

5.3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visent à :

- Identifier les stratégies mises en œuvre pour promouvoir la prise en compte de la variable genre dans les actions/programmes de développement socio-économique dans la commune de Lobaye/Ngotto ;
- Analyser l'importance de la prise en compte de cette variable genre dans ces projets/programmes de développement socio-économique dans la commune de Lobaye/Ngotto ;
- Evaluer la prise en compte de la variable genre à travers une participation dans le processus du développement socioéconomique dans les actions, projets et programmes de développement mis en œuvre ou en cours.

De tout ce qui précède, que pourrions-nous dire de l'intérêt de cette recherche dans la commune de Lobaye/Ngotto.

5.4. Intérêt de la recherche

Cette étude nous a permis de voir l'importance de la variable genre dans le développement socio-économique de la commune de Lobaye/Ngotto et de cerner sa réalité dans cette communauté rurale. A travers de nouvelles connaissances générées, elle pourrait contribuer à l'élargissement du champ de connaissances en général et de la Sociologie du Genre. Elle constitue une banque de données scientifique pour la commune de Lobaye/Ngotto dans les études du genre et développement pour tous chercheurs et acteurs de développement.

En effet, ce travail de recherche aidera les décideurs (les autorités compétentes) locaux, nationaux et internationaux de promouvoir une vision équilibrée des rapports entre les différentes composantes sociales dans le processus d'une politique en Genre et Développement. Elle permettra aussi une ouverture d'esprit et l'analyse critique dans la construction des rapports sociaux femmes et hommes afin de promouvoir la compétence intellectuelle, culturelle collective, la paix et la stabilité sociale qui sont les piliers du développement dans un monde emprunts aux inégalités, guerres fratricides, politiques.

Dans ce contexte, les démarches interdisciplinaires apportent un secours à toute personne engageant des études sur la prise en compte de la variable genre et le développement socioéconomique. Compte tenu de l'objectif poursuivi qui est de déterminer les défis cognitifs

et méthodologiques susceptibles de conduire à une révision des « stéréotypes genres » en relation avec le développement socioéconomique, il est apparu indispensable de rechercher les facteurs de cette corrélation dans les réflexions menées jusqu'ici sur le sujet.

Partant de tout ce qui précède, la méthodologie s'est donc imposée comme la seule démarche pouvant nous aider à décrire le cadre théorique de la recherche, la méthode appropriée et les techniques et outils de collecte des données de terrain.

VI. METHODOLOGIE

Elle consiste à préciser les paradigmes qui vont nous permettre d'expliquer et de comprendre l'importance de la variable genre dans le développement à Lobaye/Ngotto et de rendre intelligible les données collectées d'une part et d'autre part décrire les procédures de collecte de données et de présenter les techniques ainsi que les outils que nous avons manipulés sur le terrain.

6.1. Modèles théoriques

Pour guider notre démarche méthodologique et lire notre thématique, nous avons choisi de faire appel à la théorie du patriarcat, la théorie du point de vue et celle fonctionnaliste qui nous semblent répondre à plusieurs de nos préoccupations.

a) Théorie du patriarcat

Le patriarcat est d'abord un système social dans lequel les hommes détiennent le pouvoir principal et prédominant dans les rôles de leadership politique, d'autorité morale, de privilège social et de contrôle de la propriété. Ensuite, elle a été développée par Sylvia Theresa Walby, sociologue britannique depuis la fin du XX^{ème} siècle pour expliquer la domination masculine comme un phénomène social, plutôt que biologique. Comme théorie, elle cherche enfin à utiliser une compréhension des relations sociales patriarcales pour libérer les femmes de la domination masculine. Cette théorie repose sur six (06) postulats (l'emploi, le travail domestique, la culture, la sexualité, la violence et l'État) qui se chevauchent qui prennent différentes formes selon les cultures et les époques :

- L'emploi ou encore le travail rémunéré : les femmes sont susceptibles d'être moins payées ;
- Le travail domestique (ménage) : les femmes sont plus susceptibles de faire le ménage et d'élever les enfants ;
- Culture : la représentation des femmes dans les médias et la culture populaire est « *dans un regard patriarcal* » ;

- Sexualité : la sexualité des femmes est plus susceptible d'être traitée négativement ;
- Violence : les femmes sont plus sujettes à la maltraitance ;
- L'État : il est peu probable que les femmes aient un pouvoir et une représentation formels.

Bien qu'autonomes, ces postulats interagissent les uns sur les autres pour donner lieu à différentes formes de patriarcat, dont le patriarcat privé et public qui constituent les pôles d'un continuum. Le travail domestique est la structure dominante du patriarcat privé, caractérisé par une appropriation individuelle des femmes dans la famille et leur exclusion de l'espace public. L'État et le travail salarié sont les structures majeures du patriarcat public, qui implique une appropriation collective des femmes par leur ségrégation et leur subordination dans la sphère publique.

En effet, cette théorie développée par Walby cherchait à comprendre les modifications survenues au cours du XX^{ème} siècle dans les rapports sociaux de sexe en Angleterre. La notion de système patriarcal est essentielle en vue d'une compréhension des inégalités entre les femmes et les hommes et des transformations survenues au statut des Anglaises au cours du dernier siècle (Walby, 1900). En effet, cette période a été témoin de modifications majeures dans les relations entre les sexes, dues au passage d'un patriarcat privé à un patriarcat public. Ces changements se veulent autant d'ordre quantitatif (ce que Walby nomme *le degré du patriarcat*, ou l'intensité de l'oppression des femmes) que qualitatif (les *formes du patriarcat*, c'est-à-dire les types de patriarcat tels que définis par les relations entre les structures).

Ainsi, deux moments principaux marquent l'entrée des femmes dans la sphère publique et une modification dans la forme et le degré du patriarcat :

- La première vague du féminisme (1850 – 1945), vue comme une force politique responsable (Kate Millett, 1970) de l'accès des femmes à la citoyenneté politique (obtention de droits politiques et sociaux);
- L'expansion du capitalisme (XVIII^{ème} siècle), qui a permis aux femmes de s'intégrer au marché du travail suite à une restructuration de l'emploi et à une demande de main- d'œuvre à bon marché (François Flahault, 2003). Aussi, bien que l'auteure organise sa démonstration principalement autour de la notion de système patriarcal, elle y intègre également celles de capitalisme et de classes sociales.

Dans les sociétés, la plus grande force physique des hommes et l'expérience commune de la grossesse des femmes se combinent pour soutenir le patriarcat. Peu à peu, les progrès technologiques, en particulier les machines industrielles, ont diminué la primauté de la force physique dans la vie quotidienne (Giddens, Anthony, 2006). De même, la contraception a donné

aux femmes le contrôle de leur cycle reproductif. Le passage du patriarcat privé au patriarcat public, et les modifications conséquentes dans les relations entre les femmes et les hommes, s'est traduit diversement selon la structure considérée (Joe Lockard, 2007). Si les femmes étaient auparavant interdites d'accès au marché du travail, elles y sont maintenant parties prenantes mais dans des secteurs particuliers et à des conditions discriminatoires (Leanne Simpson, 2020). À la réclusion dans l'espace domestique en vertu du pouvoir conjugal s'est substitué un contrôle collectif de la reproduction des femmes. L'État et la culture n'excluent plus les femmes, mais les intègrent en les subordonnant. Le déni d'intervention de l'État dans les cas de violence envers les femmes et par rapport à la pornographie en sont des manifestations. Le patriarcat public n'en signifie pas moins certains gains pour les femmes, en raison d'un amoindrissement du degré de leur oppression (par exemple elles peuvent maintenant demander le divorce, elles jouissent de certains droits au travail, dans certaines conditions elles contrôlent leur reproduction, etc.). Mais il n'implique toutefois pas l'égalité des sexes (Joe Lockard, 2007).

b) Théorie du point de vue

C'est le philosophe Friedrich Hegel qui a jeté les bases de la théorie du point de vue lorsqu'il s'est intéressé à la perspective de l'esclave dans la relation esclave-maître. Ce faisant, il s'est aperçu que la perspective de l'esclave était totalement différente de celle de son maître et qu'elle permettait d'éclairer d'une nouvelle lumière la dynamique relationnelle entre maître et esclaves. Ainsi, le philosophe a lancé l'idée que la connaissance des groupes opprimés permettait d'obtenir de nouvelles perspectives sur des situations sociales, économiques et politiques particulières et donc d'ouvrir d'autres avenues de réflexion. Son raisonnement a été repris par les marxistes, qui ont adapté sa pensée à la lutte entre prolétaires et bourgeois. Au courant des années 1960 et 1970, de nombreux penseurs féministes (Margaret Mead (1949), Sandra Harding (2006) ; Nancy Hartsock, 1985 ; Ann Oakley (1972), Christine Delphy (2001)) se sont à leur tour emparées de la démarche hégélienne pour refléter l'oppression dont étaient victimes les femmes (Sandra Harding, 2008 : 33).

La théorie du point de vue considère que les groupes dominés c'est-à-dire les femmes, loin de seulement créer une connaissance différente de celle des groupes dominants, produisent une connaissance supérieure, dans la mesure où les opprimés ne cherchent pas à reproduire les rapports de pouvoir inégalitaires dont ils sont victimes ni à répéter les discours hégémoniques qui confortent l'oppression qu'ils subissent.

Dans cette optique de la variable genre, s'intéresser à sa prise en compte permet d'obtenir une justice sociale, puisque guidée par un désir de changement et offrant un regard critique sur la société telle qu'elle est (Alison Jaggar, 2008). La non prise en compte de la variable genre, pour cette théorie, présenterait un point de vue à la fois partial et pervers, selon Nancy Hartsock (1985). Partial, parce qu'il considère les valeurs culturelles comme légitime loi naturelle pour le fonctionnement de la société au détriment des femmes, et pervers parce que la société patriarcale, qui transmet ces valeurs culturelles, a tout intérêt à voir sa culturelle se répandre et se perpétuer, étant donné que celle-ci donne sa légitimité à sa position privilégiée.

Malgré le caractère partial et pervers du point de vue de la société patriarcale, les théoriciens du point de vue voient la pertinence de s'intéresser aussi aux institutions et groupes dominants. En effet, le schéma de la théorie du point de vue est aussi favorable dans la confrontation des opinions sur la prise en compte de la variable genre dans la communauté centrafricaine. Si la prise en compte de la variable genre dans l'exercice du pouvoir politique est une thèse pour certains centrafricains, d'autres combattent par contre cette vision et vont jusqu'à la qualifier ou à l'assimiler à la déculturation et dépravation des mœurs centrafricaines (c'est une antithèse). Pour nous, il est question de mettre en connexion ces variables pour tirer enfin une synthèse.

Outre ces objectifs qui rejoignent les nôtres, la théorie du point de vue est aussi pertinente pour notre projet en regard de notre concept central, la variable genre. D'abord, cette théorie porte directement sur la prise de la variable genre, auxquelles nous nous intéressons. Ensuite, elle met de l'avant une multiplicité des points de vue qui nous semble rejoindre l'intersectionnalité propre à la variable genre : ce n'est pas parce que le genre est une dynamique commune de domination qu'elle déclenche les mêmes conséquences et les mêmes points de vue chez tous les individus (Charles Gobeil, 2016). Cet équilibre constamment recherché et renouvelé entre expériences individuelles et collectives nous semble un élément commun fondamental à la prise en compte de la variable genre et à la théorie du point de vue, qui permet de justifier notre choix épistémologique et d'assurer la cohérence de notre étude.

Ainsi, la théorie du point de vue permet d'ouvrir de nouvelles avenues de réflexion et de recherche, en adoptant la perspective de la non prise en compte ou de la prise en compte de la variable genre de voir comment les membres de la société en question perçoivent leur position sociale et ses implications sur leur existence. Cette théorie du point de vue nous a permis de mettre à profit la prise en compte de la variable genre afin d'éclairer l'esprit de la communauté de Lobaye/Ngotto, en mettant en relief les dynamiques de groupes et de pouvoir qui traversent les groupes sociaux et influencent l'expérience vécue par les individus. Utiliser

le point de vue d'un groupe ne veut pas dire adopter ce point de vue : garder sa propre position sociale et utiliser les connaissances produites par le groupe pour mieux comprendre la situation et la question auxquelles elle s'intéresse (Sprague et Zimmerman, 2004; Alison Jaggar, 2008).

Il s'agit pour cette théorie à travers les différentes connaissances et opinions de créer un pont et d'assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, occasion de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités. En effet, accordé un traitement impartial aux hommes et aux femmes en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette théorie représente l'idée de « ce qui est juste » après déconstruction. C'est pourquoi, elle vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances ou opportunités entre hommes et femmes, en tenant compte des besoins et intérêts spécifiques. La non prise en compte de la variable genre n'est pas les effets attendus dans la communauté. Enfin, utiliser cette approche dans une perspective de la prise en compte de la variable permet aussi de créer de la possibilité pour tous, par tous, ce qui fait tout l'intérêt de cette approche pour notre étude. Ce paradigme exige qu'on traite de la même manière celles ou ceux qui sont semblables et de manière différente ceux ou celles qui sont différents, ce au nom de la justice. Ceci renvoie à un monde hiérarchisé où l'on recherche l'amélioration des conditions de vie et non leur transformation.

c) **Théorie fonctionnaliste**

Le terme fonctionnalisme est un courant de pensée qui vient du latin, « *functio* », accomplissement ou exécution. Cette théorie est élaborée par Bronislaw Malinowski (1884 – 1942) anthropologue social et ethnologue britannique au Sud de la Guinée à la suite de son séjour ethnologique. Selon le fonctionnalisme, la société est conçue comme un ensemble dont il est impossible d'isoler un trait (variable genre, développement socioéconomique, etc) une fonction en particulier, car elles sont toutes dépendantes. Par ailleurs, les fonctions de la société répondent à deux (02) types de besoin : les besoins primaires physiologiques (se nourrir, se vêtir, par exemple) et les besoins culturels (économiques, juridiques, etc), qui sont comblés une fois les besoins primaires satisfaits.

Pour Bronislaw Malinowski, l'étude d'une société c'est-à-dire la commune de Ngotto, des phénomènes sociaux passe donc par l'étude de la manière dont celle-ci comble ses besoins à partir de ces trois (03) postulats :

- *Postulat de l'unité fonctionnelle* : tout élément d'un système est fonctionnel pour le système social entier ;

- *Postulat du fonctionnalisme universel* : chaque élément social et culturel remplit une fonction dans le système ;
- *Postulat de nécessité* : chaque élément est indispensable au système.

Alfred Reginald Radcliffe-Brown (1881 – 1955), anthropologue et ethnologue britannique, élabore ses travaux dans la même lignée que ceux de Bronislaw Malinowski mais introduit néanmoins une nuance dans le postulat de nécessité : tout élément du système ne remplit pas nécessairement une fonction et des éléments identiques peuvent remplir une fonction différente. La variable genre constitue l'élément de chacun de ces postulats dont nous parle Bronislaw et Radcliffe-Brown où cette variable doit être prise en compte au niveau de la politique du gouvernement centrafricain, des organismes internationaux, des ONG nationales et internationales à travers leurs programmes d'action mise en œuvre.

Comme étant un modèle d'analyse, l'équilibre de la société est fondé sur l'adaptation réciproque et l'intégration des différents éléments qui la constituent, chacun d'eux contribuant au fonctionnement de l'ensemble. Par conséquent, la société est appréhendée à travers les institutions qui assurent sa stabilité et structurent les comportements individuels aux moyens des rôles et de statut. Chaque institution occupe une fonction dans la société. Le gouvernement centrafricain, les ONG nationales et internationales, la collectivité territoriale de Ngotto sont des exemples des institutions qui occupent une fonction de socialisation dans la société. Alors, si l'on veut analyser une dans cette optique, il faut donc commencer par déterminer la fonction qu'elles remplissent pour cette population locale de Ngotto.

Dans le cadre de notre recherche, la théorie fonctionnaliste nous a permis de comprendre la fonction de la variable genre et son importance telle qu'elle est perçue par les personnels des organismes, du Ministère, les membres des communauté urbaine et rurale, formant la société globale d'une part et dans la marche de ceux-ci vers le développement d'autre part. Il s'agit de l'unité fonctionnelle, universelle et de la nécessité de la prise en compte de la variable genre dans le développement.

Toutes ces théories passées en revue nous expliquent mieux l'évaluation et l'analyse de la prise en compte de la variable genre dans les actions de développement dans la commune de Lobaye/Ngotto. Cette démarche symbolique permet de nous conduire, par des moyens variés, à comprendre les constantes dans les constructions idéologiques que la société locale de Ngotto se donne pour légitimer la hiérarchie de la différence dans les définitions du masculin et du

féminin, et qui doit servir de point de départ à l'analyse des rapports de sexe en tant qu'entreprise de légitimation de la domination masculine.

6.2. Techniques et outils de collecte des données

Selon notre sujet de recherche, le temps disponible académique, le budget que nous avons et les disponibilités de nos interlocuteurs, il s'agit d'identifier les techniques et outils de recueil de l'information à mobiliser en montrant ce que chacun peut nous apporter. Nous distinguons les techniques de recueil d'information individuelles ou collectives, basées sur le déclaratif ou l'observation, centrées sur l'analyse des pratiques ou des représentations. Autrement dit, il s'agit ici de décrire la manière par laquelle nous avons fait usage des différentes techniques pour la collecte des données de terrain.

Nous avons opté pour la méthode qualitative pour mettre en exergue la nécessité de la prise en compte de la variable genre dans une communauté où les croyances sociales, les systèmes de représentations sociales sont encore très respectés. Dans une telle perspective, comme le relève Paul N'da « *l'approche qualitative d'investigation ambitionne de comprendre le phénomène et non de démontrer, de prouver, de contrôler quoi que ce soit* » (2001 : 30). Il s'agit pour nous d'identifier les stratégies et/ou politiques en matière de la promotion de la variable genre, d'évaluer sa prise en compte en analysant son importance dans le développement socioéconomique de la commune de Lobaye/Ngotto.

Les techniques de collecte sont un ensemble de procédés dont nous avons fait usage lors de la collecte des données de terrain. Au regard de notre objet d'étude, la collecte des données de terrain est réalisée à travers l'approche de la triangulation qui consiste à recourir à l'usage simultané de plusieurs techniques de recueil d'informations. Il s'agit de :

a) Observation documentaire

L'observation documentaire consiste à dresser une fiche bibliographique d'ouvrages généraux, méthodologique et une fiche de lecture d'ouvrages spécifiques. Elle nous permettait aussi de prendre connaissance de ce que les autres ont déjà dit par rapport à notre sujet afin de mieux orienter notre travail. C'est ce souligne Jean Claude Combessie,

La collecte des archives documentaires peut-être tenue par un point essentiel de beaucoup de recherche sociologique et une méthode à mettre en œuvre dès le début, avant même le jour sur terrain [...], les sources documentaires peuvent fournir à la fois des informations complémentaires et une diversité d'échange (2007 : 13-14).

Ainsi, elle nous permettait en tant que chercheur d'observer notre terrain d'étude partant d'un ensemble de connaissances sur l'importance de la prise en compte de la variable genre ; d'avoir une vue large de notre problématique et bien baliser notre voix de recherche.

Au demeurant, l'observation documentaire ne nous fournissait pas toutes les informations suffisantes sur l'importance de la prise en compte de la variable genre d'où la nécessité de faire recours à d'autres techniques.

b) Observation directe

La technique documentaire est soutenue par une observation qui dans son acception courante, renvoie à un regard attentif porté sur un objet ou un individu. Comme l'a souligné Valentin Nga Ndongo « *les techniques d'observation directes sont des modes d'enregistrement, par notes descriptives ou analytiques, les actions perçues sur le terrain dans un contexte naturel* » (1999 : 52). Elle a facilité notre contact direct avec la commune de Lobaye/Ngotto et d'examiner les faits de près afin de noter scrupuleusement tout ce que nous voyons dans les moindres détails.

Dans cette ligne de pensée, Seltiz et Wrigthman ont souligné : « *une grande partie de sortes de données dont a besoin le sociologue pour servir de preuve à sa recherche peut s'obtenir que l'observation directe* » (1997 : 246). Ceci nous a permis non seulement de voir l'écart entre le déclaratif et l'action en situation mais aussi de repérer ce qui est de l'ordre de l'expression non verbale et des automatismes, tout ce qui est profondément intériorisé et que l'interviewé ne restitue pas forcément par le biais du discours. Cette dernière nous permet de voir et de décrire sans tenir compte des considérations subjectives de la prise en compte de la variable genre dans le développement socioéconomique. Notre curiosité était aussi portée sur les diverses activités réalisées par les femmes, les hommes, la manière dont ceux-ci s'engagent à lutter pour la promotion de la prise en compte de la variable genre.

Dans la commune par exemple, nous avons été curieux d'observer l'engouement des femmes, des hommes dans les diverses activités telles que : les défilés organisés le 1^{er} décembre de chaque année (Proclamation de la République Centrafricaine qui était entretemps appelé Oubangui Chari), le 13 août (Indépendance de la RCA), la tenue des ateliers et séminaires sur la question de la femme, les VBG, etc. Nous avons été émerveillés par la particularité de Ngotto où il y avait non seulement une campagne d'information/sensibilisation durant notre séjour pour la collecte, mais aussi les femmes réunies au sein de l'Organisation des Femmes

Centrafricaines (OFCA) ont organisé des ateliers de formation afin que lors de ces échéances électorales municipales les femmes candidates soient représentées.

L'émergence de certaines associations féminines au niveau de la commune dont certains postes sont promus aux hommes est une occasion de confirmer la volonté manifeste de la prise en compte de la variable genre dans le combat de leur considération. Ce regard intéressé et curieux nous a servi de première moisson d'informations brutes mais incomplètes qu'il s'avérait nécessaire de compléter par d'autres sources articulées, structurées dont l'interview.

c) Les entretiens

Nous avons mené deux types d'entretien : l'entretien structuré ou directif et l'entretien semi-structuré (semi-directif) ou libre. Ce sont des entretiens réalisés à partir d'une trame souple de questions qui permet, lorsque le guide est construit en conséquence, de reconstruire des pratiques, de mettre au jour des interactions sociales, des stratégies, et d'obtenir des opinions et des représentations, sur l'importance de la prise en compte de la variable genre. C'est ce qu'a confirmé Godfroy Ngima Mavoung: « *l'entretien se définit généralement comme la recherche des informations sur les opinions ou les croyances, l'attitude et le comportement d'autrui, d'un individu ou d'un groupe social donné, sur les faits qui se sont déroulés, afin d'obtenir de ce jeu de questions –réponses des résultats qualitatifs* » (2010 : 149).

Notons que certains de nos informateurs (personnels) du Ministère de la Promotion du Genre n'étant toujours pas disponibles au rendez-vous, nous leur avons déposé les guides pour y répondre et revenir prendre plus tard. Ce qui a fait que nous avons fait l'usage de l'entretien semi-directif ou encore libre.

Nous avons réalisé nos entretiens auprès des autorités locales, de l'exécutif communal, des Chefs services déconcentrés de l'Etat affectés dans la commune, des agents des Organismes, ONG, etc. intervenant dans le domaine de la promotion du genre que notre entretien sera réalisé. Nos entretiens sont centrés sur la démarche de leurs interventions et sur leurs principes de base : quelles stratégies utilisent-ils et quelles expériences (bonnes ou mauvaises) ont-ils eu en prenant en compte la variable genre dans leurs actions de terrains ou dans leur partenariat ? Ceci nous fournit bien sûr les informations sur les croyances, les attitudes, les valeurs et les comportements reportés de la communauté. Nos entretiens ont duré entre quarante minutes et une heure trente.

Les entretiens se sont déroulés individuellement afin d'éviter que les uns ne soient pas influencés dans leurs réponses par la présence des autres. Le support qui a servi à l'entretien est structuré de la façon suivante :

- Perception de la prise en compte de la variable genre ;
- Mécanismes de gestion ou de la prise en compte de la variable genre ;
- Les enjeux culturels et/ou influences de la prise en compte de la variable genre sur les résultats des interventions au niveau de la commune ;
- Les stratégies mises en place pour la prise en compte de la variable genre dans le développement socioéconomique de la commune de Lobaye/Ngotto.

Retenons que nous nous sommes intéressés plus à l'enquête exploratoire qu'à l'enquête proprement dite, car c'est la technique documentaire qui nous a servi davantage et qui nous a permis de procéder par l'analyse documentaire.

6.3. Technique d'échantillonnage

L'échantillon est une partie d'une population constituée d'un ou de plusieurs interlocuteurs reflétant les caractéristiques de ladite population. Il consiste à prendre ou à isoler un modèle que l'on considère comme représentatif d'un groupe humain.

Pour cette étude qualitative, il nous est nécessaire de déterminer un échantillon. Alors, dans le cadre de notre sujet, notre échantillon est constitué de personnes choisies dans plusieurs domaines d'activités de la société et appartenant à des groupes différents. Notre prédilection a porté sur le choix de l'échantillon représentatif qui se définit comme le groupe d'individus représentant une certaine partie de la population, en fonction de notre étude. Ceci nous offre une base raisonnable à partir de laquelle nous pourrions tirer des conclusions probantes concernant la population dans son ensemble sur notre sujet.

Le procédé par lequel notre échantillon a été choisi, était celui de consentement libre et éclairé. Notre échantillon est libre de s'exprimer, et libre d'accepter ou de refuser l'entretien. Ce consentement est obtenu sans pression, menace, contrainte, ni promesse de notre part.

Le choix de ce mode d'échantillonnage se justifie par la diversité d'Organismes, ONG et Institutions qui œuvrent en promouvant la variable genre en RCA et dans la commune de Lobaye/Ngotto plus particulièrement. Ce type d'échantillonnage nous a permis d'évaluer et analyser en profondeur les pratiques, stratégies, valeurs de groupes d'individus, en vue de faciliter la prise en compte de la variable genre dans les actions de développement.

6.3.1. Identification de population cible

Avant de déterminer les outils de collecte de données, nous avons identifié notre population cible en la circonscivant dans la commune de Lobaye/Ngotto qui est notre champ d'étude. La population cible est l'ensemble des individus qui peut nous fournir des informations importantes et nécessaires servant à la réalisation de la recherche et aboutir à un résultat fiable.

Partant du consentement libre et éclairé, nous avons identifié plusieurs catégories de personnes ressources qui sont en premier lieu la population locale (dont les différentes catégories sociales). Ces personnes ressources sont :

- Les Organismes, ONG, les autorités administratives centrales qui sont des cadres de conception, élaboration et planification des programmes au Ministère de la Promotion du Genre ;
- Les autorités locales/Elus locaux sont des personnes capables de parler sur la prise en compte de la variable genre dans le processus du développement socio-économique de leur communauté. Ce sont eux qui établissent, assistent aux différents programmes de développement relatifs au besoin de leur commune. Ils font partie des acteurs les mieux indiqués pour donner les informations sur l'administration locale ;
- Les chefs coutumiers, religieux et leaders communautaires sont des responsables traditionnels et des personnalités influentes qui interviennent dans la gestion des affaires locales ;
- Les hommes sont des individus qui occupent une place de choix dans la société à travers leurs activités socio-professionnelles. Ils ont beaucoup d'expérience et peuvent influencer considérablement la prise en compte de la variable genre dans les actions de développement ;
- Les chefs Services Déconcentrés de l'Etat, ils peuvent nous fournir des renseignements sur leurs interventions au niveau communal en ce qui concerne la politique du genre prônée et vulgarisée par le gouvernement centrafricain ;
- Les femmes et les jeunes sont considérés comme la base de tout développement dans nos différentes communautés. Les femmes participent aux prises en charges familiales surtout les mères de famille. Les jeunes quant à eux, ils constituent la main d'œuvre du processus de développement de la communauté. Au regard de ces rôles essentiels, ils ont été choisis comme élément de nos groupes stratégiques.

Les entretiens ont été effectués auprès de 30 personnes considérées comme personnes ressources (personnels du Ministère de la Promotion du Genre, les organismes internationaux et les organisations locales intervenant dans le domaine de la promotion du genre dans la Lobaye et plus précisément à Ngotto). En effet, il n'est donc pas nécessaire de tenir compte de la représentativité de l'échantillon ou de prévoir un nombre considérable de répondants car : « *lorsqu'on utilise ces méthodes non standardisées, entretiens non directifs ou entretiens structurés (comme le cas de notre recherche), il est inutile d'interroger un très grand nombre d'enquêtés. La lourdeur de l'analyse rend difficile l'exploitation systématique d'un nombre important d'entretiens* » (Ghiglione & Matalon, 1991 : 50).

Ainsi, sur le terrain, notre sujet nous a amené à nous entretenir avec des catégories d'enquêtées variées. Ces enquêtés sont regroupés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 : Répartition des personnes interviewées par structure

Catégories de personne	Type d'Entretien	Nbre de personnes interviewées
Personnels du Ministère/SDE	Semi-directif	6
Organismes Internationaux / Nationaux	Directif	9
Elus locaux / Chefs coutumiers	Directif	3
Autorités religieuses / Leaders communautaires	Directif	3
Hommes	Directif	2
Femmes	Directif	4
Jeunes	Directif	3
Total		30

Source : Enquête de terrain

Il ressort de cette représentation que la majorité de nos informateurs (9 personnes) proviennent des Agences du Système des Nations Unis, des ONG Nationales et Internationales et de la Société civile, tous concernés par les questions liées à la prise en compte de la variable genre en République Centrafricaine ; contre 06 personnels du Ministère de la Promotion du Genre qui sont très engagés dans le respect de la politique du gouvernement, 02 hommes ; 04 femmes qui sont des activistes des ONG nationales avec 03 représentants des élus locaux/chefs coutumiers, 03 représentants des autorités religieuses/leaders communautaires, 03 représentants enfin des jeunes. Cette situation peut s'expliquer non seulement par le sondage à choix représentatif pour lequel nous avons opté, mais aussi par le fait que la majorité des personnes

ce dernier temps évoluent plus dans les organismes après les récentes crises militaro-politiques qu'a connues le pays.

Cette étude a également permis la contribution d'un échantillon de la population de la Lobaye. Cet échantillon était constitué des chefs de ménage (en particulier les ménages dirigés par une femme), des jeunes (garçons et filles).

6.4. Le dépouillement

Deux types de dépouillement sont à la disposition du chercheur : manuel et informatique. Nous avons pour notre part, utilisé le dépouillement manuel eu égard de la nature de l'enquête qui est essentiellement qualitative. Cette technique est généralement plus ou moins longue mais a l'avantage de permettre une meilleure appréciation des réponses recueillies et de procéder à leur catégorisation : ce qui nous a facilité les analyses et les interprétations.

En effet, tous les entretiens avec les enquêtés ont été réalisés à l'aide du support papier et d'un enregistreur numérique. Par la suite, nous avons procédé à des transcriptions intégrales, puis à une catégorisation des idées. De façon pratique, il s'agit pour chaque question posée de dénombrer et de classer les réponses obtenues par groupe de réponses identiques.

6.5. Traitement et analyse des données : l'analyse de contenu

Pour traiter nos données de recherche, nous avons fait usage à l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est une technique de traitement des données préexistantes par recensement, classification et quantification des traits de corpus. Pour rendre compte du contenu d'un document ou d'un discours, les unités de sens doivent être traitées et classées dans des catégories. Ainsi, l'analyse de contenu est définie par Bernard Berelson comme « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* » (1978 : 217). Cela veut dire que les dires des personnes interviewées ainsi que les réponses aux questions sont à « décortiquer ».

Dans le même ordre idée, Roger Muchielli affirme que « *analyser le contenu (d'un document ou d'une communication), c'est, par des méthodes sûres...rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler et classer tout ce que « contient » ce document ou cette communication* » (1984 : 217). Au terme de la définition du mode d'analyse, il est important de délimiter notre terrain d'étude.

6.6. Délimitation spatio-temporelle

La délimitation de notre étude s'est faite sur un double plan : spatial et temporel. Le cadre spatial choisi pour cette étude est la commune rurale de Lobaye/Ngotto, dans la région du Sud-Ouest en République Centrafricaine. En ce qui concerne le cadre temporel, notons que depuis la création de la commune en 1937, aucune recherche n'a été menée jusqu'à ce jour dans l'optique de briser les barrières qui freinent la prise en compte de la variable genre dans les différentes activités communautaires. Alors, notre étude s'est intéressée à cette commune à la question de l'importance de la prise en compte de la variable genre comme facteur du développement socioéconomique. Cette variable est au cœur des préoccupations de l'heure.

Les pesanteurs socioculturelles, les mœurs tant conservées et entretenues dans la commune de Lobaye/Ngotto par la population locale ont été l'objet d'une vive discussion et critique à travers les ateliers de réflexion, séminaires et colloques de la part du collectif des femmes sous-préfectorales, préfectorales.

En effet, notre étude s'est étalée dans la collecte des données du 28 Avril au 24 Mai 2022, sur l'importance de la prise en compte de la variable genre dans le développement socioéconomique. Cela nous a valu environs quatre (04) semaines. Quant à l'ensemble des travaux la recherche démarrée depuis Janvier à travers le protocole, a pris fin le Juillet 2022. Au terme de la délimitation de notre étude, il est judicieux de présenter le plan du travail.

VII. CLARIFICATION DES CONCEPTS

Pour mieux évaluer le développement dans la commune de Lobaye/Ngotto, nous nous aiderons du concept de la variable genre, qui fait référence au processus de construction sociale créant des dynamiques inégalitaires basées sur la différenciation sexuée et du développement socioéconomique.

7.1. La variable Genre

Le concept de la variable « genre » prend racine dans la célèbre formule de Simone de Beauvoir (1949) : « *On ne naît pas femme, on le devient* », dont plusieurs chercheurs se sont inspirées. Par son affirmation, Beauvoir met le doigt sur l'une des dimensions essentielles du sexe : loin d'être déterminé à l'avance, il est construit socialement (Peter Robinson, 2000; Judith Butler, 1991 ; Thomas Laqueur, 1992; Einat Lachover, 2005; Coulomb-Gully, 2010; Bereni et al. 2012).

En 1930, Margaret Mead est la première à parler de « rôles sexuels » lors d'une étude sur les peuples d'Océanie. Mead contribue particulièrement à mettre en lumière le caractère socialement construit des rôles sexuels, considérés jusque-là comme immuables. C'est au début des années 60, avec le psychanalyste Robert Stoller, que la différence terminologique entre « sexe » et « genre » apparaît (Bereni et al., 2012 : 25). Dans le cadre de ses recherches sur la transsexualité, Stoller sépare le sexe biologique et « l'identification psychologique », (ibid.).

La sociologue Ann Oakley poursuit le travail dans les années 1970, précisant dans une perspective critique la division sexe/genre. « Le sexe renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le genre renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes », résumant Bereni et al. (2012 : 26), s'appuyant sur Oakley.

Joan Wallach Scott (historienne américaine) définit la variable genre en affirmant qu'elle est « donnée comme le moyen de signifier l'effet d'une "construction sociale", c'est-à-dire toute la galaxie des idées qui détermine les rôles jugés appropriés pour les femmes et les hommes » (2012 : 23). Selon elle, la variable genre s'articulerait sur deux axes, d'abord en tant que partie prenante des relations sociales basées sur les différences perçues entre les sexes, et ensuite en tant que lieu de signification des rapports de pouvoir (2012 : 41). Scott souligne aussi que les rôles sexués peuvent varier d'une société à l'autre et dans le temps, selon différents facteurs, rejoignant Françoise Héritier (2012).

Ainsi, pour utiliser le mieux possible le concept de la variable genre, les chercheurs doivent considérer ce dernier sous cinq aspects : primo, en tant que construction sociale ; secundo, en tant que critique de la biologie; tertio, en tant que processus relationnel; quarto, comme un rapport de pouvoir ; quinto, comme un rapport social imbriqué dans d'autres rapports producteurs d'inégalités (Bereni et al, 2012). La performativité de la variable genre est un autre élément à prendre en compte dans l'étude de ce concept (Judith Butler, 1990; 2011).

7.1.1. La variable genre comme construit social

D'abord, la variable genre est considérée comme un construit social. Ce qui est perçu comme « masculin » et « féminin » est ainsi construit par la société dans laquelle on se trouve, et non pas présent naturellement. De ce fait, le masculin n'appartient pas exclusivement aux hommes, tout comme le féminin n'appartient pas exclusivement aux femmes (Marc Préjean, 1994; Gardey et Llowy, 2000; Pierre Bourdieu, 2002; Coulomb-Gully, 2010; Françoise

Héritier, 2012 ; Bereni et al., 2012). L'objectif premier de la variable genre considérée comme construit social est de remettre en question la différenciation entre hommes et femmes, traditionnellement appuyée sur la base de la biologie (Bereni et al., 2012; Coulomb-Gully, 2010). La mise en lumière du caractère construit de la variable genre permet de défaire les mythes de « l'éternel féminin » et de la « nature masculine ». On se retrouve ainsi face à une revalorisation de l'expérience individuelle : la femme et l'homme universels n'existent plus, remplacés par une multitude d'individus aux expériences prenant forme en interaction avec des contextes sociohistoriques d'existence, variant dans le temps et l'espace. La variable genre devient ainsi la structure et la dynamique de construction de l'expérience vécue par les hommes et les femmes. L'une des plus grandes richesses de la variable genre se trouve là : en refusant l'essentialisme, elle reconnaît la multiplicité des expériences et des identités, en reflétant mieux la réalité vécue par chaque individu. Ainsi, la variable genre permet d'envisager chaque individu comme ayant une expérience propre, influencée par les normes genrées à l'œuvre dans chaque société et façonnée par la manière dont l'individu réagit à ces normes. Or, la variable genre ne permet pas seulement de mettre l'accent sur les expériences individuelles : elle touche aussi les groupes sociaux et la société dans son ensemble. Il devient donc possible d'examiner les dynamiques oppressives à l'œuvre dans un milieu social donné : l'expérience vécue par les groupes sociaux est variable, et les dynamiques qui se déploient dans différents milieux le sont aussi.

7.1.2. La variable genre comme critique de la biologie

La variable genre ne se contente pas d'identifier les éléments de la division sexuée d'une société. Elle remet en question la différenciation biologique des sexes, qu'elle considère aussi comme une construction sociale. « *Lors de la naissance, c'est une décision sociale qui définit le sexe légal (ou sexe social) sur la base de l'observation des organes sexuels externes (ce qui conduit parfois à une mauvaise interprétation du sexe physique de l'enfant)* » (Préjean, 1994 : 38). Alors, le sexe n'est pas simplement l'énonciation de données observées telles quelles : dès que l'on nomme quelque chose, on l'interprète. De ce fait, le sexe biologique est lui aussi une construction sociale, puisque c'est l'être humain qui lui donne un sens une fois qu'il est observé de manière supposée objective. À ce sujet, Pierre Bourdieu affirme que :

la définition des organes sexuels, loin d'être un simple enregistrement des propriétés naturelles directement liées à la perception, est le produit d'une construction opérée au prix d'une série de choix orientés ou mieux, au travers de l'accentuation de certaines différences ou de la scotomisation de certaines similitudes (2002 : 29).

Il apparaît donc que le sexe physique est plus qu'une observation de la réalité : à travers les deux catégories de sexe, c'est une interprétation des organes qui se produit, et cette interprétation, comme toute signification donnée à la réalité, se trouve teintée par la société dans laquelle elle est réalisée. Partant de là, on peut conclure que le sexe est lui aussi une construction sociale, dans la mesure où il donne un sens –déterminé par les individus ou les sociétés qui le diffusent– à des caractéristiques physiques qui en sont naturellement dépourvues. Par ailleurs, dès lors que l'on comprend que le sexe ne répond pas au caractère binaire que l'on cherche à lui imposer, il est clair que les catégories supposées naturelles ne correspondent pas à la réalité et sont donc une construction sociale qui, dans le cas présent, légitime un système de pouvoir où femmes et hommes sont traités différemment.

7.1.3. La variable genre comme processus relationnel

La variable genre est aussi un processus relationnel entre groupes de sexe, processus au cours duquel le masculin et le féminin sont coconstruits. Cette coconstruction s'effectue le plus souvent en termes opposés (de Beauvoir, 1949; Préjean, 1994; Bourdieu, 2002; Goffman, 2002 (1977); Djerf-Pierre et Löfgren-Nilsson, 2004 ; Héritier, 2012). La différenciation sur une base sexuée pose clairement les bases d'une dichotomie, s'appuyant sur trois principes fondamentaux définis par Préjean. D'abord, l'auteur cible le « *principe d'identité* » (1994 : 40) : « *un homme est un homme; une femme est une femme* » (ibid.). Ensuite, un individu ne peut appartenir qu'à une seule catégorie : il est soit homme, soit femme, mais ne peut être les deux à la fois. Enfin, il existe seulement deux possibilités : entre « l'homme » et la « femme », il n'y a aucune identité intermédiaire (ibid.).

Préjean précise aussi que la « logique qui oppose et hiérarchise les sexes (et avec eux tous les caractères qui leur sont attribués comme autant de priorités) tout en les concevant comme complémentaires est un enjeu permanent de la lutte des sexes » (1994 : 39). Le caractère oppositionnel de cette logique est particulièrement clair lorsque Préjean décrit les caractéristiques normalement associées au féminin et au masculin. C'est ainsi que le Chef le Chef Secteur des Affaires Sociales met plus l'action sur les interactions entre l'homme et la femme et l'analyse des constructions sociales de sexes. Il poursuit que : « *C'est de prendre en compte les interactions hommes-femmes et les relations dans les structures sociales qui définissent les rôles des hommes et des femmes à la fois dans les actions et aussi au niveau interne* ». Ainsi l'homme est défini, à travers le masculin qui lui est relié, comme actif, agressif, indépendant, tandis que la femme, assimilée au féminin, est qualifiée de passive, réceptive,

dépendante, pour ne citer que quelques caractéristiques dominantes (Préjean, 1994 : 47). Bourdieu (2002) et Héritier (2012) abondent dans le même sens, affirmant que l'homme est associé à l'extérieur, aux activités sociales, tandis que la femme est plutôt reliée à l'intérieur et aux tâches domestiques.

À travers ce rapport oppositionnel s'effectue un processus de socialisation différenciée (Bourdieu, 2002), ou différentielle, qui fait intégrer aux individus la différenciation entre hommes et femmes et leur fait adopter des comportements différents selon leur groupe de sexe. Ce processus s'opère dans le but conscient ou non de reproduire les rapports de pouvoir déjà en place afin d'assurer la soumission de tous les individus aux normes de la variable genre habituellement reconnues dans la société en question.

7.1.4. La variable genre comme rapport de pouvoir

Pour bien comprendre l'importance de la variable genre en tant que rapport de pouvoir, il importe d'abord de définir ce que nous entendons par « pouvoir ». Le pouvoir est la manifestation de l'énergie des structures sociales, en ce qu'il donne aux individus plus ou moins de chances de réussite sociale, dépendant de leur position dans les structures qui déterminent l'attribution de telles chances, comme l'explique Edwin Lemert :

Power is the means by which social structures do this not-exactly-fair work of sorting people according to the few or many life-chances they get. Power may simply, if incompletely, be defined as the social energy of structures. Power is the determining force that causes some people to get less and some more of whatever is considered desirable in a social world (Lemert, 2007 : 21).

Le pouvoir est donc un élément fondamental de toute structure sociale et de toute existence au sein d'une société. Par ailleurs, le pouvoir s'établit sur plusieurs postulats centraux, selon Foucault. Premièrement, le pouvoir « *s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles* » (1994 : 123). De ce fait, on ne peut l'acquérir, le partager ni s'en emparer. Deuxièmement, les relations de pouvoir ne sont pas extérieures à d'autres types de rapports sociaux : « *elles sont les effets immédiats des partages, inégalités et déséquilibres qui s'y produisent, et elles sont réciproquement les conditions internes de ces différenciations* » (1994 : 124). Alors, les relations de pouvoir ont un rôle direct dans tous les rapports sociaux. Troisièmement, le pouvoir « *vient d'en bas* » (ibid.) : il se produit à travers les « *rapports de force multiples qui se forment et jouent dans les appareils de production, les familles, les groupes restreints, les institutions, servant de support à de larges effets de clivage qui parcourent l'ensemble du corps social* » (ibid.). C'est dans ce même ordre d'idée que la

Présidente de la Maison de la Femme (notre enquêtée) nous définit la prise en compte de la variable genre en mettant l'accent sur la promotion du droit des femmes :

Pour moi la prise en compte de la variable genre dans un projet de développement c'est à la fois renforcer le pouvoir des femmes c'est à dire travailler sur le juridique, sur le droit ; connaître leurs droits et savoir si justement on peut améliorer ; le renforcement de leurs pouvoirs qui passent par le droit : droit à la propriété ; à l'héritage des choses comme ça et en même temps le travail sur leur rôle, sur leur statut dans la société et ça (Hortense, Ngotto le 13 mai 2022).

Ainsi, tous les groupes sont producteurs de rapports de pouvoir. Quatrièmement les relations de pouvoir sont intentionnelles et non subjectives. Intentionnelles, parce qu'elles se déploient dans un objectif précis; non subjectives, parce qu'elles ne proviennent pas du choix du sujet individuel, puisque personne ne peut à lui seul gérer tout le réseau de pouvoir. Cinquièmement, le pouvoir entraîne nécessairement la résistance, répandue en différents lieux au sein du réseau de pouvoir. Le pouvoir est donc une relation, un construit : il se manifeste à travers des interactions.

Depuis le début des études sur la variable genre, le rapport de pouvoir, ou de domination, entre hommes et femmes est un thème central de recherche. Selon Bourdieu, ce rapport de domination des hommes sur les femmes se justifie à travers une « *relation historique de différenciation* » (2002 : 90). Les interactions dans la sphère publique sont donc profondément genrées, notamment dans la sphère professionnelle, où femmes et hommes n'ont pas toujours les mêmes opportunités. Les femmes ont souvent accès à moins de domaines, et lorsqu'elles y sont admises, elles sont parfois cantonnées à des postes inférieurs. En d'autres termes,

« Pour reprendre une distinction fréquemment établie, la ségrégation sexuée du marché du travail n'est pas seulement « horizontale » (hommes et femmes occupent des métiers et secteurs d'activité différents) mais aussi « verticale » (les hommes dominent dans les secteurs professionnels les plus rémunérateurs et socialement prestigieux) » (Bereni et al, 2012 : 191).

7.1.5. La performativité de la variable genre

En tant que rapport social, rapport de pouvoir et processus relationnel, le genre se positionne clairement comme faisant partie des interactions et actions sociales. Or, les individus font partie intégrante de la variable genre, dans la mesure où ils participent activement à sa construction, forgeant du même coup leur identité de genre. Scott dit à ce sujet que « *l'identité sexuelle n'est jamais stable, jamais définitivement fixée; elle s'instaure seulement par le biais de la répétition de la performance (nécessairement par rapport aux autres)* » (2012 : 94). Cette idée de répétition de la performance décrit une autre caractéristique du genre, qui participe à sa

puissance théorique : la performativité. Selon les termes de Butler, la performativité est la manière dont l'identité de genre se constitue à travers les expressions du genre. « *There is no identity behind the expressions of gender : that identity is performatively constituted by the very expressions that are said to be its results* » (2006 : 34).

De cette manière, Butler inverse la relation entre l'identité et ses expressions, disant que l'expression de l'identité genrée –comme de porter une jupe pour une femme– participe à la construction de celle-ci. Le genre n'est pas la base des actions de chacun : il en est plutôt le résultat. C'est donc à travers des actions cohérentes répétées que l'individu réussit à construire son identité de genre. Ce sont les actions qui forment l'identité, en donnant l'illusion, à force de répétition, d'un élément stable derrière les gestes posés.

Ainsi, le genre est une action (« doing »). La cohérence des gestes posés assure la cohérence de l'identité, imprimant l'empreinte du genre sur le corps agissant. S'il n'y a pas de performance de genre, le genre devient insignifiant : ce sont les actions des individus qui lui donnent corps, reproduisant et maintenant les fabrications sociales (Butler, 2006 : 185). L'individu n'est toutefois pas complètement libre de ses choix dans ses performances de genre. « *Gender is the repeated stylization of the body, a set of repeated acts within a rigid regulatory frame that congeal over time to produce the appearance of substance, of a natural sort of being* » (Butler, 2006 : 45). Ainsi, les comportements d'expression de la variable genre sont peu à peu internalisés, dans les limites permises par le cadre social dans lequel se trouve l'individu, jusqu'à donner une apparence de substance, qui semblerait naturelle à l'individu et non acquise au fil du temps.

7.2. Le concept de Développement socio-économique

La variable genre teinte toutes les sphères de la société. Présente dans les interactions entre individus et dans la structure sociale, elle fait aussi partie des dynamiques institutionnelles et des politiques transmises par les organismes internationaux. Selon Löfgren-Nilsson et Monica (2010), la variable genre est l'un des éléments influençant le développement socioéconomique. Alors, avant d'opérationnaliser ce concept, il serait nécessaire de définir de prime abord ce que c'est que le développement pour une bonne compréhension dans ce cadre d'étude de la prise en compte de la variable genre.

7.2.1. Bref historique du concept de Développement

Au XIX^{ème} siècle (1876), l'école historique allemande définit les phases du développement économique (Bruno Hildebrand). Avec la révolution industrielle qui marque l'avènement d'un processus continu d'accroissement de l'activité économique, l'intérêt de certains penseurs (Amin Samir, 1973 ; Osvaldo Sunkel, 1966 ; Walt Whitman Rostow, 1960, François Perroux, 1956 ; ...) s'est porté sur l'étude des phénomènes économiques. C'est qu'affirme Osvaldo Sunkel « *Durant le siècle qui suivait la publication de La Richesse des nations d'Adam Smith, le développement du capitalisme a été au centre de la pensée économique ; c'était la préoccupation fondamentale de l'économie politique* » (1977 : 11).

Par la suite, le processus de croissance manifestant une tendance à l'auto entretien, la théorie économique a pu se désintéresser des problèmes spécifiques du développement au profit d'analyses centrées « *sur les conduites des producteurs individuels et des consommateurs sur des marchés parfaits ou imparfaits, ainsi que ... l'instabilité cyclique du capitalisme* » (Ibid : 11). Alors, Gérard Destanne de Bernis quant à lui approuve : « *à la même, à la suite des premiers jalons jetés par Marx, la pensée marxiste élaborera la théorie de l'impérialisme mais celle-ci, si essentielle qu'elle soit pour la compréhension du sous-développement, ne constitue que l'introduction à l'analyse de celui-ci* » (1974, 106).

Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que le développement reprend sa place au sein de la pensée économique. Mais il s'agit, dès lors, du développement des pays n'ayant pas atteint le stade industriel que l'on qualifie alors de sous-développés (Bernard Conte, 1998).

La notion de développement apparaît à la fin de la Seconde Guerre mondiale avec le mouvement de décolonisation amorcé par l'Inde en 1947. Devant l'ONU, Truman (Président des États-Unis) appelle les pays riches à aider au développement des nations pauvres. C'est ainsi, qu'apparaît ainsi la notion de pays sous-développés.

En effet, le concept de développement s'explique à travers les théories de développement. Alors, les premières théories du développement sont définies comme partie intégrante des sciences de l'économie. C'est à partir des années 1950 – 1960, qu'on a pu assister à la création de nombreuses agences de développement (UNICEF, WFP, etc.) et à la création du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Toutes les théories du développement des années 1950–1960 sont écrites par des économistes. Toutes ces théories ont pour objet d'expliquer comment les pays sous-développés peuvent rattraper les pays développés. À cette époque, les vieilles nations industrielles sont le modèle à atteindre. Elles ont profondément influencé les stratégies mises en place pour « développer » les pays « sous-développés ».

7.2.1. La notion de Développement, un concept très large et humanitaire

Différentes théories à la fois politiques, économiques, démographiques et sociales sont utilisées pour définir le concept de développement. Ceci démontre l'abondance de la littérature sur le développement et sa conceptualisation polysémique. Du point de vue théorique et historique, ce concept a été l'objet de plusieurs travaux de recherches et approches.

Toutes les théories du développement sont sur le paradigme du développement économique. La notion de développement n'est pas facile à définir. Jusqu'à il y a peu, la notion de développement économique ne s'appliquait qu'aux peuples non occidentaux. C'est une notion plurielle et floue. Le développement implique la notion de progrès (François Perroux, 1964). Depuis la renaissance la notion de progrès est au centre des sociétés occidentales. Une des justifications de la colonisation est justement la diffusion du progrès. Ce terme de progrès s'est incarné dans le domaine économique car, pour produire encore plus de biens et de services il faut une croissance économique. L'idée de l'évolution économique devient le paradigme du progrès.

Le développement semble ne pas être un « fait », mais de préférence une catégorie à partir de laquelle nombre de disciplines en sciences sociales tentent de comprendre, soit les raisons pour lesquelles des sociétés, voire des régions entières, affichent un degré moindre de richesses et de bien-être; soit les processus, les mécanismes et les propriétés de la dynamique en cours dans les sociétés dites développées (Roberson Edouard, 2008).

Ce concept de développement est une notion ambiguë appliquée à des situations concrètes, variées et reposant sur des idéologies. Confondue à tort avec la croissance, notion purement économique, alors que le développement implique également des échanges mentaux dans la population, des modifications économique et sociale. Le développement est différent de l'évolution linéaire de la société dans ses dimensions économiques, technologiques ou matérielles.

Or, en 1960, Walt Whitman Rostow publie un livre *Les étapes de la croissance économique* et oppose sa théorie du développement au développement de type marxiste. Pour Walt Whitman Rostow, le développement est un processus historique linéaire passant par des étapes définies, par opposition à la vision dialectique des théories marxistes. Chaque pays traverse les mêmes étapes pour passer du sous-développement au développement. Ainsi tous les pays seraient en train de parcourir le même chemin, mais en sont à des étapes différentes. Ce qui change, ce sont les moteurs de la croissance à travers l'histoire. Le développement du

tiers monde devrait donc aller très vite car il peut bénéficier des acquis et de l'expérience du monde développé. D'après lui, après une phase d'accumulation du capital il y a une phase de décollage permettant aux pays sous-développés de « rejoindre » les pays développés. Dans cette théorie, le développement social est une conséquence naturelle du développement. Il convient donc de ne pas s'en occuper. Il compte sur l'effet de « percolation » de la croissance économique.

Selon François Perroux (1956), le développement est « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire accroître accumilativement et durablement son produit réel global* » (1956 : 12). Ceci dit, le développement implique l'amélioration du bien-être de toute la population et se traduit par une hausse de revenu par tête, un accroissement de la ration alimentaire et meilleurs accès aux services de santé et de l'éducation.

Dans les théories de l'action (Alain Touraine, 1965), le développement est le résultat des rapports dialectiques entre les trois types de mouvements sociaux, d'action critique, et d'innovation. En effet, le concept de développement constitue un système global d'actions dans les domaines tels que : l'économie, le social, et l'écologique. Ce concept se définit enfin par le processus total de construction sociale et citoyenne qui couvre tous les domaines politiques, économiques, socioculturelles de la vie. C'est un développement participatif qui implique le partenariat construit sur le dialogue, les relations entre les divers acteurs dans le cadre duquel est établi conjointement un programme de travail et les opinions diverses des membres de la communauté ainsi que les connaissances des populations autochtones sont délibérément recherchées et sont respectées. Et le développement social pourrait être en fait, selon Lê. Thanh Khoi (1984 : 58) un « *processus d'élévation de niveaux de vie de la population dans ses différentes composantes : alimentation, santé, logement, emploi* ».

Par conséquent, le développement peut être appréhendé comme une transformation positive de la société dans sa globalité. Cette transformation dynamique et voulue de la société nécessite une adaptation des changements et innovations induits au milieu et aux époques. Cette approche de développement contribue aussi à la transformation des rapports sociaux pour atteindre un développement équitable, durable, juste et participatif.

7.2.2. Le Développement économique

Dans la phase de construction de la pensée par les pionniers du développement (Walt Whitman Rostow, 1960 ; Arthur Lewis, 1963 ; Lord Bauer, 1803 ; ...), croissance économique et développement étaient synonymes. Le développement signifiait l'obtention d'une croissance économique significative sur une longue période. Ainsi, dans son ouvrage, *Les étapes de la croissance économique*, Walt Whitman Rostow définit le processus universel de développement des nations à partir de la croissance. La sortie du sous-développement implique avant tout un grand effort d'investissement. Le concept de développement est réduit à sa dimension économique : la croissance du revenu réel par habitant dans les pays du Sud.

Selon John Kenneth Galbraith « *le développement économique consiste un élargissement des possibilités des réussites à ceux qui ont le désir d'échapper à l'équilibre de la pauvreté de masse et ses cultures* » (1958 : 36) c'est à dire le développement implique une hausse du bien-être social, des changements des structures et des mentalités de la société toute entière. Il passe par l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation et ainsi que par la destruction des sociétés rurales.

Le développement inclut la croissance. Mais les économistes ont été amenés à distinguer le développement et la croissance. Selon François Perroux, la croissance est « *l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension : pour une nation, le produit global net en termes réels* » (Dictionnaire économique et social, 1990 : 115). Par contre le « *développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global* » (François Perroux, 1964 : 155).

Même si le développement implique la croissance, il ne peut se réduire à celle-ci. La croissance représente certes,

La dimension prédominante du concept, mais ne suffit pas pour rendre compte des autres dimensions que le développement incorpore. La croissance est d'ordre quantitatif et se traduit par l'augmentation des grandeurs économiques, considérée comme l'une des multiples composantes du phénomène complexe qu'est le développement. Même si la croissance demeure le préalable à tout effort de développement dans la mesure où toute amélioration du niveau de vie ou du bien-être social passe nécessairement par l'augmentation des quantités produites et l'accroissement correspondant des revenus, il s'avère important de préciser que le développement est bien plus que la croissance. Le développement, au-delà du concept de croissance qui est d'ordre quantitatif et mesurable, postule aussi des idées de quantité qui, d'ailleurs, échappent à toute mesure et débordent le champ de l'analyse

économique. Il implique une hausse du bien-être social, des changements dans les structures (la qualification de la main d'œuvre s'accroît, l'organisation de la production se complexifie) et finalement une mutation de la société toute entière » (Jean Ronald Legouté, 2001 : 15).

Il passe, comme le souligne Frédéric Teulon (1992), par l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation et produit au confluent de cette combinaison un système plus efficace (par accumulation de richesses) où les besoins humains se révèlent mieux satisfaits.

Ainsi, le concept de développement apparaît plus englobant que celui de croissance, en ce sens qu'il implique la croissance mais au-delà, met l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités en prenant en compte la variable genre, du chômage et de la pauvreté. Le développement ne peut s'opérer sans croissance mais « *une croissance sans développement* » est envisageable pour certains.

7.2.3. Le Développement socioéconomique

Avant de définir cette notion du développement socioéconomique, regardons que dis-nous chacun de ces variables liées au concept de développement qui ; a été précédemment défini. En effet, d'après Lê. Thanh Khoi le développement social pourrait être en fait, un « *processus d'élévation de niveaux de vie de la population dans ses différentes composantes : alimentation, santé, logement, emploi* » (1984 : 58). Le développement économique désigne, selon wikipédia, les évolutions positives dans les changements structurels (démographique, technique, industriel, sanitaire, culturel, social, ...) d'une zone géographique ou d'une population qui engendre l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. Par définition, ce concept de développement socio-économique, est un processus de participation des populations à la base aux activités d'une localité donnée concourant à l'amélioration des conditions de vie de cette communauté. C'est un développement qui demande la participation de tous à la prise des décisions, la conception et l'exécution des programmes de développement de leurs localités. C'est le principe du développement local participatif ou communautaire qui est selon Pasquero, cité par (Souare et al, 2010), un processus par lequel les membres d'une communauté locale prennent progressivement, la responsabilité de la croissance et du devenir de leur communauté et entreprennent, de façon planifiée et concertée, diverses activités facilitant l'atteinte de leurs objectifs. Par conséquent, il serait mieux de construire le tableau des indicateurs et variables de développement en corrélation avec le genre.

7.3. Le développement humain

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) propose la notion de développement humain.

Le développement humain ne se limite pas, loin s'en faut, à la progression ou au recul du revenu national. Il a pour objectif de créer un environnement le quel les individus puissent développer pleinement leur potentiel et mener une vie productive et créative, en accord avec leurs besoins et leurs intérêts. La vraie véritable richesse des nations, ce sont les habitants. Le rôle du développement consiste donc à élargir les possibilités, pour chacun, de choisir la vie qui lui convient. Ce concept dépasse ainsi largement celui de croissance économique. En effet, celle-ci n'est qu'un moyen aussi important soit-il d'accroître ces choix » (PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2001 : 4).

Le concept de développement humain traduit une préoccupation ancienne : placer l'homme au centre du processus de développement tout en respectant le principe de la variable genre. Ce rappel prend toute sa valeur dans un contexte néolibéral où le respect des grands équilibres macroéconomiques reste la priorité pour les pays du Sud.

7.4. Le développement durable/soutenable

Avec la publication du rapport Brundtland (1987), est apparu le concept de développement durable. Selon ce rapport, « *le développement durable répond aux attentes des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* » (Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, 1988 : 5). Le développement durable postule qu'un développement à long terme n'est viable qu'en conciliant trois aspects indissociables :

- Le respect de l'environnement ;
- L'équité sociale ;
- La rentabilité économique.

Concrètement, le développement durable met en lumière la nécessité de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement naturel, d'assurer la pérennité des ressources, de réduire les différences de niveau de vie des populations, de favoriser l'autosuffisance des communautés, et de permettre le transfert des connaissances ou des richesses (y compris les richesses naturelles) d'une génération à l'autre.

Pour les uns, le développement soutenable/durable, c'est un développement respectueux de l'environnement. L'accent est alors mis sur la préservation des écosystèmes. Selon Serge Latouche (1986), le développement signifie dans ce cas :

« Bien-être et qualité de vie satisfaisants, et on ne s'interroge pas trop sur la compatibilité des deux objectifs, développement et environnements. Cette attitude est assez bien respectée chez les militants associatifs et chez les intellectuels humanistes. La prise en compte des grands équilibres écologiques, doit aller jusqu'à la remise en cause de certains aspects de notre modèle économique de croissance, voire même de notre mode de vie (Ibid : 43).

Cela peut entraîner la nécessité d'inventer un autre paradigme de développement (encore un ! mais lequel ? On n'en sait rien). Pour les autres, l'important est que le développement tel qu'il est, puisse durer indéfiniment. Cette position est celle des industriels, de la plupart des politiques et de la quasi-totalité des économistes (Serge Latouche, 2004). En fait, il apparaît que le développement durable ne peut en aucun cas être séparé de la croissance économique (Nicholas Georgescu-Roegen, 2020). Or, la société de croissance n'est pas souhaitable pour au moins trois (03) raisons : elle engendre une montée des inégalités et des injustices, elle crée un bien-être largement illusoire ; elle ne suscite pas pour les « nantis » eux-mêmes une société conviviale, mais une anti-société-malade de sa richesse (Serge Latouche, 2003).

7.5. La dimension socioculturelle du développement

A la fin des années 1960, s'opère une rupture par rapport à la vision et aux pratiques antérieures du développement caractérisé par Serge Latouche, économiste technocratique. Le développement devient *« la projection du désir devenu la projection du désir et du délire du Tiers Monde, toutes les constructions possibles pourraient s'abriter désormais derrière ce concept qui, vidé de son contenu réel/rationnel, perd toute rigueur et devient le point de mirage de toutes les aspirations »* (Serge Latouche, 1986 : 10).

Ainsi, le concept de développement, en intégrant le social et l'humain, subit une véritable révolution sémantique. Au développement tout court confiné dans le contenu sémantique exclusivement économique qui le simplifiait outrancièrement, on associera désormais des épithètes qui témoignent du droit à l'expression des valeurs culturelles des civilisations issues de l'histoire et des situations sociales spécifiques des sociétés émergentes (Jean Ronald Legoué, 2001). Pour lui,

« à la notion de self-reliance, d'autonomie ou développement aut centré qui fit son entrée dans la littérature du développement, se succèdent les concepts de développement endogène, développement solidaire, communautaire, intégré, authentique, autonome et populaire, durable, humain, harmonisé, participatif, global, l'écodéveloppement, l'endo-développement, l'ethnodéveloppement et pour finir, le développement socialiste » (Jean Ronald Legoué, 2001 : 17-18).

Ces qualificatifs accolés au terme de développement traduisent la nécessité d'intégrer nouvelles dimensions dans le processus de développement qui doit bénéficier à l'ensemble des populations. Ces expressions intègrent dans bien des cas une dimension idéologique qui suggère les objectifs à atteindre ainsi que les voies pour y parvenir.

7.6. La dimension politique du développement

Partant de l'idée que le développement implique une politique systématique et cohérente de l'Etat dans le but de promouvoir le progrès économique et social d'un peuple (Jean Ronald Legouté, 2001) il devient clair que le contenu du concept ne saurait, en aucun cas, se dissocier des impacts produits par l'intervention des pouvoirs publics dans le processus de développement (Serge Latouche, 2003). La dimension politique du développement se focalise autour du rôle de l'Etat au sein du processus de développement. Ce rôle a fait l'objet de grands débats. La contre révolution néoclassique a tout d'abord prôné la réduction drastique du rôle de l'Etat au profit du marché (Bernard Conté). Devant les échecs, les néoclassiques ont dû au moins implicitement reconnaître la dimension politique du développement notamment à travers la « bonne gouvernance ».

En somme, le développement se présente comme un phénomène dynamique complexe et multidimensionnel.

Tableau n°2 : Construction des variables et indicateurs

Concept	Dimension/ Composante	Indicateur qualitatif	Indicateur quantitatif	Hypothèse	Moyen de vérification
Variable Genre	Sociale	Cohésion sociale	Nombre des projets élaborés et mises en œuvre par les associations locales/ ONG et organismes de développement.	La variable genre est une approche dont l'application positive permet la restructuration et la redynamisation du système social basé sur la culture-tradition. La variable genre varie aussi en raison inverse du poids et la valeur de la tradition: plus il y a de discrimination latente ou ouverte, moins les groupes sociaux sont solidaires	Rapport d'activité des projets exécutés et guide d'entretien.
	Economique	Absence/manque des ressources Non contrôle de ressources Manque d'autonomie des femmes	Nombre de projet communautaire mis en œuvre avec la participation des femmes- hommes dans les instances et la prise des décisions		
	Culturelle	Respect de la tradition et des normes sociales Prise en compte de la variable genre dans la société	Nombre de projets exécutés pour le genre		
	Politique	Démocratie Enjeux politiques Bonne gouvernance Discrimination négative des femmes ; Transparence	Nombre de conférence-débats, séminaires ouverts depuis 10 ans pour la prise en compte de la variable genre ; Nombre des associations féminines en place		
Développement	Social	Participation citoyenne dans les prises des décisions Changements de vision et comportements ; Equité sociale	Pouvoir Organisation sociale Obligation de rendre compte	Le développement est un processus de construction sociale et citoyenne couvrant les domaines politique, économique et socioculturels de la vie	Rapport d'activité des projets exécutés et guide d'entretien.
	Economique	Production des biens Niveau des investissements (salaires, matériels et logistiques)	Distribution équitable Consommation des biens	Les perceptions des populations locales sont fonction des opportunités techniques, financières et matérielles escomptées au terme de sa faisabilité.	Rapport d'activité des projets exécutés et guide d'entretien.
	Ecologique	Relations entre l'homme et la nature (Faunes terrestres, aquatiques, flore) Impact sur les ressources naturelles.	Flore Ressources minières Superficie des terres	Les stratégies locales, nationales et multi partenariales de conservation des écosystèmes forestiers dépendent des politiques mises en place de chaque société.	

Source : Enquête de terrain

VIII- PLAN DU MEMOIRE

Hormis cette introduction qui, présente l'état de la question, pose le problème, la problématique, définit les hypothèses, les objectifs du travail et présente brièvement les procédés méthodologiques de la recherche et d'explication, toile de fond ayant servi à la collecte, au traitement et à l'analyse des données et à l'explication, ce travail comprend quatre chapitres.

✓ **Première partie : La commune de Lobaye/Ngotto et la prise en compte de la variable genre**

Le premier chapitre de ce travail nous amène à la présentation du milieu d'étude tant sur l'environnement géopolitique, le contexte politique communal, des données sociodémographiques, l'environnement socio-économique et communautaire, les facteurs socioculturels et relations entre hommes et femmes que la situation de pauvreté et relations entre hommes et femmes.

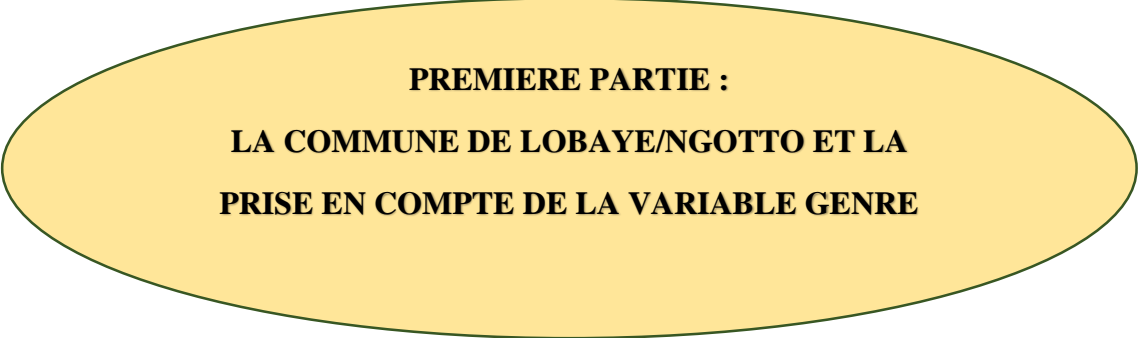
Le second chapitre présente quant à lui l'état de lieux sur la prise en compte de la variable genre au niveau national et dans la commune de Lobaye/Ngotto. Il est consacré à la revue de la littérature sur les différentes politiques, textes, lois et conventions dans le cadre de la prise en compte de la variable genre en corrélation avec le développement socioéconomique.

✓ **Deuxième partie : Enjeux de la prise en compte de la variable genre dans le développement socioéconomique de la commune de Lobaye/Ngotto**

Le troisième chapitre dans cette deuxième partie, présente non seulement la variable genre, sa manifestation comme facteur du développement socio-économique de la commune et les stratégies promues mais aussi de l'importance de la prise en compte de la variable genre dans toutes les actions du développement au niveau du gouvernement, des organismes internationaux et nationaux. Il présentera aussi

Le quatrième chapitre, lui, exposera les besoins, enjeux de la prise en compte de la variable genre et systèmes de représentation des acteurs dans le processus du développement socio-économique de la commune de Lobaye/Ngotto. Il sera question de prendre en compte les besoins, enjeux pour la prise en présence dans la prise en compte de la variable genre et du développement socio-économique.

Au terme de la présentation de notre plan de travail, il importe de présenter la commune de Lobaye/Ngotto et la prise en compte de la variable genre, la première partie de notre étude.



PREMIERE PARTIE :
LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO ET LA
PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE

Introduction Partielle

La République Centrafricaine a ratifié plusieurs textes, conventions et pris l'engagement dans le cadre de la prise en compte de la variable genre dans sa politique gouvernementale. Cette politique de la prise en compte de la variable genre doit se faire sur toute l'étendue du territoire malgré les multiples crises politico-militaires qui ont sérieusement détruit le tissu socio-économique de ce pays depuis 2012, affaiblissant les capacités de l'État à jouer son rôle de protection des populations et de leurs biens. Cependant, en ce qui concerne la variable genre, force est de constater qu'il y a un manque de données ventilées dans tous les secteurs et domaines thématiques, même si certaines données sectorielles limitées sont actuellement disponibles.

Assurer la prise en compte de la variable genre n'est pas seulement une question de droit, c'est aussi un moyen de favoriser la croissance économique, de réduire la pauvreté et de promouvoir le progrès social. La prise en compte de la variable genre apporte bien plus qu'un revenu pour vivre et survivre dans les ménages ; c'est aussi source d'estime de soi, de statut social, de sécurité et de dignité. Les sociétés ont donc l'obligation de créer un environnement socio-économique propice pour que tous les citoyens puissent exercer leur droit au travail en utilisant pleinement leur potentiel.

Aussi, convient – il de parler dans cette partie de travail de l'identification, de l'analyse et de l'évaluation des politiques de la prise en compte de la variable genre. Autrement dit, il s'agit d'explorer dans les documents politiques et juridiques, tels que les textes de lois, les programmes et projets de développement, la manière dont les autorités administratives appliquent la prise en compte de la variable genre en République Centrafricaine tant au niveau national que local. Evoquer la prise en compte de la variable genre, ici, renvoie aux relations entre l'homme et la femme, au pouvoir et au développement inclusif. De ce fait, un développement inclusif implique la participation de tous au développement et à la gestion de choses publiques.

Ainsi, pour mieux appréhender la prise en compte de la variable genre dans les actions de développement, il nous est nécessaire et opportun de présenter, au préalable, la commune de Lobaye/Ngotto notre milieu d'étude, décrire la connaissance, les expériences et les relations que les populations locales de Ngotto entretenaient historiquement entre elles avant de passer en revue les politiques de la prise en compte de la variable genre.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO

Ce chapitre est consacré à la présentation ou encore description du milieu d'étude qui est la commune rurale de Lobaye/Ngotto (devenu collectivité en 1937) dans son ensemble.

I. CONTEXTE POLITIQUE ET HISTORIQUE DE LA COMMUNE

Le contexte géopolitique et historique de la commune présente : l'environnement géopolitique, le profil historique de création de la commune et l'historique du peuplement et d'occupation de la commune.

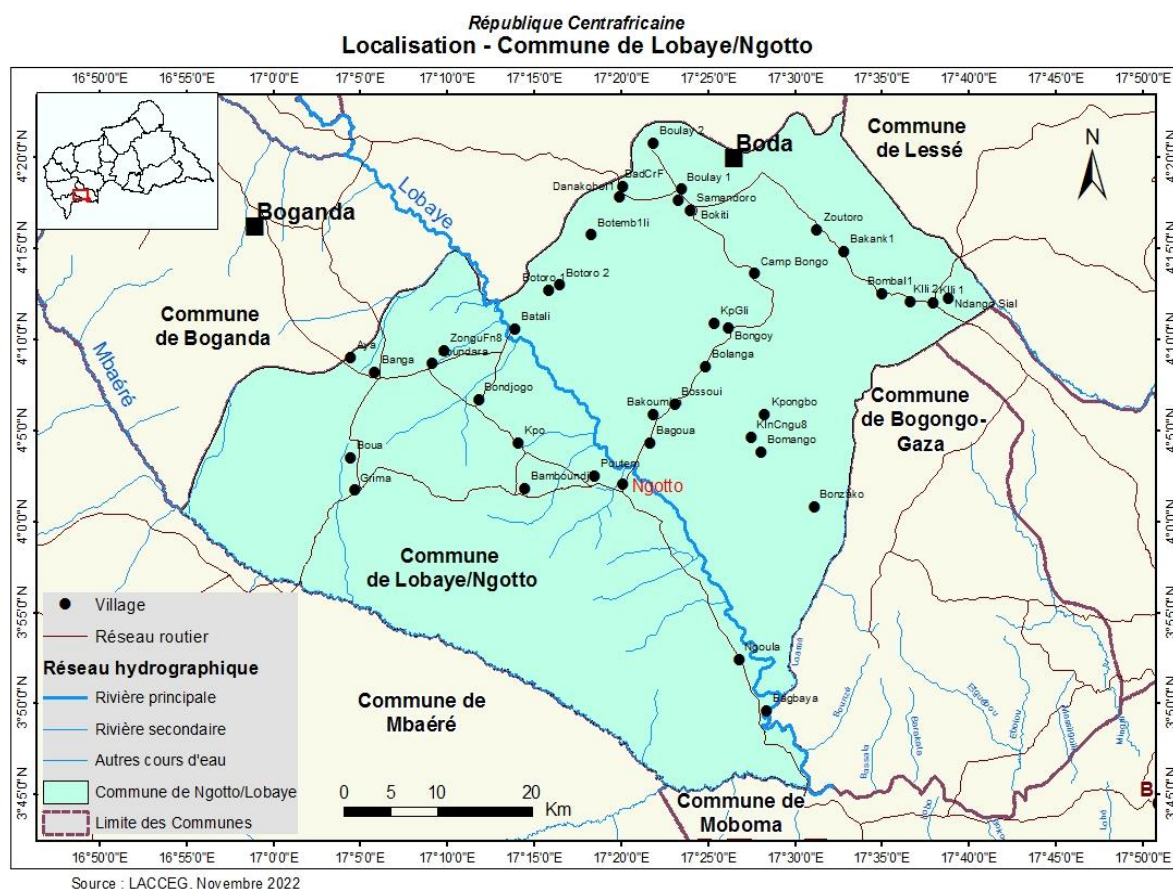
I.1. Environnement géopolitique de la commune

Avant de présenter l'environnement géopolitique de la commune de Lobaye/Ngotto, il est judicieux de faire un bref aperçu de la République Centrafricaine. En fait, la République Centrafricaine est située au centre de l'Afrique ; entourée à l'Ouest par le Cameroun, au Nord par le Tchad, au Sud par le Congo–Brazzaville et la République démocratique du Congo (RDC), et à l'Est par le Soudan du Sud. La RCA est un pays situé juste au Nord de l'équateur. Elle couvre une superficie de 623 000 Km² pour une population estimée 6 091 097 d'habitants (RGPH04, 2021). La capitale Bangui est localisée au Sud du pays. La situation géographique du pays, ainsi implantée au centre de l'Afrique, rend difficile son accès à la mer. Depuis Bangui sa capitale, les voies les plus courtes vers l'océan passent par le Cameroun (voie routière) jusqu'au port de Douala (1520 Km) ou les deux Congo (voie fluviale Trans équatoriale) jusqu'aux ports de Pointe-Noire ou de Matadi (1700 Km).

Située au Sud-Ouest de la République centrafricaine, la commune de Lobaye/Ngotto couvre une superficie de 7625 Km² et est limitée à l'Ouest par la commune de Boganda, au Nord-est, par les communes de la Lessé et de Boda, au Sud par la commune de Mbaéré-Bambio et la commune de Moboma, et à l'Est par les communes de Bogongo-Gaza et de Nola (Mbaïki).

Le chef-lieu Ngotto est localisé à l'Est de la commune. Enclavée, sa position géographique pose de problème pour les échanges commerciaux ; elle a encore un bac-passeur sur le cours d'eau lobaye permettant d'accéder au chef-lieu Ngotto. Elle est arrosée par de nombreux cours d'eau : la rivière lobaye et ses affluents, la Mbaéré et ses affluents (Kodé, Yaya), les rivières Loamé, Kelly et l'Ibéléké.

Carte n°1 : Localisation de la commune de Lobaye/Ngotto



La commune de Lobaye/Ngotto se situe sur un vaste plateau de formation gréseuse, faisant partie du grand plateau de Carnot dont l'altitude moyenne varie de 400 à 680 mètres. Aussi, le chef-lieu Ngotto étant à l'Est de la commune, certains villages lui sont très éloignés et même inaccessibles en raison d'un réseau routier en mauvais état dû à l'insuffisance des efforts de désenclavement et souvent en insécurité. Les saisons de pluie aggravent le plus souvent les conditions de circulation routière, et les villages les moins desservis sont obligés de se ravitailler dans les communes voisines plus proches (Boda, Mbaéré-Bambio, etc) qu'au niveau du chef-lieu. Ce phénomène a entraîné tout un brassage socioculturel des quatre coins de la commune.

La formation pédologique de la commune comprend des sols ferralitiques remaniés au Sud qui évoluent vers le Nord en sols ferralitiques appauvris et sableux. Ces sols ferralitiques et sableux se caractérisent par une fertilité limitée nécessitant une gestion appropriée dans le cadre de certaines activités agricoles. La plupart des sols de la commune sont très sensibles à l'érosion, mais sont riches en éléments nutritifs propices à la culture. Le sous-sol communal regorge un important potentiel minier dont l'exploitation (Or, diamant, mercure) reste

artisanale. Bien que relié l'Oubangui qui est un affluent du fleuve Congo par le cours d'eau lobaye, la commune de Lobaye/Ngotto n'a pas un ouvrage d'art facilitant son accès routier. C'est une commune enclavée dont le chef-lieu est à 250 km de la capitale Bangui. L'enclavement de la commune a toujours conduit à rechercher des moyens de subsistance et pour la jeunesse à se focaliser sur l'exploitation artisanale des minerais. Ce potentiel minier économiquement fiable est resté inexploité en raison des effets combinés des risques politiques et du faible niveau des infrastructures (mauvais état des routes, insuffisance de l'électricité).

La commune de Lobaye/Ngotto dispose également d'une forêt riche en espèces exploitables à laquelle s'ajoutent des conditions climatiques variées favorables à l'exploitation de cultures diversifiées (arachide, palmier à huile, cacao, café, etc.) et d'un riche réseau hydrographique favorable à la pêche. Ce climat est tropical humide de type Guinéen au Sud et tropical semi-humide de type Soudano-Guinéen au Nord, avec des précipitations annuelles moyennes allant de 1500 mm à 1700 mm. Ce climat est marqué par deux saisons : une saison sèche qui dure 4 mois, de novembre à février et une saison pluvieuse qui dure 8 mois et s'étend, avec certaines variations, du mois de mars au mois d'octobre. Cette saison des pluies est marquée par de très fortes précipitations, notamment durant les mois de Juillet, Août et Septembre.

La végétation se répartit du Sud au Nord entre une forêt dense semi-décidue qui se dégrade en allant vers le Nord, et une savane arbustive comportant quelques galeries forestières. Les zones de forêt dense permettent l'exploitation forestière et sont favorables aux activités de chasse et cueillette. La forêt de Ngotto est riche de nombreuses essences forestières telles : Dibétou, Doussié pachi, Douchié rouge, Etimoé, Eyong, Latanza, Iroko, Kossipo, Kotibé, Lati, Longui blanc, Longui rouge, Mukulungu, Padouk, Pao rosa, Sapelli, Sipo, Tali, Tiama. La partie Sud de cette forêt est plutôt peuplée d'essences telles Aniégré, Limba, Ayous, Iroko, Sipo, Sapeli, Tali, Dibétou, Padouk, Miku, Bossé, Manilkara, et Kosipo. Avant la crise politique de 2013, un certain nombre de ces essences étaient exploitées par la société IFB.

Sur le plan administratif, la commune est découpée en neuf (09) arrondissements et soixante-quatorze (74) villages ou quartiers. Cette organisation administrative est marquée à la fois par une forte centralisation et par une faible présence de l'État dans la commune. La commune de Lobaye/Ngotto est administrée et gérée par un Conseil Municipal composé de six membres nommés par Décret présidentiel (Décret n°20.049 du 23 Février 2020) : un Président de la Délégation Spéciale, deux Vice-présidents et trois Conseillers municipaux. Depuis la

création de la commune en 1937, elle a connu 15 Maires/Présidents de Délégation Spéciale. Au niveau de la population, les groupements des villages sont administrés par un chef de groupe (1^{er} degré). Les villages et quartiers sont administrés par un chef de village (2^{ème} degré) assisté du conseil villageois. Ce conseil est composé du chef de village ou de quartier, d'un secrétaire, d'un juge coutumier et d'un conseiller villageois.

Le dernier RGPH-04 (2021) chiffre la population de la Préfecture de la Lobaye à 34 108 habitants et la commune quant à elle compte 42 000 habitants (Association Batali, Rapport PDL-2022) suite à l'élaboration du Plan de Développement de la Commune. La population de la commune est jeune autrement dit moins de 18 ans et l'espérance de vie à la naissance est estimée à 52 ans. Malgré un potentiel naturel très important et une terre agricole très riche, la commune demeure l'une des deux (02) communes de la Sous-préfecture de Boda la plus pauvre. Les différents conflits ont mis à mal la politique de la commune en matière de la prise en compte de la variable genre. Les pesanteurs socioculturelles ont contribué au blocage à la prise en compte de la variable genre.

I.2. Le profil historique de création de la commune

La population centrafricaine est issue des migrations datées du 18^{ème} siècle ou 19^{ème} siècle. Alors, cette zone a été occupée par les Boffi vers 1820 avec leur chef de file Samba NGOTTO qui signa une alliance de protectorat quelques années plus tard en 1890 avec Pierre Savorgnan de Brazza qui créa aussitôt le district de Ngotto puis en 1903 un poste militaire y est établi. En 1905, la région de la Lobaye, située sur la rive droite de l'Oubangui est créée dans la colonie française du Moyen Congo. La rive gauche de la Lobaye est cédée à l'empire Allemand en 1911, alors que la rive droite et le poste de Mongoumba demeurent français. En effet, au début de la première guerre mondiale en 1914, une colonne française reprend cette région qui était sous le contrôle Allemand. Alors, la circonscription de la Lobaye se fonda en 1919, avec Mbaïki comme chef-lieu de la préfecture. Après divers changements dans les années 20, cette circonscription est rétablie par les Allemands et s'étend sur la partie Est de la Haute Sangha (devenue aujourd'hui Sangha Mbaéré) et les postes de Mbaïki, Boda et Bambio lui sont rattachés et la zone était plusieurs fois chef-lieu de subdivision.

Une insurrection paysanne dite la guerre du Kongo-Wara (guerre que l'on fait avec la houe, car wara signifie « houe ») se dressa contre l'administration coloniale en 1928, en particulier dans la région de la Lobaye et, dans cette zone de Ngotto, particulièrement aux environs de village Poutem. En 1935, la localité devint le siège du poste de contrôle

administratif du département de Haute-Sangha (actuel Sangha Mbaéré). Et c'est en 1937 que Ngotto est devenue une collectivité territoriale ou encore commune.

Il convient de préciser que Samba NGOTTO était un chef redoutable. Habile guerrier, il organisait des combats contre les autres chefs tribaux. Sa renommée parcourait toute la zone et ses sujets lui doivent obéissance et respect absolu. Sous ses commandements, des grandes fêtes traditionnelles s'organisaient, soit à l'intention des aïeux, soit pour célébrer la victoire des Bofi sur les tribus.

Le nom de la commune est composé de deux mots (Lobaye/Ngotto) qui provient du nom de la cours d'eau *Lobaye* qui la traverse et se jette dans la rivière Oubangui, elle-même affluent nord du fleuve Congo et du redoutable guerrier. Cette commune fut aussi connue depuis longtemps sous le nom de Ngotto attribué au guerrier Samba qui ; est le nom d'une flûte indigène fabriquée à base de fruits sauvages. Enfin, l'histoire de cette commune ne peut s'écrire sans souligner la présence des pygmées, premiers habitants dont le passé est difficile à cerner. Les groupes de la réserve parlent pour l'essentiel Bofi, dialecte Gbaya ou Babinzèlè, dialecte Bantou. Ces différents parlars doivent faire l'objet d'une étude pour retracer ce ne fusse que la profondeur du contact pygmée/Boffi ou pygmée/bantou afin de contribuer à la connaissance historique générale.

I.3. Historique du peuplement et d'occupation de la commune

L'historique du peuplement ou d'occupation de la commune présente deux (02) cas : les pygmées qui sont les tous premiers occupants de cette zone forestière et les bantous qui sont venus les rejoindre dans cette contrée suite à la menace des envahisseurs du 18^{ème} siècle.

I.3.1. Les pygmées

Les pygmées Aka sont des autochtones de la commune. Ils vivent traditionnellement en forêt et/ou bordure de la forêt. De nos jours, certains se sont installés à l'entrée et à proximité de certains villages (Ngotto-Manguenzo, Poutem 2, Bamoundji et Bondjongo) pour vivre de façon semi-sédentarisés avec la population bantoue, les Bofi. D'autres continuent de vivre dans des campements en forêt. Il existe au moins dix-huit (18) campements ou villages Aka dans la commune : Ngotto-Manguenzo, Poutem, Bamoundji, Kpô, Touandjio, Mbangali, Ngola, Bagbaya, Bongolo, Géomètre, Billy, Bomango-Manguenzo, Grima, Zoundodé, Aya, Banga, Bondara, Bondjogo. L'installation de ces pygmées demeure très lointaine à celle des Bofi. L'histoire révèle que les pygmées communément appelés « Bambénga » sont les originaires de la Centrafrique dans la grande forêt du Sud-Ouest (frontière avec les deux Congo et le

Cameroun). D'après l'anthropologue Serge Bahuchet, l'aire influence des pygmées s'étend de la Lobaye à la Mbaéré au Nord, de la Sangha à l'Oubangui au Sud jusqu'à leurs confluent avec le Congo.

Ces pygmées Aka ont une forte connaissance locale de l'univers forestier qui demeure leur cadre naturel de vie et de production. En résumé, le système d'organisation des pygmées Aka conserve encore sa cohérence et reste un élément déterminant qui maintient la cohésion de la communauté et assure la protection sociale de chaque membre. Face parfois aux rejets exprimés par les populations voisines, les pygmées Aka renforcent leur capacité à se maintenir ensemble en s'appuyant sur le respect de la hiérarchie, de l'autorité et sur le sentiment profond de respect vis-à-vis de la famille.

I.3.2. La population bantoue

Historiquement, l'ethnie Bofi et les minorités ethniques Pygmées Aka demeurent les populations autochtones qui peuplent la commune de Lobaye/Ngotto.

Les Bofi auraient fui la guerre de Sokoto dans l'Etat de Bornou (situé autour du lac Tchad) et la conquête du Nord montagneux du Cameroun par les Foulbés pour occuper l'Ouest centrafricain dès 1820. C'est à l'issue de cette fuite, qu'ils vont coloniser les zones de savanes périphérique à la zone forestière actuelle de Ngotto (Plan de Développement de la Commune, 2022). Selon Pierre Vennetier, dans l'Atlas de la RCA, un groupe important de Bofi parti avant les autres auraient traversé la rivière Oubangui et d'autres se seraient installés sans conflits violents entre les cours d'eau Lobaye, l'Oubangui et la Sangha. Ils vont mettre en place une organisation sociale autour de leur puissant guerrier, chef historique Samba NGOTTO qui signa en 1890 à Poutem un traité de protectorat avec l'explorateur français Pierre Savorgnan de Brazza. Au sortir de la colonisation, les terroirs des Bofi vont accueillir l'arrivée en vague des migrants nationaux et étrangers attirés par la richesse des ressources forestières, fauniques et minières.

Concrètement, les Bofi étaient homogènes et vivaient toujours cachés avec leur famille respective. L'appellation « Bofi » puise sa source dans « *Gbofio* », qui désignait les individus destinés à mourir, ce qui devient par la suite « *Bofi* » c'est-à-dire les gens qui ne sont plus destinés à mourir, après la grande réunification des grands chefs tribaux autour de Pierre Savorgnan de Brazza (Monographie de la Commune, 2012).

Les principales ethnies ayant migrés pour s'installer dans la commune sont entre autres : les Gbaya, les Kaba et les Karé venus de Bossangoa, Paoua (Ouham et Ouham Pendé – Nord

de la Centrafrique), les Ngbaka et Issongo (Mbat) de la Lobaye (Sud), les Mandja de Kaga Bandoro, Dékoa et Sibut (Nana-gribizi et Kémo – Centre Nord de la Centrafrique), les Banda, les Gbanziri venus de Bambari (Ouaka - Centre). Associés à d'autres ethnies en provenance de Bangui, ces allochtones vivent en symbiose avec les communautés autochtones de Ngotto. Toutes ces ethnies étaient arrivées progressivement et suite à l'installation dès l'année 1992 d'une des composantes du « Programme régional de conservation et de valorisation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale » (ECOFAC), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le « Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ». Ce programme était destiné à surveiller les écosystèmes fragiles de la région tout en mettant en œuvre une activité forestière à caractère durable. L'installation de la société d'exploitation forestière (Industrie Forestière de Batalimo), qui a été titulaire du Permis d'Exploitation et d'Aménagement 169 octroyé en 1997 a entraîné aussi à l'époque un afflux massif de population extérieure en quête d'emploi (PDL de la Commune, 2014). Cette société française n'exploite plus aujourd'hui dans la commune au profit d'un nouveau partenariat russe.

Au terme de la présentation du contexte géopolitique et historique, il importe mieux de jeter un œil sur le contexte socio-culturel et économique.

II. CONTEXTE SOCIO- ECONOMIQUE ET CULTUREL DE LA COMMUNE

Le contexte socio-économique et culturel de la commune de Lobaye/Ngotto présente dans son ensemble l'environnement socio-économique et communautaire d'abord, ensuite la situation de pauvreté et relations entre hommes et femmes et enfin les facteurs socioculturels et relations entre hommes et femmes.

II.1. Environnement socio-économique et communautaire

La faiblesse de l'économie centrafricaine, combinée aux effets conjugués du contexte de crise, a fait baisser le niveau de vie de la population. Dans la commune de Lobaye/Ngotto, l'économie est essentiellement dominée par le secteur primaire. En effet, ce secteur agricole qui referme aussi l'élevage, la pêche, la foresterie et la chasse, a contribué par le passé à un développement du capital humain. La contribution de ce secteur après ces multiples crises a chuté ; ce qui a occasionné le retrait de certains opérateurs économiques vers la ville de Boda. Cette baisse a continué mais de manière plus modérée.

Concernant les données sociocommunautaires, le système éducatif comprend huit (08) écoles publiques (Ngotto, Bossoui, Kpongbo, Bagbaya, Bagoua, Botoro, Grima et Poutem)

avec deux (02) enseignants qualifiés. Les autres agents sont des « maîtres-parents ». Il existe des écoles à statut différent ou associées à l'état : l'ECAC (Enseignement Catholique Associé de Centrafrique) de Ngotto, ainsi que cinq (05) écoles paroissiales communautaires rassemblées dans un comité des écoles paroissiales à : Bossoui, Tokodé, Ngola, Mbangali, Bondoye (non fonctionnelle). Elles sont appuyées et gérées par la paroisse catholique en partenariat avec l'Association Batali (Rapport d'activité scolaire ECAC, 2021). Elles comptent 33 enseignants dont un enseignant diplômé d'état, et des maîtres-parents qui reçoivent souvent des formations. Il existe six (06) écoles d'intégration destinées aux enfants Aka, créées par le diocèse de Mbaïki, et aussi appuyées par l'Association Batali (Ibid). Parmi toutes les écoles citées, 02 possèdent des sections de maternelle (ECAC Ngotto, école paroissiale de Bossoui). Il existe un Collège d'Enseignement Secondaire (CES) à Ngotto-centre, provisoirement logé dans les bâtiments de la paroisse de l'Eglise catholique qui connaît des problèmes d'affectation d'enseignants qualifiés et réguliers (Rapport d'activité du secteur scolaire, 2021).

Par ailleurs, il convient de souligner l'aspect inégalitaire de la distribution en eau potable ce qui a pour corollaire la propagation des maladies d'origine hydrique. Pour l'ensemble de la commune, on dénombre au total 36 forages dont 11 en panne, un système d'adduction d'eau à Ngotto (depuis le bélier) et 4 sources aménagées, pour une population de 42 000 habitants. L'accès à l'eau potable est l'un des problèmes majeurs auquel est confrontée la population du fait du nombre limité des points d'eaux (forages et sources aménagées) et du mauvais état de ces points d'eau. La division sexuelle du travail reste de manière générale un problème préoccupant pour la femme qui doit chaque jour doubler d'effort pour couvrir les besoins en eau potable en période de pénurie, ce qui constitue un facteur de déscolarisation des filles, lesquelles sont aussi asservies par cette corvée d'eau dans la commune.

En plus, la faiblesse du secteur de la couverture sanitaire s'explique par l'insuffisance des infrastructures et moyens logistiques favorisant l'extension de nombreuses maladies. Pour l'ensemble de la commune de Lobaye/Ngotto, on dénombre seulement treize (13) formations sanitaires, dont quatre (04) centres de santé, neuf (09) postes de santé, une (01) pharmacie diocésaine (sous dépôt-de Ngotto) pour une population estimée à 42 000 habitants (Monographie de la Commune, 2021). Du point de vue endémique, les maladies les plus courantes sont le paludisme, les maladies hydriques, les parasitoses infectieuses (District sanitaire de Boda, mai 2022). A ces infections, s'ajoute l'anémie qui mine les capacités physiques et mentales des enfants et constitue un handicap pour leurs performances scolaires.

Les infrastructures sanitaires sont inappropriées pour assurer la santé des populations de ladite commune (Ibid).

Dans la commune de Lobaye/Ngotto, le système de production local repose sur deux grands axes : les activités de subsistance, pratiquées par les femmes et les activités minières, de rente pratiquées par les hommes (PDL de la Commune, 2022). En effet, les femmes s'occupent de la production et de la collecte des denrées de base du ménage (manioc, maïs, haricots, banane plantain, tarot, ...). Tandis que les hommes se chargent de l'exploitation minière de manière artisanale et de l'entretien de leurs plantations de café associé à la chasse et pêche. De même, les pygmées sont utilisés comme une main d'œuvre dans les plantations agricoles, principalement les caféiers (Ibid).

Les infrastructures marchandes n'existent pas presque (un seul hangar de marché à Ngotto centre). Cependant, les femmes pratiquent dans les villages un commerce de subsistance devant leur maison, véranda, où elles installent arachides, manioc, ... et bien d'autres. Un marché de troc s'est instauré alors entre les différentes communautés. Les populations se ravitaillent vers l'espace urbain (Boda – Chef-lieu de la Sous-préfecture) qui possède d'une grande infrastructure marchande (PDL de la Commune, 2022). Le marché permet l'approvisionnement en besoin de première nécessité, en intrants agricoles et l'écoulement des produits agricoles et d'élevage. Lobaye/Ngotto étant une zone à dominance agricole et minière, les activités de commerce sont pratiquées avec une importance particulière.

Dans le domaine du transport, le principal mode est le transport routier et les motos taxis sont utilisés pour désenclaver la localité (Monographie de la Commune, 2022). Le secteur équipement et transport éprouve des difficultés pour réhabiliter les réseaux routiers de la préfecture de la Lobaye en général et de Ngotto en particulier, construire un ouvrage d'art (pont) sur le cours d'eau lobaye à Ngotto ; ce qui rend certains villages plus enclavés que d'autres surtout les paysans se sont confrontés à certaines difficultés pour écouler leur récolte et s'approvisionner en produits de première nécessité (Rapport d'activité ONG Plan International, 2021). En plus, le transport aérien qui se faisait à l'époque par la société Safari-chasse dénommée "Île du Buffle Rouge" s'était arrêté depuis le commencement de la crise militaro-politique de 2012 en Centrafrique (Monographie de la Commune, 2022). Au Sud de la forêt de Ngotto, les pygmées Aka ont un attachement plus fort à leur langue. Ils se reconnaissent eux-mêmes comme étant différents des pygmées Bofi. Pour ce groupe pygmée, les déplacements font encore partie intégrante de leurs habitudes (Ibid).

II.2. Situation de pauvreté et relations entre hommes et femmes dans la commune

En République Centrafricaine, toutes les politiques de développement qui ont été mises en place après l'indépendance n'ont pas permis de corriger les inégalités entre les régions (Atlas Administratif, OCHA : 2013) et les lieux de résidence d'une part et la prise en compte de la variable genre d'autre part. La gent féminine a toujours été victime de nombreuses disparités dont l'État s'est attelé à réduire. Ces disparités concernent d'abord la prise en compte de la variable genre, l'accès aux services sociaux de base, aux crédits, aux facteurs de production, à la gestion de la cité, etc. (Rapport PNUD, 2019). Bien qu'il n'ait pas de chiffre, on observe que le niveau de vie des populations était inférieur à celui des années 2000.

D'après le rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD (2019) entre 2016 et 2018, l'analyse de l'évolution tendancielle du revenu des ménages centrafricains par intervalle révèle qu'une plus grande proportion de ménages dispose d'un revenu très faible. Cette situation permet de donner un justificatif à la position de la RCA qui se trouve au rang de 188^{ème} sur 189 pays en 2020 en ce qui concerne l'IDH. L'Indicateur sexospécifique de Développement Humain (ISDH) place la RCA au rang de 153^{ème} sur 177 pays en 2016 (Rapport FAO, 2018) confirmant ainsi la forte corrélation qui existe entre les inégalités de genre et la pauvreté. Or, en tant qu'approche de développement, la variable genre se fonde sur la justice sociale et sur le fait que le maintien de femmes et/ou de l'homme dans une position inférieure nuit au développement. L'objectif de cette approche est de promouvoir des valeurs d'inclusivité et de participation dans la société et à long terme un partenariat interrelationnel entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, les riches et les pauvres, dans la définition et l'orientation de leur avenir individuel et collectif.

Le mode de construction dans la commune de Lobaye/Ngotto montre comment la pauvreté est aussi accrue. L'habitat est disposé différemment selon qu'on se trouve dans les petits villages que les gros villages, centres d'arrondissement. Les maisons d'habitation sont construites de manière anarchique sans respect des normes cadastrales et d'urbanisation. Elles sont pour la plupart des cas, construites avec des matériaux locaux. Les parcelles ne sont pas loties. L'absence totale du service cadastral dans la commune est à l'origine de cette carence. Il faut se déplacer à la Sous-préfecture de Boda (54 km) pour faire recours au service de cadastre. En outre, le service est payant (frais normaux plus les frais de déplacements aller et retour de l'agent) mais aussi très procédural.

La qualité et la caractéristique en chaque maison présente le signe du statut social et du niveau de revenu du ménage. On pourrait dire que l'accès à un logement décent reste une

difficulté pour les populations de la commune à cause de tout le confort qui fait défaut : électricité, adduction d'eau, latrines modernes, systèmes d'assainissement. Aucun passage des lignes hautes tensions de l'énergie n'est disponible dans la commune. En effet, dans la commune, seuls certains gros villages (Ngotto centre, Bossoui, Batali, Botoro, Bomandoro, Ndanga, ...) possèdent de l'énergie fournie des générateurs des particuliers.

Quant à la communication, la commune est couverte par le réseau de la téléphonie mobile Orange et de la connexion internet 3G. Il n'y a presque pas d'ONG nationales et internationales ou de partenaires au développement qui interviennent dans la commune de Lobaye/Ngotto (Monographie de la Commune, 2022). Ces quelques acteurs au développement interviennent selon leurs domaines de compétence à temps ponctuels.

La prise en compte de la variable genre est une approche qui a le souci systématique non seulement du rôle et de la place des femmes et des hommes dans les instances de prise de décisions, de pouvoir, des bénéficiaires, les vulnérables au cours des programmes/projets mis en place mais aussi la place des femmes et des hommes dans les acteurs locaux œuvrant pour un intérêt général ou encore la place des femmes et des hommes dans les terrains du social et de l'économie. Ceci donne une dimension plus politique et une volonté plus manifeste de promouvoir la participation, l'inclusivité de tous à travers les projets de développement socio-économique. Cette approche considère les femmes et les hommes de la commune comme étant non seulement les plus vulnérables mais aussi les plus touchés par les conditions de pauvreté. La prise en compte de la variable genre dans le développement socio-économique doit donc être ce qui permet de réduire les discriminations négatives et la pauvreté.

II.3. Facteurs socioculturels et relations entre hommes et femmes dans la commune

Le contexte socioculturel de la commune s'appuie sur des normes, us et coutumes essentiellement patriarcales, généralement défavorables à la femme. D'après la Loi n°097.013 portant Code de la famille (Art 254), l'homme est le chef de la famille, il exerce ce pouvoir dans l'intérêt commun du ménage et des enfants. C'est lui qui choisit la résidence de la famille et est tenu à assurer la sécurité physique et morale des autres membres de la famille. La société centrafricaine attribue à la femme le rôle de mère et femme au foyer et à l'homme le rôle de chef de famille. Ces deux positions ont une grande importance dans l'éducation communautaire des jeunes (filles et garçons) qui forge les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes à travers la prise de décision, l'accès aux ressources et son contrôle.

« La jeune fille est perçue par la société centrafricaine comme un individu qui est de passage dans sa famille biologique pour une autre famille qui sera celle de son mari » précise

le notable Bernard MOPELE (Enquête de terrain, le 10 Mai 2022 à 10h 28 mn). De ce fait, elle doit être préparée par son éducation familiale et communautaire qui se focalise sur les savoirs locaux et ancestraux de la conduite du ménage, pour être à la hauteur dans son foyer qui est en réalité sa destination naturelle. Cette perception l'exclut au profit de ses frères du partage de l'héritage (terre, bétail, etc.) dans sa famille d'origine sous prétexte que les biens de la famille ne doivent pas aller dans une autre famille.

A l'opposé de la fille, le garçon est perçu comme le chef de famille, qui possède le pouvoir de diriger les autres membres de la famille (femmes et enfants), ainsi que d'assurer la continuité de la lignée familiale. Cette discrimination sexiste, profondément ancrée dans la commune et reflétée dans les institutions patriarcales et les normes socioculturelles, cantonne les filles et les femmes à leur rôle consistant à effectuer des tâches domestiques non rémunérées, à avoir des enfants et à s'en occuper (Sylvia Walby, 1990). Elle constitue l'une des causes profondes de la non prise en compte de la variable genre. En accordant une valeur importante à la virginité d'une fille et en développant des craintes quant à la sexualité féminine, elle apporte de manière diffuse, un soutien aux mariages précoces et forcés des filles vierges, considérées comme étant « pures » par rapport aux autres filles « impures » qui ont perdu leur virginité. C'est ainsi que de nombreux parents croient que le mariage précoce protège leurs filles des relations sexuelles avant le mariage et du harcèlement sexuel (Profil genre RCA, 2021).

Face à toutes ces croyances, les jeunes mères se sentent socialement peu disposées à décider des conditions et de la période du mariage de leurs filles, et laissent à leurs maris et aux autres membres de la famille et de leur communauté le pouvoir de prendre au nom des filles des décisions qui vont changer le cours de leur vie, perpétuant ainsi les inégalités de genre. Les pesanteurs socioculturelles imposent également aux parents d'éviter que leurs filles attrapent des grossesses hors mariage, ou qu'elles deviennent de vieilles filles non mariées et « impures », afin de ne pas exposer le reste de la famille aux critiques acerbes de la société (Préjean, 1994). Ces valeurs sociales traditionnellement justifiées par des croyances religieuses, encouragent ainsi la non prise en compte de la variable genre, le mariage dès la puberté, causes fondamentales des mariages précoces et/ou forcés, qui ont des conséquences fâcheuses sur la santé de la reproduction, la sous domination des femmes et le pouvoir économique justifié des hommes (Ibid).

Sur le plan linguistique, la commune de Lobaye/Ngotto est une commune monolingue avec le dialecte local « Bofi » parlé par presque tout le monde et ; deux langues officielles : le

français et le Sango. Bien que n'étant pas la langue maternelle de la plupart des communautés locales, le français est la langue de référence de l'administration et de l'éducation (Monographie de la Commune, 2022). Cela est à l'origine de nombreux problèmes d'iniquité, d'inégalité et de la prise en compte de la variable genre pour les populations non scolarisées qui sont en général les femmes et les filles. Le Sango, devenu langue officielle en 1991 est la langue maternelle d'environ 5% de la population et est utilisé comme langue véhiculaire par un grand nombre des Centrafricains (Rapport OIF, 2014).

Le système foncier dans la commune s'acquiert par héritage, dons et/ou achat. Les terres appartiennent aux clans, familles et leurs descendants. Chacun est propriétaire dès que les droits d'acquisition lui sont reconnus (Monographie de la Commune, 2022). Les terres sont utilisées pour les constructions et pour les travaux champêtres. Toute la commune était soumise à ce mode de fonctionnement. Il est important de noter, bien que les terres appartiennent aux familles, les femmes n'ont pas la possibilité de jouir autant que l'homme de ces terres. Les hommes s'accaparent les terres, et les femmes occupent des parcelles qui n'ont pas été exploitées par les hommes (Nathalie Kouamo, 2014).

De tout ce qui précède, la commune de Lobaye/Ngotto renferme davantage des ressources humaines, sociales culturelles, environnementales à explorer pour son développement. Malgré ces atouts indéniables, la population de cette localité reste renfermée sur leurs valeurs culturelles ancestrales et cela nécessite des efforts considérables à mettre en œuvre dans le cadre du développement socioéconomique.

CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE EN CENTRAFRIQUE

Ce second chapitre nous présente dans son ensemble la variable genre et ses fondements, son cadre juridique et institutionnel en République Centrafricaine et plus particulièrement dans la commune de Lobaye/Ngotto.

I. LA VARIABLE GENRE ET SES FONDEMENTS EN RCA

Les femmes et les filles représentent plus de la moitié de la population centrafricaine : la prise en compte de la variable genre et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons sont non seulement fondamentales en termes de Droits Humains, mais également essentielles pour un développement durable, sur le plan économique, social et environnemental. Jusque dans la construction des formes urbaines, rurales, le droit à la ville pour toutes et tout doit être impulsé par l'action locale. Il est démontré que les inégalités entre les femmes et les hommes touchent tous les secteurs, que ce soit dans l'accès aux ressources, aux informations, aux services, à l'espace public, aux opportunités et à la prise de décision. Ces inégalités façonnent les rôles distincts assignés aux femmes et aux hommes, qui sont amenés à évoluer dans le temps, et dont l'analyse est couverte par la variable « genre ».

I.1. Les faits de l'histoire de la variable genre en Centrafrique

Le fonctionnement de la variable genre en RCA est épisodique et peut être classé en rapport avec l'histoire en trois étapes : la période précoloniale, la période coloniale et post coloniale.

Avant la colonisation, période de l'inexistence de la structure étatique, la prise en compte de la variable genre et les relations de genre sont à considérer comme ayant été directement liées aux différentes aires culturelles que compte la RCA. A chaque groupe social correspondait un fonctionnement de la variable genre. Il a existé des rapports sociaux des sexes tissés sur le matriarcat ou sur le patriarcat. Dans la Lobaye/Ngotto par exemple, le système matrilineaire n'a pas marqué les relations hommes - femmes. En outre, le type d'organisation sociale fondée sur la royauté n'a pas eu des implications dans la sphère de pouvoir et les femmes. Dans ces systèmes, les femmes étaient exclues de manière absolue de la sphère de pouvoir.

Sur le plan économique, l'économie de ménage fut au centre des activités économiques et la grille d'activités de survie tournait autour de l'agriculture familiale, de l'élevage, de la pêche et de la cueillette. Les femmes y jouaient encore une fois un rôle important, mais la différenciation sexuelle mettait toutefois la femme sous la tutelle, domination de l'homme

(Sylvia Walby, 1990). Cette grille d'activité a subi des modifications substantielles avec la colonisation, qui a introduit une organisation étatique, mettant en parallèle les sphères publiques et privées modelées sur le patriarcat. Hommes et femmes n'ont pas été assujettis de la même façon. Les hommes ont été cooptés en premier dans l'administration coloniale où ils ont exercé les fonctions de greffiers, de plantons, de commis de bureau, tandis que les femmes qui étaient préparées à être de bonnes ménagères étaient orientées vers l'école de monitrice, d'infirmière et d'accoucheuse ; rôle reconnu aux femmes en tant qu'actrices principales de la reproduction sociale (Rapport général étude diagnostique du Genre RCA, 2012). Ceci a eu des implications sérieuses sur le positionnement des femmes dans la sphère publique et dans les espaces partagés hommes-femmes. Ces espaces étant dominés par le modèle du « capital occidental ».

Après l'indépendance, la grille d'activités économiques, politiques et sociales n'est pas restée la même. Aux activités économiques de subsistance pratiquées avant la colonisation se sont ajoutées les fonctions administratives, économiques et politiques à large spectre auxquelles les femmes ont eu un accès très limité et pour lesquelles elles ont une faible expérience. Ce qui donne lieu jusqu'à ce jour à une productivité différenciée et à la domination masculine dans divers domaines de la vie sociale. Cette différence de rentabilité se manifeste aussi entre différents groupes sociaux que compte la RCA. (Rapport général étude diagnostique du Genre RCA, 2012). La culture étatique de développement ou encore celle de différents acteurs de développement affrontent les réalités locales de différents groupes sociaux, en provoquant parfois des perturbations sociales qui influent sur leur participation au développement ou encore sur la jouissance effective des bénéfices qui peuvent en découler.

Avec la modernisation, un nouveau modèle du travail productif apparaît. Dans l'entre-temps, les femmes sont dépossédées de leurs fonctions productrices originelles et de ce fait, tout le processus de développement en sera retardé. Ce retard s'observe à des degrés différents dans les groupes sociaux féminins et dépend des coutumes dont la variété est large et d'autres conditions préexistantes dans différentes communautés centrafricaines. A l'aube de l'indépendance, le statut de la femme est resté presque identique à celui d'avant 1960. C'était la pérennisation d'une société patriarcale (Sylvia Walby, 1990), dans laquelle la gestion de la chose publique et des structures sociales était dans la plupart des cas assurée par l'homme.

I.1.1. Les déterminants culturels de la variable genre

En effet, le processus de construction, de déconstruction et de reconstruction des rapports selon les sexes est fonction du système des valeurs culturelles de chaque société (Gaston Kalonge, 2011). La culture met en place un système normatif qui régit le système social

en ce qui concerne le féminin et le masculin. L'espace politique, social, ou économique n'est qu'un lieu du dévoilement de la variable genre. Selon la manière dont la variable genre est conçu en RCA, il apparaît un système relationnel type, entre homme et femme qui détermine la configuration sexuée de chaque espace partagé. Ce qui nécessite un travail profond par divers acteurs impliqués dans la promotion de la variable genre : l'Etat, les acteurs sociaux nationaux et internationaux, car les pratiques sociales perpétuent jusqu'à ce jour les germes de la marginalisation et de la domination des femmes (Ibid).

De manière générale, l'assignation des rôles dans la société centrafricaine ou encore à travers différents groupes sociaux passe par la socialisation, dont le processus commence dès la naissance. Les hommes et les femmes s'adaptent à des conduites sociales préexistantes véhiculées principalement par la famille et relayées par l'école, l'Eglise, les médias, etc. Par certains comportements, on peut noter le reflet de la différenciation sexuelle dans le chef des femmes et des hommes (Proderom, 1991). La variable genre conditionne dans une large mesure la participation effective des femmes au développement. Le comportement social féminin répond parfois aux exigences de la variable genre pour lesquelles elles cherchent une harmonie avec la société, en compromettant de fois leur capacité à agir comme actrices de développement. Les rôles à forte valeur sociale sont de manière générale reconnus comme étant l'apanage des hommes (OFCA, 2021). Les femmes l'ont longtemps légitimé dans différents groupes sociaux dans lesquels elles évoluent. De ce fait, elles sont impliquées dans la construction et la sauvegarde des normes qui les renvoient au destin de la féminité, et aux rôles secondaires (Gaston Kalonge, 2011).

Au niveau culturel, il est à noter que l'instruction des femmes est un des facteurs qui conditionnent leur statut défavorable dans la vie sociale. L'éducation maternelle restant plus déterminante dans la construction de l'identité féminine, on assiste aujourd'hui à la réutilisation des préjugés sociaux tirés de la culture, par les femmes elles-mêmes, et les familles (Hélène Ryckmans, 2006). Les discours maternels maintiennent encore la femme dans un assujettissement perpétuel à la culture du couple, de la famille, et du groupe social d'origine. Pour la plupart des femmes interrogées dans la commune de Lobaye/Ngotto, la femme n'est pas faite pour le développement socioéconomique mais la reproduction sociale. Le poids de la culture freine la mise en œuvre de nouvelles stratégies matrimoniales pour une éducation qui favoriserait la reproduction d'une main d'œuvre et d'une force de travail répondant à un développement équilibré : hommes – femmes (Rapport Profil genre RCA, 2011). Au lieu de s'inspirer des capacités individuelles, le système éducatif traditionnel s'inspire des rôles assignés

à chacun selon le sexe, par la société, pour asseoir l'éducation des enfants. La neutralité dans l'éducation n'est pas encore acquise en RCA. Elle affecte même l'orientation scolaire, alors que la contribution au développement dans le contexte de la modernité est tributaire du niveau d'instruction et de la compétence. Les sections qui requièrent un peu plus d'effort physique et mental sont considérées comme réservées aux hommes. Or, il faut autant de femmes techniciennes, ingénieures, économistes, politologues, etc. que d'hommes pour le décollage effectif de la variable genre comme approche de développement socioéconomique. La majorité des femmes subissent de façon profonde l'influence du système éducatif basé sur la culture (Profil genre RCA, 2011). Par des moyens de persuasion psychologique, la jeune génération se soumet à des valeurs établies par la société. La non-conformité de la femme aux modèles établis entraîne souvent des sanctions sociales à impact psychologique.

I.1.2. Les déterminants économiques de la variable genre

Par les rôles de la variable genre, les femmes sont dans le contexte centrafricain et de manière générale affectées aux rôles à faible valeur économique, politique et sociale. Les espaces générateurs de capitaux sont dominés par les hommes. Depuis la période coloniale, on constate que les hommes sont majoritaires à occuper les fonctions politiques ou économiques qui leur ont facilité le cumul des capitaux économiques favorable à l'acquisition des moyens (Koyt-Deballé et al, 2012).

L'entrepreneuriat féminin reste dominant dans le secteur informel notamment l'économie rurale, le petit commerce et ne suffit pas à les libérer de manière significative de la pauvreté. Le document des stratégies de la prise de la variable genre dans les politiques et programmes de développement élaborés en 2005 indique que 80% des femmes sont dans l'entrepreneuriat généralement informel (ateliers de couture, salons de coiffure, savonneries, salaisons de poisson, restauration). Actuellement, seulement 20% d'entreprises de type formel sont gérées par les femmes, contre 80% par les hommes.

En plus, comme faits cumulateurs des défaveurs, elles sont généralement moins instruites et moins qualifiées, accèdent moins aux stages de formation professionnelle, au crédit, à la terre voire aux postes de décision. Aussi, elles ne bénéficient pas d'une politique étatique favorable à l'émergence d'une classe de femmes réellement détentrice de capitaux. Dans la plupart des cas, leur champ social et économique est circonscrit par la cellule familiale ou le ménage (PNPEE, 2005). Dans la sphère publique, la tutelle des hommes reste encore très palpable.

Le profil genre de la RCA a présenté des données sur les types de revenus des femmes. Il en existe en argent ou par nature. Ce qui place le pays d'après le rapport « Doing Business » 2018 de la Banque mondiale au 184^{ème} rang parmi les 190 pays. L'utilisation des revenus est un des indicateurs de statut de la femme. La proportion des femmes qui décident principalement de l'utilisation de leur revenu est plus élevée en milieu urbain (40%) qu'en milieu rural (15%). Le niveau d'instruction influence aussi l'autonomie des femmes dans l'utilisation des revenus. Il s'ensuit que de manière générale, les femmes en milieu urbain et instruites ont plus de chance de décider sur leur revenu et les femmes rurales et moins instruites sont par ce fait défavorisées (Profil genre RCA, 2021).

On constate aussi un écart dans la décision des femmes sur le revenu selon les quintiles de bien-être économique, plus les femmes sont riches, plus elles ont la possibilité de décider sur leur revenu. La pauvreté est un des facteurs qui limitent les femmes dans la prise des décisions en ce qui concerne les revenus du ménage (John Kenneth Galbraith, 1958). Si on met en corrélation cette dimension et celle de la législation centrafricaine, il se dégage que la femme mariée à une marge de manœuvre très réduite en ce qui concerne les décisions sur les revenus sans que des contraintes d'ordre patriarcal ne la poursuivent. Il est aussi important de s'appesantir sur les enjeux et défis que pose l'adoption de projets à visée économique tel que le Plan National de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCPCA). Quand bien même on y fait référence à la féminisation de la pauvreté, il sied cependant de soulever que ce document pose encore problème en ce qui concerne la résorption effective de la pauvreté et sa révision est en cours. La volonté de l'Etat bien que manifeste, n'est toutefois pas de nature à rassurer sur sa capacité à accroître le pouvoir économique des femmes et même de l'ensemble de la population, à travers la politique adoptée dans le Plan National de Promotion de l'Egalité et d'Equité (PNPEE).

En matière d'accès aux crédits dans les banques et autres institutions, la femme connaît des difficultés majeures pour accéder aux crédits. Les causes suivantes justifient cet état de chose: le manque de garantie matérielle : le manque d'aval d'une tierce personne ; le taux d'intérêt excessif, c'est - à dire supérieur à un taux de rendement des activités généralement exploitées par la femme (petit commerce, agriculture traditionnelle, petit élevage, etc.). Etant donné que le crédit est un multiplicateur des richesses, celui qui ne peut y accéder est d'office condamné à la pauvreté. Dans le domaine de propriété foncière, les femmes éprouvent de nombreuses difficultés pour leur épanouissement, et ceci, à cause du manque des facteurs de production tel que l'accès à la terre.

I.1.3. Les déterminants politiques de la variable genre

De manière générale, les politiques de la variable genre en République Centrafricaine initiées depuis quelques années, s'inscrivent dans un processus de déconstruction de l'ordre ancien des rapports sociaux des sexes tissés sur le système des valeurs traditionnelles pour un autre, plus juste et plus équitable inspiré du besoin de développement, dans le sens d'une redéfinition des rôles qui ont longtemps consacré l'invisibilité de la femme et limité son accès au contrôle de tout un éventail de ressources (Gaston Kalonge, 2011). Ces politiques inscrites dans la logique du rôle régulateur de l'Etat des tensions sociales restent cependant partielles dans leur effectivité.

On note que ces politiques sont-elles mêmes sources de la non prise en compte de la variable genre car leur mise en pratique n'est pas effective. Quand bien même ces politiques sont considérées comme promouvant la prise en compte de la variable genre, des dispositions discriminatoires y subsistent encore et rendent la question de révision des rôles des femmes complexe. C'est le cas avec le code de la famille, la loi électorale, la mise en œuvre du principe de la prise en compte de la variable genre consacré dans la Constitution, etc. Ces textes ou mesures sont soit, non conformes à la volonté de la prise en compte de la variable genre affichée par les décideurs, soit non accompagnés de mesures expresses pour leur effectivité.

En outre, les politiques élaborées au niveau national ne tiennent parfois pas compte des contextes et paraissent souvent comme des modèles importés qui dans leur mise en œuvre posent un réel problème d'appropriation. Les femmes à la base n'y comprennent presque rien et ne s'identifient pas à ces politiques. L'approche participative dans l'élaboration des politiques en direction de la prise en compte de la variable genre n'est pas privilégiée. Si quelques leaders de la société civile sont de temps en temps impliqués dans les processus d'élaboration des politiques et stratégies incitatives de la prise en compte de la variable genre dans le développement, le reste de la population n'est suffisamment pas souvent consultée à cette fin. Ce qui pose un réel problème d'appropriation des politiques de la prise en compte de la variable genre par l'ensemble de la population. Les partenaires internationaux (Banque Mondiale, UNFPA, PNUD, ONUFEM, ENABEL, MINUSCA, etc) accordent une attention particulière à la prise en compte de la variable genre et comptent accompagner le gouvernement dans sa politique, d'où l'intérêt de disposer des données fiables afin de mieux guider les interventions.

I.1.4. L'appartenance sociale : l'hétérogénéité du milieu

La population féminine homogène n'est pas un ensemble homogène auquel s'appliqueraient les interventions de développement de manière uniforme. Au-delà du contexte multiculturel, il s'affiche une différenciation des groupes sociaux par le fait de l'appartenance sociale, des conditions physiques, de l'âge, du milieu de résidence, de l'environnement géographique, etc. (Profil Genre RCA, 2021) Les femmes instruites et celles qui sont analphabètes n'ont pas les mêmes chances de s'approprier des politiques de la prise en compte de la variable genre. Les femmes vivant en milieu urbain ont plus d'avantage de s'afficher que celles qui évoluent en milieu rural telle est la commune de Lobaye/Ngotto (PNPEE, 2011). L'accès à l'information, à l'éducation et aux ressources est beaucoup plus facilité pour les femmes urbaines que pour les femmes rurales. Des nuances apparaissent dans chaque groupe de population du fait de l'histoire et des facteurs susmentionnés, créateurs de différences. Ainsi en termes de la variable genre, plusieurs configurations de la situation des femmes apparaissent et méritent bien d'être prises en compte.

L'accommodation au changement que le contexte actuel impose aux femmes entre en contradiction avec leur enracinement à la culture d'origine. Tout leur comportement politique, économique ou social en dépend. Ainsi, le contexte centrafricain multiculturel mérite d'être pris en compte pour un meilleur éclairage dans la problématique de la participation au développement socioéconomique. Une appréhension de la réalité féminine dans la variable genre passe par le repérage de la culture partagée, du contexte et des conditions d'accès à diverses responsabilités et ressources (Nancy Hartsok, 1985). Ce qui dans la plupart des cas manque dans les politiques élaborées en direction des femmes dans la sphère nationale centrafricaine. Cet élément est non négligeable, dans la mesure où il apparaît des asymétries entre femmes et de façon particulière, une inadéquation des politiques de la prise en compte de la variable genre élaborées à l'échelon national à la réalité de certains groupes sociaux, réalité dont le fondement est à la fois historique et culturel (Ann Oakley, 1972). L'identification et la saisie du milieu sont indispensables, car d'elles dépend la compréhension des comportements féminins.

La prise en compte de la variable genre dans la compréhension publique, qui reprend le langage officiel reconstructeur des rapports sociaux selon le sexe, ne semble pas être intégrateur des diversités géographiques, culturelles, économiques de différents groupes sociaux féminins (Rapport ONUFEM, 2022). Ainsi, en République Centrafricaine, la non prise en compte de la variable genre est doublement vécue par certaines catégories féminines du fait de leur

appartenance sociale et sexuelle. A une domination initiale issue des rapports sociaux des sexes, s'accroissent d'autres, liées à la hiérarchisation culturelle et à des facteurs aggravants de marginalité tels : l'âge, les conditions physiques, le milieu géographique, l'histoire, l'âge, etc (Leanne Simpson, 2022). Les schémas sociaux de différents groupes sociaux ne sont pas les mêmes ; c'est le cas par exemple avec les Bofi, les pygmées de Lobaye/Ngotto. Par ce fait, il se crée une déconnexion de certaines catégories féminines. Des facteurs endogènes et exogènes ont contribué à cette situation par rapport à la prise en compte de la variable genre dans le développement socioéconomique.

I.2. Evolution des approches de développement et de la variable genre en RCA

La notion de développement faisant appel à la participation des femmes est relativement récente. Elle s'est construite graduellement au fil des trente dernières années. Au cours des années cinquante, suite à la Deuxième Guerre mondiale, la reconstruction représente l'une des principales préoccupations en matière de développement. Les grandes agences de développement et la Banque mondiale adoptent la théorie de la modernisation, présentée par le professeur américain Whitman Walt Rostow, comme stratégie d'action. À ce moment, les objectifs du développement visent la croissance économique. On priorise la construction des infrastructures (électricité, système d'irrigation, hôpitaux, écoles) qui permettront d'assurer une prospérité économique. Ce développement a été vécu différemment par les pays développés et du Tiers-Monde.

À cette époque, les Organismes Non Gouvernementaux (ONG) qui travaillent pour le développement ne sont pas encore vraiment actifs. Ceux qui le sont, travaillent auprès de la population afin d'alléger la pauvreté. Toutefois, ces ONG ne s'attaquent pas aux causes de la pauvreté vécue par des milliers de gens. Au cours de cette période, les femmes ayant contribué à l'effort de guerre par l'occupation des nombreux postes délaissés par les hommes partis au front, retournent à la maison pour reprendre leur rôle traditionnel lié à la reproduction (PNUD, 2001). Les femmes appuient activement les mouvements d'indépendance des hommes pour mettre fin au colonialisme. Elles s'engagent dans des activités de subsistance et cherchent à faire valoir leurs droits et libertés traditionnelles, bafouées par le système colonialiste (Gaston Kalonge, 2011).

Les populations croient en l'établissement d'une démocratie ainsi qu'à l'indépendance comme conditions favorables au développement. Pendant cette période, la plupart des anciennes colonies acquièrent leur indépendance. Des années cinquante jusqu'aux années

soixante-dix, l'approche du développement concernant les femmes est « une approche assistancielle » ou dite de « bien-être social », qui vise l'allègement de la souffrance. Cette approche met l'emphase sur le rôle de mère pour les femmes (Charlier Sophie, 2006). Des programmes visant l'allègement de la famine, la nutrition, la santé, le planning familial et la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont mis de l'avant pour répondre aux besoins pratiques des femmes.

La décennie 1960 est consacrée au développement par les Nations Unies. Les grandes agences de développement croient toujours fermement au modèle de la modernisation comme outil de développement. Les populations des pays sous-développés demandent la restructuration du commerce international, pour avoir accès au marché. Elles manifestent le besoin d'investissements dans les secteurs secondaires et tertiaires. Au cœur de leur programme de développement, les ONG, elles, visent à aider les collectivités à se prendre en main par l'apport d'un support technique aux communautés et par la création de coopératives (Banque Mondiale, 2012). Les hommes sont toujours la cible principale de ces programmes, puisqu'ils sont considérés comme chefs de famille et seuls responsables du travail productif. L'intervention auprès des femmes est surtout concentrée dans le secteur de la reproduction, par l'entremise de projets portant sur l'hygiène, la nutrition et l'économie familiale (PNUD, 2019). On transpose par ces projets d'intervention l'image de la femme véhiculée, celle de la bonne mère et épouse, reine du foyer.

En Centrafrique, la fin des années soixante voit naître le mouvement actuel des femmes. De nombreux penseurs féministes s'entendent pour dire que c'est à cette époque que naît la deuxième vague du féminisme moderne, la première étant la lutte pour le droit de vote, au début du XX^e siècle (Etude genre RCA, 2012). Les femmes commencent à se battre pour leurs droits juridiques, contre la discrimination au travail et les obstacles à l'éducation. Elles font leur entrée sur le marché du travail. Devant la non prise en compte de la variable genre, les rapports d'inégalités entre hommes et femmes auxquels elles sont confrontées, les femmes centrafricaines ont cherché à comprendre les raisons de leur exclusion sociale (Ibid). Le développement commence à être envisagé sous un angle féminin lorsque les grandes agences de développement s'inquiètent des impacts de l'importante croissance démographique (ONUFEM, 2005). En 1970, Esther Boserup publie un ouvrage marquant, qui démontre que les femmes sont les grandes perdantes du modèle de développement lié à la théorie de la modernisation. Cet ouvrage et d'autres qui ont suivi révèlent les nombreux désavantages subis par les femmes, résultant des projets de développement, et critiquent l'absence des femmes dans la planification des projets et des programmes de développement. Durant les années soixante-

dix, la théorie et la pratique du développement commencent à changer. On s'aperçoit que la plupart des projets de développement ne profitent qu'aux riches investisseurs. La redistribution des profits du développement entre les pays développés et le sous-développés se fait de façon inégale. L'écart entre les riches et les pauvres ne fait que s'élargir continuellement. Et les femmes sont surreprésentées parmi les pauvres. La nouvelle approche du développement mise en pratique par la Banque mondiale s'oriente davantage vers la satisfaction des besoins essentiels des individus.

La décennie 1970 a été importante pour la variable genre. C'est pendant cette période que la politique de la variable genre tend à prendre forme partout à travers le monde (BAD, 2011). Le milieu du développement international n'échappe pas à l'influence croissante de cette variable. La préoccupation des femmes dans le développement apparaît alors pour une première fois comme une préoccupation mondiale avec la proclamation en 1975, de l'Année internationale des femmes, et du déroulement de la première Conférence internationale des femmes à Mexico. Celle-ci a été suivie de la proclamation de la Décennie internationale des femmes (1976-1985). Il y aura ensuite d'autres conférences internationales des femmes, notamment à Copenhague en 1980, à Nairobi en 1985 et à Beijing en 1995.

Au cours des années soixante-dix, les Nations Unies abandonnent leurs stratégies basées sur la modernisation des économies du tiers-monde. Ils réalisent que « l'oubli » des femmes pourrait être à l'origine de leur échec (ONU, Beijing+5, 2000). Ils voient dans l'engagement des femmes une façon de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de développement. L'amélioration de la productivité des femmes devient alors un des buts du développement traditionnel. En 1976, les Nations Unies créent un Fonds de développement réservé aux femmes (UNIFEM), afin de permettre aux femmes l'accès aux grandes conventions et conférences internationales. C'est à partir de cette période que le féminisme a pris son envol dans les pays sous-développés. Depuis la Décennie internationale des femmes, on considère, face à la pauvreté des femmes, que l'exclusion de celles-ci du processus de développement constitue un véritable problème (Ibid).

Diverses approches sont alors apparues pour tenter de remédier au problème. L'approche de « l'Intégration des Femmes dans le Développement » (IFD), comme son nom l'indique, vise à intégrer les femmes au processus de développement, sans pour autant remettre en question le modèle de développement dans lequel on voulait les intégrer (ONUFEM, 2019). Cette approche est liée à « l'approche anti-pauvreté » qui, reconnaissant le rôle de production des femmes, vise

à améliorer leurs conditions de vie à travers de petits projets générateurs de revenus, en lien avec leur rôle traditionnel.

Les années quatre-vingt ont été pour plusieurs acteurs dans le domaine du développement une période de réflexion et de remise en question. Face à la crise de la dette cumulée par plusieurs pays en développement, ainsi qu'à la dégradation de l'environnement à l'échelle planétaire, on commence à considérer qu'il serait important d'envisager le développement d'une toute autre manière.

On assiste alors à l'intégration du terme développement durable, mais aussi, de manière contradictoire, à l'ouverture des marchés, à l'augmentation des exportations, à l'application des programmes d'ajustements structurels, etc (Jean Ronald Legoué, 2001). Au niveau du mouvement féministe des pays sous-développés, on s'allie autour de problèmes sociaux et politiques (accès à la terre, eau, défense des droits humains). Les femmes centrafricaines réclament de plus en plus de ressources et de bénéfices puisque les coupures dans les services offerts par l'Etat affectent durement leurs conditions de vie et celles de leur famille. Elles poursuivent leur lutte pour l'obtention de plus d'équité et d'égalité (Etude genre RCA, 2012). La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par plusieurs pays à travers le monde, entre en vigueur en 1981.

En 1985, se tient la troisième Conférence internationale des femmes à Nairobi, suivie de la quatrième Conférence à Beijing, en 1995. Une plateforme d'action est adoptée. Au cours de l'an 2000, se tient à New York une rencontre internationale (Beijing +5) pour l'évaluation de cette plateforme.

Dans le contexte de l'érosion des services sociaux et du rôle de l'Etat, certaines personnes préconisent « une approche axée sur l'efficacité » (Gaston Kalonge, 2011), visant à améliorer la productivité des femmes, notamment à travers le crédit, la technologie et la formation. Cette approche s'appuie sur les trois rôles des femmes au niveau de la production, de la reproduction et de l'engagement communautaire. D'autres préconisent « une approche axée sur l'équité » (Ibid.), qui vise à donner des chances égales aux femmes qu'aux hommes dans tous les domaines. Cette dernière approche, promue surtout pendant la Décennie des femmes, implique un changement structurel visant à s'attaquer à la non prise en compte de la variable genre, aux inégalités entre les sexes.

II. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA VARIABLE GENRE

L'exercice du pouvoir comporte des enjeux. Sans le pouvoir il est difficile de peser sur les décisions prises à différents niveaux. On note une évolution positive mais lente dans la conception de la prise en compte de la variable genre c'est-à-dire du rôle et de la place des femmes et des hommes dans leur milieu. La reconnaissance de la légitimité de la prise en compte de la variable genre est une grande avancée et est bénéfique dans le cadre de la gestion des aides et dans la prise des décisions concernant les dépenses sociales. On constate de plus en plus que la prise en compte de la variable genre semble négligée sur le terrain malgré les lois et documents juridiques en sa faveur.

II.1. Variable genre dans la coopération au développement en Centrafrique

Toutes les sociétés du monde, au travers de leurs normes sociales (coutumes, traditions, religions, lois ...) et stéréotypes individuels et institutionnels, attribuent aux femmes et aux hommes des rôles sociaux différenciés dans les différentes sphères familiales, communautaires, sociales, culturelles, politiques, économiques, ceci en fonction de leur sexe, femme ou homme.

La participation et l'implication effective des hommes et des femmes démontrent une démarche intégrée « Mobiliser toutes les énergies locales » et au niveau des effets et impacts attendus sur le « dialogue des cultures et la croissance partagée » et de l'amélioration du « vivre ensemble et dialogue des cultures ».

II.1.1. Cadres juridiques internationaux pour la prise en compte de la variable Genre

Les engagements internationaux pour la prise en compte de la variable genre et développement ont commencé depuis 1979. Dans leur approche méthodologique, l'ensemble des textes couvre trois aspects dans le cadre de la prise en compte de la variable genre qui sont les droits civiques et le statut juridique des femmes et des hommes, la santé de la reproduction et le poids de la culture en ce qui les femmes surtout. Ces engagements internationaux se présentent dans le schéma ci-après dans son évolution depuis les années 1979 à nos jours.

Graphique n°2 : Schéma juridique des engagements internationaux

1979 : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard les femmes (CEDEF)

• Première grande Convention internationale qui traite des droits des femmes, adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée Générale des Nations Unies et entrée en vigueur le 3 septembre 1981

1994 : Conférence Population et développement (ou Conférence du Caire)

- Confirmation du lien étroit existant entre population et développement et définition d'un programme d'action sur 20 ans (1994-2014) : accès universel aux services de santé de la reproduction, réduction de la mortalité maternelle et infantile, accès à l'éducation et réduction du VIH-sida,
- Reconnaissance de l'importance des droits sexuels et reproductifs et des droits des femmes « de décider librement et responsablement des questions relatives à leur sexualité »

1995 : 4^{ème} Conférence mondiale des femmes de Beijing (Pékin)

- Adoption d'un plan d'action en 12 points qui couvrent tous les domaines du développement : lutte contre la pauvreté, éducation, accès aux soins, lutte contre les violences, conflits armés, autonomie politique, partage des pouvoirs de décision, soutien aux mécanismes de l'égalité, médias, environnement et jeunes filles
- Changement de paradigme dans les politiques de développement : les Etats membres entérinent les concepts relatifs à l'approche genre et développement, sur l'émancipation/autonomisation des femmes (empowerment), ainsi que d'intégration transversale du genre (gender mainstreaming)

2000-2015 : Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

- Autonomisation des femmes reconnue comme une priorité de la lutte contre la pauvreté
- Elle s'est traduite dans l'OMD 3: (1) la parité dans l'accès à l'éducation primaire, secondaire et dans l'enseignement supérieur, (2) la part des femmes dans l'emploi salarié, (3) la part des femmes dans les parlements nationaux
- Aucune cible ou indicateur lié au genre inséré dans les autres ODD, à l'exception de l'OMD 2 (taux d'alphabétisation des femmes et des hommes âgés de 15 à 24 ans), et de l'OMD 5 (taux de mortalité maternelle, le taux de contraception, le taux de natalité parmi les adolescentes et les besoins non satisfaits en matière de planification familiale)

2015-2030 : Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies

- Intégration spécifique avec l'adoption de l'ODD 5 sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Il fixe des sous-objectifs dans les domaines de la lutte contre les discriminations, l'élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, la reconnaissance du travail domestique et du partage des tâches, la participation aux espaces de décisions, l'emploi décent et la protection sociale, la santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'accès à l'information et aux technologies.
- Le Genre est également présent de façon transversale dans les cibles des ODD 1 (lutte contre la pauvreté) ; 2 (faim et sécurité alimentaire), 4 (éducation) ; 6 (eau et assainissement) ; 8 (développement durable et emploi décent) ; 11 (villes inclusives) ; 13 (changement climatique) et 17 (partenariat global)

Résolutions « Femmes, paix et sécurité » adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies depuis 2000,

- Résolutions 1325, 1820, 1888, 1889, 1960, 2106, 2122 visant à renforcer la protection des femmes dans les conflits, et reconnaître les violences sexuelles comme tactique de guerre, et soutiennent la participation des femmes à la sortie de crise et la reconstruction post conflit

Source : Rapport PNUD, 2020

Ces engagements internationaux se déclinent à différents niveaux politiques et de décision, du niveau pays au niveau régional et multilatéral (Organisme Internationaux, Institutions...).

II.1.2. Lois et documents juridiques nationaux pour la variable Genre en RCA

La République Centrafricaine a manifesté la volonté de s'inscrire dans la dynamique adoptée par le Système des Nations Unies pour la promotion de la prise en compte de la variable genre dans les actions de développement en vue de réduire la pauvreté. Tout d'abord, elle s'est inscrite dans sa Constitution du 30 Mars 2016, qu'elle « *réaffirme son adhésion à toutes Conventions internationales dûment ratifiées, notamment celles relatives à l'interdiction de toute forme de discrimination à l'égard des femmes* » (Préambule, paragraphe 18), puis en ratifiant plusieurs instruments juridiques internationaux.

En effet, la République Centrafricaine s'est fortement appuyée sur les résultats de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) qui s'est tenu au Caire en 1994, ainsi que la Conférence Mondiale sur les Femmes de Beijing en 1995 pour bâtir sa politique pour la promotion de la variable genre. Aussi, plusieurs lois et règlements ont été mis en place pour mettre en œuvre cette politique telle est la politique Genre en 2005 qui a d'ailleurs été revue et adoptée en 2019, suivie du plan d'action en 2007.

Le Plan de relèvement et de consolidation de la paix pour la République centrafricaine (RCPCA 2017-2021) a orienté son action sur 3 piliers principaux notamment : (i) le Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation ; (ii) le renouvellement du contrat social entre l'État et la société ; et (iii) le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.

L'UNDAF (2018-2021) a repris les préoccupations de l'agenda 2030 qui est centré sur la nécessité de « *réaliser les droits humains pour tous et d'arriver l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et filles* ». Aussi, l'UNDAF de la RCA s'est approprié certaines des recommandations à savoir : (i) soutenir l'alignement des politiques et législations nationales sur les standards internationaux des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris les systèmes d'élaboration des rapports prévus pour les ODD et les droits humains ; (ii) travailler sur la prise en compte de la variable genre dans le développement ; (iii) promouvoir la participation des acteurs à tous les niveaux dans les processus de décisions publiques ; (vi) réduire la non prise en compte de la variable genre pour une autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Les différents Plans de Réponse Humanitaires qui ont été élaborés annuellement par les acteurs humanitaires depuis la crise humanitaire en RCA, ont tenté avec beaucoup de succès de prendre en compte la variable genre afin d'apporter des réponses immédiates aux besoins parfois primaires de la population en détresse. Ces différents plans ont toujours mis l'accent sur la situation des plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles et les enfants, en apportant une réponse contextuelle aux difficultés à couvrir les besoins de ces derniers.

L'accord Politique pour la Paix et la Réconciliation signé entre le Gouvernement et les 14 groupes armés, le 6 février 2019, est le huitième (8^{ème}) accord de paix en RCA depuis le déclenchement de la crise en 2013. C'est le seul qui prévoit la prise en compte de la variable genre, mécanisme de mise en œuvre dont au nombre desquels le Comité exécutif de suivi (CES), le Secrétariat technique du CES, le Comité de mise en œuvre national (CMON), le Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP) et le Comité technique de suivi (CTS), prévoient que hommes et femmes soient présents dans tous ces organes. Même s'il est encore à signaler que leur présence reste minoritaire dans tous ces mécanismes. En plus des lois et règlements concernant les droits humains en général, la RCA a adopté une panoplie de textes nationaux concernant les droits de la femme et en particulier celle qui se focalisent sur ses droits civiques, son statut juridique et sa santé dont l'une des plus en vue est la loi instituant la parité entre les hommes et femme dont le manque du décret d'application et les mesures de suivi de l'application plombent son efficacité.

En plus de ces textes susmentionnés, les différentes lois, ordonnances et décrets ci-dessous confirment la prise en compte de la variable genre en matière d'emploi, de salaire et de responsabilité pénale.

- Loi n°10.001 du 6 janvier 2010 Portant Code Pénal Centrafricain ;
- Loi n°10.002 du 6 janvier 2010 Portant Code de Procédure Pénal Centrafricain ;
- Loi n°09.004 du 29 janvier 2009 Portant Code du Travail de la RCA ;
- Loi n°99.016 du 16 juillet 1999, Portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Loi n°91.016 du 27 décembre 1991 Portant Code de Procédure Civile Centrafricain.

La stratégie de la RCA est alignée avec les engagements internationaux en matière de la prise en compte de la variable genre dans le développement. Ainsi en partant du constat partagé que les inégalités entre les sexes sont structurelles et systémiques, cette stratégie promeut également une approche intégrée de genre et vise à développer des actions spécifiques et complémentaires au sein des parlements, des institutions, des médias et des autorités locales, ceci en s'appuyant sur ses différentes structures membres. Cette stratégie appelle les acteurs de

la commune de Lobaye/Ngotto à promouvoir une prise en compte réelle de la variable genre et une intégration systématique et transversale de ce principe à tous les niveaux.

Conclusion partielle

Au regard de tout ce qui précède, il est à noter que si la question de la prise en compte de la variable genre est au cœur des débats politiques, il n'en reste pas moins qu'elle soit prise en compte par tous les agents de développement. Ainsi, il est impérieux de tenir compte de tous les facteurs qui engendrent le déséquilibre de la variable genre, ou mieux de la situation défavorable des femmes de Lobaye/Ngotto dans tout programme, politique ou projet de développement.

Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que la prise en compte de la variable genre et le développement socioéconomique sont des impératifs en matière de droits de l'homme et des conditions nécessaires à une action humanitaire efficace des organismes internationaux et nationaux. Dans plusieurs accords et conventions internationales, la RCA s'est engagée à promouvoir la prise en compte de la variable genre dans les programmes de développement, politique du gouvernement, telle que la Déclaration et le Programme d'action issus de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire de 1994 ou l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et, depuis 2016, les engagements pris lors du Sommet Humanitaire Mondial (SHM) pour améliorer l'efficacité de l'aide humanitaire. En particulier, le Grand Bargain ou « Grand Accord » qui est un accord unique pris dans la lignée du SHM par les Gouvernements, les Institutions multilatérales, Banque Mondiale, Nations Unies et autres Organismes Internationaux, etc., ainsi que les ONG qui se sont engagés à augmenter les moyens et les ressources à disposition des acteurs humanitaires afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action humanitaire sur la variable genre.

DEUXIEME PARTIE :
ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA
VARIABLE GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT
SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE
LOBAYE/NGOTTO

Introduction partielle

La République Centrafricaine reconnaît officiellement la citoyenneté pleine de l'homme et de la femme et la prise en compte de la variable genre, conditions essentielles pour une participation effective des femmes et des hommes au développement économique et social. La réalité montre pourtant de grands déficits. Cependant, le taux d'analphabétisme des femmes reste plus bas que celui des hommes (68 % des femmes sont analphabètes, Rapport PNUD, 2020). Ainsi, elles accèdent moins facilement à une formation professionnelle et rencontrent donc de grandes difficultés pour trouver un travail et parvenir à une indépendance sociale. L'adoption d'une politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité en 2005 assortie d'un plan d'action en 2007 s'inscrit dans cette perspective. Cette politique vise l'accès équitable des hommes et des femmes aux conditions et opportunités du développement. En outre, la variable genre est-elle prise en compte dans le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) comme une approche transversale du développement. Au plan international, le Gouvernement a ratifié des traités et des conventions et a souscrit aux divers programmes d'action visant la promotion de la variable genre et la participation de tous (hommes et femmes) au développement.

Ainsi, cette seconde partie se veut mieux comprendre la prise en compte de la variable genre comme facteur du développement socioéconomique pour les programmes/projets mis en œuvre ou en cours dans la commune de Lobaye/Ngotto. Celle-ci s'organise ainsi autour de deux grandes sections. Premièrement, elle rappelle la variable genre, facteur essentiel de développement à l'échelle nationale, de la commune de Lobaye/Ngotto en particulier. Elle propose ensuite aux partenaires des pratiques de la prise en compte effective de la variable genre dans toutes les étapes du cycle de leurs actions de développement. Deuxièmement, elle s'articule sur les enjeux et stratégies de la prise en compte de la variable genre suivi d'une conclusion.

CHAPITRE III : PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

La prise en compte de la variable genre est présentée dans ce chapitre comme facteur du développement socio-économique de la commune de Lobaye/Ngotto à travers les différents programmes mis en œuvre ou en cours par le gouvernement, les organismes internationaux et nationaux. Il sera aussi question de son importance dans toutes ces actions du développement.

I. LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE

D'une institution, d'un organisme à l'autre ou d'une association à l'autre, la prise en compte de la variable genre est définie, conçue et mise en œuvre d'une façon différente. Cela ne résulte pas d'une ambiguïté du concept de cette variable genre mais plutôt du fait que c'est un concept que chaque ONG adapte aussi bien à ses principes de bases qu'à ses activités. Même si les orientations ne sont pas univoques nous pouvons par contre les regrouper dans deux grandes tendances : d'un côté nous avons la conception de la prise en compte de la variable genre qui la considère comme un outil à intégrer de façon systématique et à faire des femmes et hommes le centre d'intérêt des actions de terrains (Gaston Kalonge, 2011). Cette approche plus ou moins « féministe » est accompagnée d'une autre qui accorde une importance partagée aux deux sexes et qui est convaincue de la possibilité de partages équitables des rôles et des intérêts.

I.1. La perception de la variable genre

Selon l'enquête réalisée, c'est une approche qui a le souci systématique du rôle et de la place des femmes et des hommes dans les prises de décisions, la place des femmes et des hommes parmi les bénéficiaires au cours des programmes mis en place ; la place des femmes et des hommes au milieu des acteurs qui mettent en œuvre ces programmes dans un impact général de ces programmes ou encore la place des femmes et des hommes dans les terrains de l'économie. Cette perception nous a été donnée par les agents (06) du Ministère de la Promotion du Genre et des organismes internationaux.

Pour dix (10) de nos enquêtés de catégories sociales différentes (Hommes, Femmes, Jeunes, Notables, autorités locales) au niveau de la commune, la prise en compte de la variable genre signifie la lutte contre les inégalités entre l'homme et la femme, la pauvreté au détriment de cette dernière. Cette prise de position serait la conséquence de la politique des partenaires au développement et du gouvernement sur la variable genre. Quatre (04) enquêtés au sein de notre échantillon considèrent la prise en compte de la variable genre comme l'implication de la

femme dans toutes les activités sociales, économiques et culturelles. Cette catégorie rejoint ceux des penseurs qui considèrent la prise en compte de la variable genre selon l'approche anti-pauvreté qui préconise l'implication de la femme dans les activités productives (Koyt-Déballé, 2012). Cette perception donne une dimension plus politique et une volonté plus manifeste de promouvoir la prise en compte de la variable genre à travers les projets de développement. Il s'agit là d'une perception qui considère les femmes centrafricaines et plus particulièrement celles de Lobaye/Ngotto comme étant non seulement les plus vulnérables mais aussi les plus touchées par les situations de pauvreté. La prise en compte de la variable genre dans les projets de développement doit donc être ce qui permet la réduction des inégalités de sexes dans toutes leurs formes (PNUD, 2016). Les résultats de notre étude effectuée dans la Lobaye/Ngotto montrent que malgré les perceptions que se font la communauté sur la prise en compte de la variable genre, plusieurs causes expliquent ce refus d'application. Cette différence se justifie par les us, coutumes, les pesanteurs socioculturelles qui poussent les parents à déconsidérer la scolarité des filles ; les difficultés d'accès à l'éducation notamment, l'abandon dû aux grossesses, aux mariages précoces, au manque de revenu.

La situation socio politique qu'a traversée la RCA ces dernières décennies a eu un impact négatif sur les politiques de la prise en compte de la variable genre. Elle est à la base de la dislocation des familles, suivie d'une situation de précarité que vit la femme centrafricaine à tous les niveaux. On observe une permutation drastique du rôle de la femme : chef de famille nombreuse dû au décès du conjoint suite aux conflits armés, enrôlement forcé dans les milices combattantes, divorcée par suite des violences sexuelles, femmes de compagnie pour les soldats, prostitution. Alors, plusieurs programmes se font focaliser sur les urgences, la résilience afin d'assister la population ; ce qui ne profite pas dans la plupart des cas à un développement socioéconomique dont le numérateur serait la prise en compte de la variable genre (ONUFEMME et PNUD, 2021).

Aujourd'hui en RCA en général et dans le milieu où nous avons fait notre enquête en particulier (la commune de Lobaye/Ngotto), l'emploi non structuré occupe une grande majorité des femmes qui s'adonnent à des activités de survie afin de lutter contre la montée de la pauvreté du fait de la modicité des salaires payés dans l'emploi formel dominé par les hommes et le manque des ressources monétaires en général. Les consultations participatives indiquent également que la variable genre n'est pas prise en compte, les droits des femmes sont violés ; des discriminations sont constatées dans tous les domaines de vie : droits, éducation, santé, accès aux ressources, etc. En ce qui concerne l'inégalité de l'accès à l'éducation homme/femme,

on constate un abandon précoce des filles dû aux grossesses, aux mariages précoces et à certaines traditions qui poussent les parents à déconsidérer la scolarité des filles (Banque Mondiale, 2012).

La situation de dépendance économique de la femme de la commune vis-à-vis du revenu de son mari, la non reconnaissance et la sous-évaluation du travail féminin sont à la base de la non prise en compte de la variable genre dont elle est victime. Les femmes de la commune sont encore en minorité au sein des institutions et structures de l'Etat notamment au niveau du gouvernement, du parlement, de l'administration publique, du secteur privé, des syndicats, des coopératives, des organisations professionnelles ainsi qu'au niveau des organisations communautaires de base.

I.2. Variable genre comme facteur du développement socioéconomique

L'ensemble des ONG que nous avons rencontrées n'ont pas toutes pris en compte la variable genre pour les mêmes raisons. Au sein de l'ONG Plan International, un (01) enquêté rencontré nous précisait que cela résulte d'une conviction que la prise en compte de la variable genre est un moyen d'amélioration de la qualité des projets. Pour l'UNFPA et le PNUD, les trois (03) enquêtés rencontrés disaient qu'il s'agit d'une question de droits ; pour CRS Catholic, Enfants Sans Frontières, les deux (02) chargés de programmes rencontrés nous que cette préoccupation était née de leurs expériences avec les populations. Ces expériences peuvent être personnelles ou collectives au sein de l'ONG. La principale raison avancée par nos interlocuteurs est celle-ci : « *On sait pertinemment que cela peut être une source d'amélioration de la qualité des projets et mieux faire fonctionner les programmes* » a dit le Coordonnateur Genre de l'ONUFEMME (Entretien réalisé le 04 Mai 2022 à 10 heures). C'est donc pour un meilleur rendement des projets de développement. La prise en compte de la variable genre conduirait donc à plus de résultats. Mais cette conviction ne relève pas toujours d'une prise de conscience en interne. La prise de conscience peut être suscitée par des éléments externes à l'ONG. Ces éléments peuvent être les grands discours internationaux ou les tapages médiatiques sur la variable genre : « *Je reconnais que les grands discours sur la variable genre ont contribué à la prise de conscience sur le sujet* » déclare un cadre de la MINUSCA (Entretien réalisé le 06 Mai 2022 à 13 heures 22 minutes). La prise de conscience peut aussi provenir de l'expérience vécue avec les populations. Ces expériences peuvent être bonnes ou mauvaises. C'est le cas de l'OMS, des ONG ALIMA, FAIRMED intervenant dans le domaine de la santé qui ne pouvaient plus continuer à ignorer les disparités de sexes après plusieurs années d'intervention : « *Nous nous sommes rendus compte que nous ne pouvons faire une impasse*

sur cette dimension dans nos projets ». Ces ONG en question s'étaient nourries de cette expérience non seulement du fait qu'un des groupes était plus vulnérable seulement pour des raisons sociales non fondées.

II. LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE

Il s'agit ici de s'orienter intellectuellement et politiquement, au sujet de la prise en compte de la variable genre, dans les conceptions culturelles, dans le poids historique du retard imposé à la femme et dans les conditions de fonctionnement de la femme (tâches maternelles, domestiques, etc..) qui l'empêchent de fonctionner dans les affaires publiques, privées comme l'homme, ainsi que dans les politiques et stratégies de développement. Comment faire de sorte que la maxime de promotion de la variable genre soit praticable dans les créations et les consommations culturelles ? Comment faire pour que le retard historique soit éradiqué. Comment faire pour que les tâches maternelles et domestiques cessent de garder la femme en situation d'inégalité par rapport à la participation dans les affaires publiques et/ou privées ?

La structuration du champ social de Lobaye/Ngotto et sa configuration en termes d'accès des femmes ou de certains groupes sociaux spécifiques aux différentes ressources et aux espaces de prise des décisions, est la résultante du jeu d'intérêts et des normes sociales dont la trajectoire va de l'époque traditionnelle à l'époque moderne, en passant par la colonisation.

Les organisations de la société civile, en raison de leur proximité avec les populations, jouent un rôle fondamental et déterminant dans la lutte pour la promotion de la variable genre. Elles permettent d'intensifier le dialogue entre l'Etat et les populations à travers le plaidoyer et la sensibilisation, la vulgarisation et le suivi de l'application effective des textes juridiques nationaux et des traités internationaux sur la prise en compte de la variable genre, ainsi que l'identification des obstacles qui entravent la pleine jouissance de ces droits (Koyt-Déballé, 2011).

La prise en compte de la variable genre est plus efficace lorsqu'elle est effectuée dès le début de la phase « feuille de route » des acteurs. Les feuilles de route génériques comprennent un certain nombre d'actions, dont l'alignement sur les processus et les priorités nationaux, régionaux et mondiaux. A cela, s'ajoute d'autres piliers et processus de planification des Nations Unies, l'identification de la procédure analytique existante et des lacunes en la matière, les dispositions de gestion, l'implication de parties prenantes, les communications, les exigences en termes de renforcement de capacités, la gestion des risques, un budget résumé et un plan

d'activité. Chacune de ces actions avait une planification préalable pour pleinement intégrer les principes de la variable genre dans le projet.

II.1. Stratégie développée par le Gouvernement centrafricain

Promouvoir la prise en compte de la variable genre, c'est partir de la construction sociale des sexes pour promouvoir un partenariat et une collaboration pour l'intérêt de la société entière. Avec la création du Ministère de la Promotion du Genre, les deux groupes de sexes sont complémentaires. Le Ministère à travers sa mission essaie de rapprocher les deux sexes pour qu'ils aient les meilleurs rapports possibles. Pour cela, il a fait de la prise en compte de la variable genre un pilier spécifique pour une programmation efficace paix – humanitaire – développement. Il a ensuite essayé de :

- Promouvoir l'application des Lois ;
- Rendre fonctionnel l'Observatoire du Genre et le doter de moyens d'actions efficaces ;
- Appuyer l'élaboration du Plan sectoriel du Ministère en charge de la Promotion du Genre et rendre opérationnelle sa coordination sectorielle ;
- Réaliser des évaluations périodiques/ études approfondies afin de disposer de données détaillées et désagrégées par sexe et âge, autres facteurs ;
- Renforcer les capacités des ministères sectoriels, des comités techniques en charge des réformes, des coordonnateurs de projets, des organisations de la société civile sur la prise en compte de la variable genre.

Cette stratégie a permis de déceler certains besoins qui ne sont pas évidents pour les populations plongées dans la situation. Il ne s'agissait pas non plus de tout imposer à ces populations et de remettre à jour des méthodes coloniales : il n'y a pas de « développement forcé » qui tienne (Navarette, 2020). Les projets sont toujours issus d'une collaboration avec les partenaires et qui soient conçus par les partenaires : le problème, c'est que ce n'est pas toujours le cas mais c'est la chose fondamentale. Tous les projets sont validés par tous les acteurs en présence. La priorité étant un développement sans traumatisme ni culturel, ni politique, ni économique, ni social, etc.

Le problème culturel qui est souvent le plus aiguë et le plus complexe peut être résolu par les ONG, le Gouvernement si c'est leur vraie préoccupation. Nécessairement, il y a des bouleversements sociaux à craindre mais c'est quelque chose qui doit se faire lentement et en douceur. Il ne faut pas que ce soit un chamboulement qui conduise à un déséquilibre, mais à un nouvel équilibre. Un équilibre meilleur. Le développement socioéconomique visé doit être un développement viable et durable (Navarette, 2020). Il correspond à un processus de

changement économique, social et politique par lequel la situation économique et sociale des populations évolue dans cette commune.

II.2. Stratégie développée par les Organismes Internationaux

Afin d'améliorer la planification des interventions futures bénéfiques à la prise en compte de la variable genre dans le développement, la gouvernance locale inclusive et leur leadership notamment dans la vie politique et à la consolidation de la paix en RCA, des stratégies opérationnelles ont été formulées. Au fait, les Organismes internationaux (PNUD, ONU Femmes) ont adopté une approche participative en consultation avec les ONG locales afin de mettre en œuvre les projets. Ces stratégies partent de la perception de la prise en compte de la variable genre que se donnent les Organismes et ONG au modèle de développement que ces acteurs cherchent à promouvoir avec les populations. Souvent les agents cherchent à créer un volet variable genre mais il faut en prendre compte de façon transversale. Ces organismes partenaires décident de prendre en compte la variable genre dans tous les projets de développement c'est à la fois dans toutes les étapes du cycle du projet et avec tous les acteurs qui interviennent dans le projet. Aussi bien avec les équipes techniques qui peuvent animer les programmes que les publics qui sont ciblés par les programmes.

Dans l'ensemble, les Organismes ont filtré tous les éléments de la feuille de route du projet en utilisant une perspective de la variable genre. Au cours de la phase « feuille de route », ces Organismes, ces ONG locales collaborent avec le bailleur afin de conseiller sur les moyens d'assurer que la prise en compte de la variable genre sera intégrée très tôt à la planification, et d'identifier des points d'entrée appropriés. La prise en compte de la variable genre dans le projet est plus qu'un simple exercice technique. Il s'agit d'un processus complexe d'un point de vue politique qui nécessite une excellente compréhension des différents intérêts en jeu et des implications du travail en faveur de l'égalité des sexes. Le leadership du chef de projet est essentiel, car la prise en compte de la variable genre est aussi bien une question politique que technique avec de nombreuses répercussions sur les politiques et services publics avec de multiples rapports de pouvoir en jeu. Une excellente connaissance de la problématique de la variable genre ainsi que des capacités et des ressources suffisantes sont indispensables à l'efficacité institutionnelle.

Prendre en compte la variable genre dans le diagnostic initial

L'analyse initiale des problèmes fait partie de la phase d'identification et de formulation du projet, en amont de l'élaboration du cadre de rendement et d'intervention du projet.

L'analyse des problèmes identifie les aspects négatifs de la prise en compte de la variable genre et établit les relations de cause à effet entre les différents problèmes identifiés. Dans une perspective de la variable genre, de réduction des inégalités femmes-hommes et d'autonomisation des femmes, l'analyse peut identifier ce type d'aspects négatifs de manière distincte du point de vue des femmes et des hommes.

L'analyse identifie les causes des différences observées entre les femmes et les hommes, et distingue les acteurs impliqués, leurs comportements, leurs besoins/intérêts, leurs stratégies, leurs relations. Elle a aussi impliqué les femmes et les hommes, et les acteurs concernés dans l'analyse des problèmes et des solutions, et prévoit s'assurer que les voix des femmes sont bien prises en compte dans l'analyse des problèmes majeurs identifiés. Certaines questions clés peuvent être intégrées dans l'analyse initiale du contexte ou l'analyse spécifique de la variable genre pour identifier les principales problématiques et solutions à apporter.

Prendre en compte la variable genre dans la conception du projet

Dans cette phase de la conception du projet, des questions liées à la prise en compte de la variable genre sont à se poser lors de la formulation. Trois critères clés sont considérés principalement :

La pertinence : Les objectifs du projet tels qu'envisagés initialement visent la prise en compte de la variable genre afin de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, l'autonomisation des femmes, leur accès aux ressources et aux opportunités et leur égale participation aux espaces de décisions. L'objectif et les stratégies répondent aussi à des besoins réels et essentiels, notamment en s'attaquant à leurs causes. Ces objectifs sont cohérents avec les politiques internationales, nationales et locales. Les femmes sont également impliquées dans l'identification des besoins et des solutions.

La faisabilité : La conception était judicieuse du point de vue social, technique et économique. D'autres acteurs locaux sont impliqués pour mettre en œuvre certaines activités et des femmes aussi représentées.

L'effectivité et la viabilité : Les actions ou activités étaient bénéfiques directement aux hommes et aux femmes. Le projet produisait aussi des bénéfices durables sur le long terme en matière d'égalité de genre.

✚ Mettre en œuvre et suivre la prise en compte de la variable genre inscrite dans le projet

Suivant l'importance de la variable genre accordée dans la conception du projet, le suivi de sa prise en compte dans la mise en œuvre est plus ou moins intensive. La collectivité s'assurait que l'équipe projet disposait des capacités et compétences suffisantes pour mener à bien les activités liées à la prise en compte de la variable genre. Elle s'assurait aussi que les notes et rapports intégraient bien tous les éléments relatifs à l'analyse de la variable genre (activités réalisées, effets atteints ou attendus, indicateurs renseignés, difficultés rencontrées, mesures correctives, ...) de manière transversale et dans un paragraphe dédié. La collectivité organisait des réunions de concertations avec les différents acteurs concernés afin de lever les obstacles à la mise en œuvre de la prise en compte de la variable genre dans le développement.

✚ Evaluer et capitaliser sur la prise en compte de la variable genre dans le projet

Il est pertinent pour la commune de renforcer les questions sur la variable genre dans l'évaluation des projets lorsque ceux-ci ont ou pas une forte composante genre (ex : données sexo-spécifiques, objectifs et activités portant sur la variable genre et la réduction des inégalités). Des stratégies innovantes sont mises en œuvre pour la variable genre et la réduction des inégalités entre les sexes. L'évaluation a permis à la commune de tirer les leçons et bonne pratique qui pourra être répliqués sur d'autres projets. Telles sont les stratégies innovantes qui sont mises en place dans la gestion de projets au niveau de la commune de Lobaye/Ngotto et au final les résultats n'ont pas été perceptibles. Les objectifs de l'évaluation de la prise en compte de la variable genre sont pour la commune un moyen d'évaluer les résultats du projet sur la perception de la variable genre à l'aune des objectifs fixés au départ, d'évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des stratégies de cette variable genre mises en œuvre, d'évaluer les impacts et leur viabilité sur les femmes et hommes bénéficiaires de manière différenciée. Enfin de mesurer l'évolution de l'environnement institutionnel et organisationnel pour la variable genre, et de tirer les leçons et capitaliser sur les expériences genre dans les secteurs.

Comme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet, l'évaluation de la variable genre se basait sur une approche méthodologique participative incluant les femmes et les hommes, les parties prenantes.

II.3. Stratégie développée par les organisations locales

Il faut toujours un travail préalable. Non seulement, il faut tout d'abord travailler à comprendre la situation qui existe mais il faut travailler à expliquer cette volonté de prise en compte de la variable genre. Auprès des populations, un travail d'information/sensibilisation doit se faire afin de solliciter la volonté et le courage des hommes et des femmes pour œuvrer dans le cadre de la prise en compte de la variable genre. Aux hommes de laisser un espace aux femmes et surtout aux femmes de chercher à s'afficher et s'affirmer.

Il importe aussi bien de dire, ce en quoi, consiste la prise en compte de la variable genre mais aussi d'expliquer ce qui n'est pas la variable genre. Par exemple que la variable genre n'est ni une volonté politique de donner des pouvoirs aux femmes, aux hommes en arrachant ces pouvoirs des mains des uns (hommes ou bien femmes). Que la prise en compte de la variable genre n'est pas la prise en compte des préoccupations des femmes et une exclusion des hommes. Que les hommes ne sont pas des adversaires mais des partenaires.

Un canal propice pour faire passer facilement le message serait le pouvoir traditionnel. Etant le pouvoir le plus écouté dans les sociétés africaines particulièrement, il contribuait à la sensibilisation. Par exemple, sensibiliser dans les quartiers et à travers les prêches dans les Eglises, les mosquées sur l'importance de la prise en compte de la variable genre, les bienfaits du partage de l'égalité des sexes et de l'intérêt pour la société entière du mieux-être des hommes et des femmes. C'est à ce niveau que nous pouvons parler d'éveil de conscience. Ce pouvoir traditionnel à travers les notables, leaders communautaires explique bien aux hommes et leur faire comprendre que quand un projet de développement touche la variable genre ; c'est la situation de tout le monde qui sera améliorée.

D'autre part, un travail d'éveil des consciences au niveau des femmes rurales plus particulièrement celles de Lobaye/Ngotto était réalisé pour les stimuler à des demandes allant dans le sens de l'amélioration de leur statut de dominées. Il faut qu'elles se rendent compte qu'elles peuvent arriver à une autre situation. Lorsque les Organismes, ONG justifient cette absence d'études préalables par le manque des moyens nécessaires, une solution palliative était proposée. Il est créé une collaboration plus étroite à cultiver entre ces structures qui travaillent plus en équipe sur le terrain. Elles font des études globales communes et chacune d'elle approfondit son étude selon son domaine d'intervention. Cela permettait de connaître plus en détail les contextes culturels et de déceler les véritables besoins de ces populations. A ce niveau

précisément les ONG apprennent à aller au-delà de leur principe d'appui à la demande qui limite l'action à la seule sollicitation des populations.

II.2. La question des pressions externes ou les raisons non officielles

Sachant que la variable genre est une notion qui a été apportée par les organisations féministes (Desvignes, 1995) et qui a été un peu instrumentalisée par les grandes institutions internationales ; nous avons voulu vérifier avec nos interlocuteurs l'idée selon laquelle les organisations de solidarité internationale le feraient sous la pression et particulièrement en RCA qui est dans une certaine mesure en retard sur la question.

Les Organismes, partenaires internationaux qui sont des structures issues de la coopération internationale sont souvent reprochés d'être sous pressions des instances gouvernementales, para gouvernementales et onusiennes. Ils ne seraient donc pas autonomes dans leurs prises de décisions. Sans vouloir tomber dans les prénotions et les stéréotypes nous avons cherché à savoir ce qu'il en était pour ce qui concerne la prise en compte de la variable genre dans les projets de développement. Ferait-elle partie de ces éléments imposés aux Organismes, ONG par la communauté internationale ? Il ressort de nos entretiens trois cas de figure sur la question des pressions externes pour la prise en compte de la variable genre. Les ONG Plan International, ALIMA, et l'UNIFEM affirment ne recevoir aucune pression ou contrainte stratégique dans leurs principes d'intervention. Malgré qu'ils dépendent en partie de financements extérieurs, il y a l'UNFPA et le PNUD qui gardent la totalité de leur autonomie dans leur conduite opérationnelle.

A la question de savoir si les ONG reçoivent souvent des pressions de la part de leurs bailleurs de fonds pour prendre en compte la variable genre, ONG locales Enfants Sans Frontières, OFCA répondent : « *Non ! Aussi avec les institutions gouvernementales que celles internationales il n'y a pas d'obligation de prendre en compte la variable genre* ». Parmi ces Organismes et ONG, il y en a qui ne possèdent pas de bailleurs de fonds et qui n'ont que le gouvernement centrafricain comme partenaire. Ceux-ci affirment garder leur autonomie et leur indépendance stratégique malgré leur dépendance financière : « *Nous n'avons pas de bailleurs de fonds et nous ne recevons pas d'obligations de prendre en compte la variable genre de la part du ministère de la promotion du genre* » précise la Coordinatrice Genre de l'UNFPA (Entretien réalisé le 07 Mai 2022 à 8h 15 mn). Ces structures discutent souvent d'un modèle de coopération avec les instances gouvernementales sans pour autant être guidées par des ordonnances de l'Etat.

Les ONG locales reconnaissent être sous pressions externe pour ce qui concerne particulièrement la prise en compte de la variable genre. Ces Organismes et ONG qui n'avaient pas inscrit cette question dans leurs priorités ont été interpellés par des organes extérieurs (Chef secteur social). Ces pressions peuvent être voilées ou non. Pour ce qui concerne les bailleurs internationaux notamment ce sont des pressions voilées. La variable genre n'est pas imposée mais il est recommandé comme nous a confié le Chef de projet de l'ONG ALIMA : « *Assez peu. Mais je reconnais qu'il y a quelques phrases imposées qu'il faut mettre pour avoir plus d'attention et les attirer plus* » (Entretien réalisé, le 14 Mai 2022 à 15h 34 mn).

Avec l'Etat par contre ce n'est pas toujours le cas, car les ONG n'ont pas toujours le choix. Il ressort ainsi de nos entretiens qu'avec l'Etat centrafricain à travers le Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale il s'agit parfois de mesures contraignantes : « *Par contre si nous ne répondons à leurs attentes la sanction c'est que nous n'avons plus de frics ou bénéficiaire d'un projet* » (Entretien, Mai 2022). En effet, certaines ONG nous ont fait part de recommandations et prescriptions de la part du Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale sur leur conduite en faveur de la prise en compte de la variable genre. L'UNFPA, l'ONUFEM, PNUD, ENABEL, etc ont aussi été pour beaucoup pour la prise en compte de la variable genre dans les actions, projets de développement en République Centrafricaine. Mais ces pressions ne viennent pas uniquement des partenaires extérieures. La RCA, pays hôte des ONG exerce aussi des pressions sur les ONG qui doivent obéir à des règles de bonne conduite. Même si elles ne sont pas financées par le gouvernement, elles doivent se soumettre à certaines conditionnalités pour rester en bons termes avec les autorités locales : « *On essaie de faire le minimum pour ne pas être suspendue* » disent-elles.

L'influence extérieure provenant des pays développés peut aussi venir de la part des populations partenaires. L'ONG Plan International, AALIMA reconnaissent que :

Ce sont le plus souvent les associations locales avec lesquelles nous travaillons qui ont pris en compte la variable genre et ont fait naître cela en nous. Il faut dire aussi que beaucoup de nos collaborateurs sont des associations féminines. Nous les soutenons dans les programmes qu'elles ont défini selon leurs besoins. C'est pourquoi s'il y a de la variable genre quelque part nous faisons aussi de la variable genre. Ce n'est pas malgré nous mais ce n'est pas grâce à nous non plus » (Coordonnateur du Plan International, Boda, mai 2022).

Sans que cela ne soient des contraintes, les associations partenaires obligent les ONG de prendre en compte la variable genre du fait que ces associations elles-mêmes sont composées de femmes et d'hommes qui se partagent des rôles, des intérêts et des pouvoirs. Au sein même

de ces associations, il y a des constructions sociales des sexes et cela ne peut être négligé dans le partenariat. Ce qui est intéressant, c'est que les ONG travaillent en tenant compte des deux groupes de sexes en présence et si leurs rôles ne sont pas mis en avant, il y aura plus de mal à sortir les pays de la pauvreté. De toute façon, ça devient inévitable. Et cela à cause de l'actualité et des discours sur la question et le fait qu'il commence à avoir des consensus de plus en plus accepté sur l'importance de la transversalité dans tous les programmes quels qu'ils soient.

Nous pouvons donc retenir que les bailleurs de fonds peuvent, en imposant leur politique notamment sur la prise en compte de la variable genre, constituer de véritables leviers pour inciter les ONG à aller dans ce sens-là (Gaston Kalonge, 2011). Ils pourraient être une bonne porte d'entrée pour la question. Cet avis est partagé par certains acteurs : « *Pour notre institution particulièrement s'il devrait avoir une prise en compte de la variable genre, ce serait pour répondre à des obligations officielles venant des bailleurs de fonds. Je crois aussi que c'est le cas de la plupart des ONG qui le font par réponse à une demande des bailleurs de fonds* ».

On sait que d'une manière globale, c'est quelque chose qui intéresse les bailleurs de fonds car c'est à la mode. S'il y a des conditions portées par les bailleurs pour ce qui concerne la prise en compte de la variable genre nécessairement les structures vont probablement s'aligner. C'est toujours heureusement ou malheureusement. Ça dépend des situations que les conditionnalités des bailleurs emmènent les structures à évoluer. A Lobaye/Ngotto, particulièrement ce serait peut-être le levier le plus rapide pour que cette prise en compte de la variable genre soit portée par toutes les organisations. Mais ne pas être dogmatiques, car cette variable ne tient pas dans toutes les communautés à l'exemple des pygmées Aka de Lobaye/Ngotto. En outre, il faut savoir garder un esprit de partenariat et de collaboration.

CHAPITRE IV : LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS, ENJEUX ET SYSTEME DE REPRESENTATION DES ACTEURS

Dans les pages précédentes, nous avons noté le caractère transversal que prend la variable genre actuellement au travers des projets de développement bien en Centrafrique que dans la commune de Lobaye/Ngotto. Dans chaque projet de développement, la finalité étant l'amélioration des conditions de vie des hommes et des femmes qui y sont impliqués, il s'avère nécessaire de tenir compte de leurs besoins pratiques (rôles domestique, communautaire et économique) mais aussi de leurs intérêts stratégiques (le rôle politique ou le pouvoir). Aussi, pour le moment, les différents acteurs de développement s'accordent sur le fait que l'implication à part entière de l'homme et de la femme en matière de développement favorise l'exécution des actions susceptibles de conduire à des résultats efficaces.

I. ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE

Comme l'indique Fraisse et Sénac-Slawinski (2008), « *reconnaître que la variable genre ne fonctionne pas n'invalide pas sa portée institutionnelle et politique* ». Elle doit être repensée en tant que processus transformatif, c'est-à-dire en accordant une attention particulière à l'articulation entre prise en compte de la variable genre et évolution sociétale (Moser et Moser, 2005). La prise en compte de la variable genre en tant qu'instrument participatif est en ce sens un élément clé de l'opérationnalisation de la stratégie double (Squires, 2008 ; Hofmann, 2006) en analysant davantage le rôle joué par les groupes de femmes, des hommes (Dauphine et Sénac-Slawinski, 2008), mais également la façon dont les ONG, dans la lignée des bailleurs de fonds, s'en sont saisies, ce que nous avons démontré ci-haut. Ainsi, ces enjeux sont présentés au niveau de la commune, lieu de notre étude, au niveau des Organismes, ONG et du Gouvernement centrafricain, garant de la politique de développement.

I.1. Les enjeux au niveau de la commune de Lobaye/Ngotto

Sans entrer dans l'analyse de la littérature relative à la mesure de l'impact des programmes de développement prenant en compte la variable genre, il est intéressant de présenter néanmoins quelques éléments sur l'efficacité pour les hommes et femmes des projets selon l'approche « classique » adoptée par les Organismes et ONG Internationaux dans le recours systématique aux initiatives d'épargne et de crédit villageois en Centrafrique.

Ainsi, les Organismes et ONG Internationaux sont critiqués pour ne pas analyser en profondeur les relations de pouvoir, y compris leur propre rôle et leur marge de manœuvre, souvent étroite, dans ces relations, parfois complexes dans les réseaux communautaires,

politiques et religieux. Ce faisant, le risque de déresponsabilisation et de manipulation est bien réel. Cela place les acteurs extérieurs de la prise en compte de la variable genre et du développement dans une position délicate où ils sont souvent accusés d'imposer leurs propres valeurs et de calquer leur modèle occidental. La plupart des Organismes et ONG Internationaux exerçant dans la commune de Lobaye/Ngotto sont aussi taxés d'exercer un « impérialisme culturel » et de faire pression pour s'attaquer aux pratiques traditionnelles considérées comme néfastes telles la domination de l'homme sur la femme, le rôle de la reproduction sociale de la femme, l'excision, entre autres.

Dans cette commune de Lobaye/Ngotto, peu de femmes ont souvent peu d'influence sur les mécanismes de prise de décision à d'autres niveaux. Ce qui apporte des avantages souvent négligeables pour elles, mais, en revanche, leur fait perdre leur temps (Moser et Moser, 2005) alors qu'elles doivent faire des efforts pour trouver le temps nécessaire pour y participer aux activités. Elles sont sans cesse tiraillées entre leurs responsabilités vis-à-vis de leurs maris, de leurs enfants, de leur famille élargie etc. et leurs aspirations, auxquelles sont censées répondre ces initiatives. Cela relève « souvent d'une mission impossible et suppose régulièrement des arbitrages douloureux » (Guérin et Kumar, 2011). Lorsqu'elles en ont la possibilité, le temps consacré à ces activités leur est souvent reproché. Elles se sentent également écartelées entre les normes véhiculées par les ONG (accès au pouvoir, courage, mobilité, etc.) et celles en vigueur localement, selon lesquelles le statut et la réputation des femmes reposent sur leur capacité « d'ajustement », la discrétion, la modestie...Elles sont nombreuses à jongler avec cette contradiction (Guérin et Kumar 2011).

Par ailleurs, ces exercices participatifs, s'ils ne s'accompagnent pas de la possibilité de critiquer ouvertement les organes de prise de décision en place dans la commune, ne font souvent que légitimer des décisions qui auraient été prises de toute façon (Goetz et Nyamu, 2008). Les ONG s'enorgueillissent à prendre en compte la variable genre sans analyser si les contextes culturels du milieu tiennent librement à leurs préoccupations.

Peu d'ONG locales et d'Organismes Internationaux analysent ces phénomènes en profondeur et adaptent leurs programmes en conséquence. Ce qui, à terme, peut entraîner une perte d'engagement et de motivation. Par ailleurs, lorsqu'on parle de la prise en compte de la variable genre dans les programmes de microcrédit, d'épargne et autres types de programmes visant la participation des femmes, il s'agit rarement des femmes les plus démunies et marginalisées car cela demanderait une expertise et des investissements additionnels dont peu

d'ONG disposent. A nouveau, le manque de financements externes et de temps pour pouvoir mettre en œuvre ce type de programmes est un facteur limitant. De plus, les quatre (04) femmes enquêtés à Lobaye/Ngotto dénoncent la domination exercée par les Organismes, les ONG et remettent en question la prise en compte de la variable genre que celles-ci leur proposent alors qu'elles se sentent de fait « *sans cesse évaluées, contrôlées, surveillées !* ».

En effet, les Organismes et ONG, elles-mêmes soumises aux exigences des bailleurs de fonds, notamment le fait de devoir obtenir les résultats attendus dans les temps impartis, adoptent souvent une approche « top-down ». Ils finissent alors par exercer une pression démesurée pour la prise en compte de la variable genre qu'elles sont censées accompagner le processus. En ce sens, le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds est indispensable pour leur faire comprendre les enjeux et les risques de cette variable pour les femmes elles-mêmes. Lorsqu'elles remettent en question et défient les relations de pouvoirs existants, il s'agit d'un processus qui doit être soutenu dans la durée et qui présente des risques d'échec et de retour en arrière bien réels. Cependant, un point positif malgré ces contraintes est, ce que Guérin qualifie « d'élargissement des possibles » dont témoignent trois (03 des quatre (04) femmes enquêtées qui participent à ces initiatives. Certaines acquièrent de fait davantage de pouvoir, elles sont amenées à jouer un rôle de modèle auprès de leurs pairs. L'éducation populaire et la formation au leadership que prônent certaines ONGI Plan International, ONU-Femme, leur permettent de mieux comprendre et d'appréhender « les enchaînements et les articulations des jeux de pouvoir dans lesquels elles se trouvent prises », y compris la domination des ONG qui sont « *également des opportunités d'acquisition de compétences, de savoir-être et parfois d'une certaine forme de pouvoir* » (Guérin et Kumar, 2011).

En outre, notre étude révèle quelques constats faisant état des faibles résultats de la vulgarisation et de l'animation de la variable genre et développement notamment en milieu rural. Ces résultats sont surtout liés aux facteurs ci-après :

- La divergence dans la compréhension de la prise en compte de la variable genre. Alors que dans la commune de Lobaye/Ngotto, la variable genre est comprise par plusieurs de nos enquêtés (08) comme un moyen de lutte contre la pauvreté et les inégalités entre l'homme et la femme. Quinze (15) enquêtés mettent l'accent sur la gestion harmonieuse du foyer entre l'homme et la femme. L'on se rend compte que dans le milieu rural, il est surtout question des considérations d'ordre moral ;
- Des tâches domestiques comme la cuisine, la propreté de la maison et les soins quotidiens aux enfants demeurent encore en grande partie l'apanage de la femme, dans

la commune. Ici les pesanteurs culturelles notamment les pratiques, les traditions et les coutumes jouent un rôle important dans la division du travail. L'allégement du travail de la femme tant souhaitée, demeure encore un vœu pieux ;

- Le mythe et à l'autorité de l'homme, par exemple l'interdiction formelle à la femme de siéger sous la véranda, la femme ne peut être chef et elle n'est pas permise de participer à l'intronisation d'un chef coutumier ;
- La divinité et la religion où la femme source de péché, femme a été tirée de la cote de l'homme. Par conséquent, elle doit une soumission totale et sans condition à son mari ;
- Le faible niveau d'instruction particulièrement des femmes dans la commune ne favorise pas la perception de la variable genre et la défense des intérêts et de droits des uns et des autres ;
- Les restrictions des libertés et des droits fondamentaux, la faible reconnaissance pour les femmes du droit de propriété des facteurs de production surtout en milieu rural dont nous confirment quatorze (14) de nos enquêtés dans la commune de Lobaye/Ngotto ;
- Les pouvoirs économique, social et culturel où par exemple seuls les garçons sont héritiers, seul l'homme gère les biens de la famille ;
- La domination masculine, la faible reconnaissance du droit de contrôle des biens par la femme dans la gestion du ménage notamment en milieu rural (tel qu'exprimé par vingt (20) de nos enquêtés rencontrés) ;
- La présence de la femme en nombre très réduit dans les institutions politiques et autres sphères du pouvoir tant dans la commune de Lobaye/Ngotto qu'au niveau des villages.

Au regard de nos observations, tous ces facteurs que nous venons d'énumérer sont les conséquences des problèmes sur l'analphabétisme, de l'incohérence dans le programme de vulgarisation, d'animation et de formation sur la variable genre et développement dans les structures qui s'en occupent. Il y va aussi de l'exploitation des thèmes d'animation moins conforme aux besoins de bénéficiaires en matière de la variable genre et développement. Le choix des animateurs et animatrices de la variable genre n'est basé plus que sur les compétences scientifiques que sociales et l'implication insuffisante des autorités politiques et administratives en vue de faire respecter les différents textes des lois garantissant la prise en compte de la variable genre.

I.2. Les enjeux au niveau des Organismes et ONG

Selon les données de l'enquête réalisée, plusieurs programmes et projets exécutés dans la commune de Lobaye/Ngotto concernant la prise en compte de la variable genre ont résisté aux conservateurs et autres gardiens des pratiques, traditions et coutumes ancrées dans la société Bofi, notamment à l'égard de la femme. Pour conduire les programmes à bon port, les Organismes, ONG ont fait usage de beaucoup de souplesse face aux réactions violentes qui proviendraient de partenaires à la base. C'est pourquoi, il est conseillé de commencer par des séances d'animation et de vulgarisation en rapport avec les pratiques, traditions et coutumes faciles à changer, du fait d'avoir perdu leurs forces dans les villes et les cités environnantes. C'est le cas par exemple des interdits alimentaires à la femme, des autorisations maritales pour certaines transactions ou encore pour la participation aux activités associatives, la considération de l'enfant de sexe masculin plus grande que celle de la fille, la scolarisation prioritaire du garçon et négligence de celle de la fille, etc.

L'enjeu que nous avons identifié plus haut d'une instrumentalisation de cette prise en compte de la variable genre ne peut être réduit qu'en modifiant le discours, les valeurs et les relations de pouvoir au sein des organisations plutôt que de modifier superficiellement les procédures et adopter des mesures incitatives, basées sur la bonne volonté de celles et ceux censés les appliquer (Eyben, 2008). Ainsi, il est nécessaire d'adopter une analyse plus ouvertement politique des concepts tels que la prise en compte de la variable genre, la citoyenneté et les droits, en particulier ceux des femmes pour transformer les relations inégales de pouvoir et les privilèges entre les femmes et les hommes. L'analyse politique sous-tend une vision à plus long terme de changement institutionnel et de considérer les pratiques de développement largement répandues telles que le soutien à l'éducation des femmes ou à l'entrepreneuriat féminin, micro crédits, Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC) etc. comme des moyens pour atteindre la variable genre, non comme des fins en soi. Par ailleurs, l'époque actuelle étant marquée par une exacerbation sous de multiples formes des conservatismes politiques et économiques, il est important que les défenseurs de la variable genre au sein des organisations de développement puissent se réunir pour construire ce que certains de nos enquêtés travaillant dans les ONG ont appelé « une politique de solidarité ». Cela est nécessaire pour maintenir la motivation et la vision transformatrice au travail d'agent humanitaire ou du développement.

La prise en compte de la variable genre peut être une approche efficace lorsqu'elle est considérée à la fois comme un moyen et une fin. La littérature suggère qu'il y a une tendance croissante pour les ONG Internationales à mettre l'accent sur la prise en compte de la variable

genre dans le développement comme un outil pour mettre fin à la pauvreté et comme un moyen d'améliorer la performance organisationnelle. L'accent mis sur l'efficacité et les arguments économiques en faveur de la prise en compte de la variable genre risque de dépolitiser l'égalité entre femmes et hommes et la déconnecter de son éthique de changement social fondée sur les droits. Cela peut à son tour nuire à la crédibilité de l'organisation et aux partenariats avec les organisations locales œuvrant pour un changement social. Nous l'avons vu, une grande partie de la littérature souligne l'importance d'un engagement au niveau politique aussi bien que technique (Smyth et Al., 2012).

Ainsi, il ne suffit pas de prendre des engagements fermes sur le papier et de développer une stratégie porteuse pour obtenir des financements, y compris d'engager une poignée d'experts en genre au niveau du siège en charge de la prise en compte la variable genre de manière transversale dans les programmes suivant une approche de « checklist ». Mais bien de travailler en parallèle sur l'aspect programmatique et institutionnel/organisationnel pour changer les mentalités et les structures de pouvoir jusqu'au niveau des villages de la commune. C'est donc en travaillant en priorité sur les aspects institutionnels et organisationnels que les changements peuvent être par la suite perceptibles au niveau programmatique et non l'inverse, ce qui, par expérience a souvent été le cas pour nombre d'ONGI rencontrées. Cela, notamment parce que l'investissement et la remise en cause stratégique ont été moindres et répondaient à un besoin extérieur celui, entre autres, d'obtenir des financements.

La stratégie double est à privilégier car elle s'avère être, à l'heure actuelle une approche prometteuse pour atténuer les risques liés à la fois à la prise en compte transversale et spécifique de la variable genre tout en tirant parti de leurs avantages. Ces principaux avantages, mais également certains inconvénients de la stratégie double sont présentés ci-après :

- Les efforts visant à prendre en compte la variable genre de manière transversale se font souvent au détriment d'actions spécifiques ;
- Lorsque la prise en compte de la variable genre est considérée comme une approche spécifique, elle peut et effectivement développée la commune par l'organisation dans son ensemble ;
- L'existence d'un programme spécifique en faveur de l'égalité entre femmes et hommes peut contribuer à accroître les ressources consacrées à la prise en compte de la variable genre (Wakefield, 2012) ;
- La prise en compte de la variable genre dans les programmes de développement plus larges atténue le risque de retour de bâton « backlash » à l'égard des participantes dans

des contextes où l'égalité de genre est considérée comme une remise en question des systèmes et des normes existantes. Par exemple, il peut être moins difficile de faire participer les femmes à des questions moins sensibles que l'analyse des structures de pouvoir formelles et informelles, telles que la santé maternelle, l'éducation et les activités génératrices de revenus.

Pour finir, il semble important de souligner que, quelle que soit l'approche choisie, transversale, spécifique ou double, elle devrait renforcer l'apprentissage et être à la fois réflexive et flexible. La littérature souligne la nécessité de contextualiser la mesure du changement et d'être conscient qu'il n'existe pas de modèle unique (Batliwala, 2008). Les instruments de suivi les plus couramment utilisés sont quantitatifs et ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble ; en fait, ils peuvent nuire à la responsabilité des changements institutionnels.

I.3. Les enjeux au niveau du Gouvernement

La Constitution de la RCA consacre le principe fondamental de l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans aucune discrimination et garantit à l'homme et à la femme des droits égaux dans tous les domaines. Pour confirmer sa volonté politique et en respect à cette Loi fondamentale (Constitution de 30 Mars 2016), le Gouvernement a créé un Ministère chargé de la Promotion du Genre qui ; dans sa lettre de mission doit élaborer et mettre en œuvre la politique, les programmes et les stratégies en matière de la promotion du genre.

Le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui définit les grandes priorités nationales à travers ses trois piliers (Pilier I : Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ; Pilier II : Renouveler le contrat social entre l'État et la population ; Pilier III : Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs) a inséré la variable Genre en termes de transversalité à l'intérieur de chaque pilier. En dépit de tout, on note une insuffisance de dispositif en matière de ressources humaines, une insuffisance d'infrastructures adéquates, des outils de gestion des programmes et projets et l'absence d'une politique sectorielle pouvant regrouper tous les programmes liés au mandat du Ministère telle que défini dans sa lettre de mission. C'est dans cette optique beaucoup de programmes ont été mis en œuvre par le Gouvernement à travers le partenariat avec les Organismes, les ONG pour promouvoir la promotion de la prise en compte de la variable genre.

Malheureusement, comme nous l'avons vu plus haut, la prise en compte de la variable genre n'est pas toujours bénéfique aux femmes. Exiger que les femmes soient représentées ou consultées est nécessaire mais pas suffisant : leur voix est-elle réellement entendue ? La

participation d'une femme en particulier est-elle représentative des femmes en général ? (Moser et Moser, 2005). Au moins 40% des programmes (PNUD, 2020 : 6) mis en œuvre en République Centrafricaine n'ont pas donné de résultats escomptés, perceptibles. Le Gouvernement s'efforce à travers les réformes afin d'avoir des résultats perceptibles selon l'article 17 de la directive de la CEMAC n°01/11-UEAC-190-CM du 19 décembre 2011, relative aux lois des finances ainsi qu'aux besoins exprimés et orientations mais cela n'a pas été facile. C'est ce qu'a confirmé, Rosalind Eyben, anthropologue sociale féministe, spécialiste des relations de pouvoir et leurs implications dans le secteur de l'aide et du développement international : « *Nous vivons dans un monde politique aux horizons interprétatifs multiples et sommes engagés sur « un champ de bataille de la connaissance » où la prise en compte de la variable genre est l'un des domaines les plus contestés* » (2008 : 40). C'est pourquoi, la mise en œuvre d'une approche transformative pour la prise en compte de la variable genre est un risque d'écueil de la part des acteurs du développement. Dans le cadre de ce mémoire, l'aspect politique nous préoccupe le plus, car c'est dans la politique que se définissent les destinées des communautés et se prennent les grandes décisions orientant les activités des autres domaines de la vie. Or la prise en compte de la variable genre y est presque non perceptible, voir absente. Sa visibilité dans la sphère publique est très faible.

Pour certains de nos enquêtés (12) rencontrés, l'homme ne vaut pas mieux que la femme mais on ne peut pas aujourd'hui copier des modèles (...) parce qu'on dit, la femme a une certaine promotion sociale en Occident, qu'on copie, qu'on vient brandir les mêmes droits en Centrafrique, alors qu'on n'a pas mis les préalables. Selon eux, le préalable, c'est d'abord permettre une promotion sociale et socio-économique. La famille paysanne peut se moderniser en ayant accès aux financements, investir. Dans ce travail, la variable genre est une réalité sociale considérée dans sa totalité. Ainsi, elle exige un examen dans sa globalité qui n'est ni mécaniquement déterminée, ni complètement donnée au hasard. Plusieurs faits déterminent et enveloppent ce que l'on a considéré au passé et ce qu'on peut considérer actuellement comme phénomène « Genre ». Parmi ces déterminants, nous avons considéré dans cette étude : les faibles taux de la représentativité des femmes dans les institutions politiques, les préalables coutumiers et traditionnels, la culture des habitants de la commune de Lobaye/Ngotto dictée par les influences de la civilisation, l'exigence de l'autorisation maritale comme préalable relatif à l'embauchage des femmes au sein des diverses institutions, les dispositions juridiques promulguées en faveur de la promotion des femmes, l'abandon de la scolarité des jeunes filles en faveur des jeunes garçons, etc.

Là encore, il est important d'avoir non seulement une approche Agence ou Organismes, relations, structures mais également une vision, processus et résultat multi dimensionnelle et transformatrice pour une bonne politique. La variable genre dans le développement est une dynamique complexe. Il faut donc, au-delà de la « bonne vision » et de la « bonne approche », du temps pour changer « *une économie politique marquée par des relations de la variable genre fortement ancrées qui limite l'action des femmes* » (Eyben, 2008). Cela demande d'être en mesure de pouvoir équilibrer correctement les exigences de résultats à court, moyen et long terme, mais également de savoir valoriser ces résultats, de gérer l'impact des actions ainsi que leurs effets multiplicateurs au-delà d'un programme. En ce sens, l'analyse en amont à travers les évaluations ex-ante et les études de faisabilité des relations de pouvoir formelles et informelles semblent être un élément indispensable dans la conception d'un programme pour une prise en compte de la variable genre de qualité. Selon Rosalind Eyben : « *Pour prendre en compte efficacement la variable genre, il faut une analyse bien fondée, de la flexibilité, de l'imagination, un investissement dans les relations, de la réactivité et de la modestie dans l'ambition* » (2011 : 98).

En outre, la variable genre et le développement socioéconomique est un ensemble ou un globalisme (Gaston Kalonge, 2011). Ce globalisme loin de subir des explications est en mouvement, lequel prend ici, deux formes : la forme évolutive et la forme révolutionnaire. Il est évolutif ici, quand dans certaines institutions publiques, privées on exige que les femmes soient représentées. A cet effet, les statistiques des femmes se trouvant dans les institutions où les grandes décisions politiques sont prises varient de manière continue ou progressiste. Cela de façon spontanée et quotidienne, ce qui apporte dans le vieil ordre des choses de menus changements « quantitatifs ». Toutes les considérations théoriques secrétées dans le cadre de la prise en compte de la variable genre sont corroborées avec les pratiques quotidiennes des centrafricains afin de dégager des explications objectives qui s'opposent aux explications intentionnelles des faits.

Le mouvement est aussi révolutionnaire, quand lorsque les éléments déterminant le phénomène qui fait l'objet de notre étude s'unissent, se pénètrent d'une idée commune et s'élancent contre le camp ennemi pour anéantir jusqu'à la racine le vieil ordre de choses. Ils apportent dans la vie des changements « qualitatifs », en vue d'instituer enfin un nouvel ordre de choses. Il arrive parfois que la prise en compte de la variable genre est incontournable lorsqu'on veut mettre sur pied les bureaux permanents des institutions politiques et ceux des institutions d'appui à la démocratie. De même, au moment de la formation du gouvernement, le

Chef du gouvernement (Premier Ministre ou Chef de l'Etat) a de nos jours l'obligation de prendre en compte la variable genre afin de respecter la politique de la promotion du genre. Ces récentes pratiques prouvent que le mouvement révolutionnaire que subi le phénomène qui fait l'objet de notre étude, est une réalité.

II. LE PARTENARIAT, LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ET LES SYSTEMES DE REPRESENTATION DES DIFFERENTS ACTEURS

Conscients des différences existant entre les hommes et les femmes, les politiques et programmes de développement centrafricains devraient s'efforcer de répondre aux besoins pratiques propres aux uns et aux autres, dans le cadre de la répartition actuelle des ressources et des responsabilités politiques à tous les niveaux et de la reconstruction nationale.

II.1. La Conception du partenariat

Le partenariat entre les ONG et les communautés centrafricaines a toujours été perçu par le sens commun comme une relation d'assistance. Les Organismes, les ONG venant au secours de populations plongées dans une situation de misère qui nécessite une intervention extérieure. Cette perception était aussi la nôtre jusqu'à ce que notre travail auprès de ces Organismes et ONG nous révèle plusieurs autres types de collaboration.

A la question sur la conception du partenariat que se font les partenaires de la RCA dans leur collaboration avec les ONG et les populations locales, une seule réponse a été donnée. « *Pour être honnête, je pense qu'il y a différents degrés de compréhension de cette question au niveau des groupes locaux et c'est beaucoup plus une notion de soutien aux populations et un peu de l'assistance malheureusement ; mais pas forcément dans le sens négatif* » a-t-il dit un cadre du PNUD. Même s'il est question d'assistance, ces ONG ont tenu à préciser qu'il s'agit de l'assistance dans le sens positif c'est à dire qu'il faut toujours viser l'autonomie des populations. Il s'agit alors de leur apporter ce dont elles ne disposent pas (budget, matériels) et les aider à mettre en valeur ce qu'elles ont. Il s'agit plus d'un appui, d'un accompagnement.

Pour plusieurs ONG rencontrées, le partenariat est défini comme un : « *Travail collectif conjoint de la définition jusqu'à l'évaluation des activités. C'est des engagements contractuels des différentes parties prenantes avec un travail commun et des objectifs communs* ». Cette vision est partagée par tous et lorsque les femmes ou les hommes sont ciblés par des projets ; ils ne sont pas que des bénéficiaires passifs mais plutôt des acteurs qui participent activement de la conception à l'évaluation des projets. Certains Organismes Internationaux (PNUD, ONUFEM, ...) se limitent seulement à un appui financier : « *Nous aidons les associations aussi*

bien féminines que masculines à mettre en route leurs projets par des appuis financiers ». Ainsi que la mise en route des projets revient en général aux populations locales qui sont souvent assistées techniquement par des experts locaux ou étrangers. « *On ne va jamais leur imposer un mode de travail ou un programme si eux-mêmes n'ont pas émis le désir de travailler avec nous. Ce n'est pas nous qui décidons quoi* » dit un personnel d'une des ONG.

A partir de ces déclarations nous pouvons dire que les Organismes internationaux, les ONG collaborent avec ces populations en leur laissant une marge de manœuvre qui leur permet de rester autonomes. Même si ces populations n'ont pas toujours les moyens de valoriser leurs projets, celles-ci arrivent à les mener à bout. En effet, à la question de savoir qui met en route les projets les réponses sont univoques : ce sont les ONG locales ou encore les associations féminines ou masculines qui mettent en route ces projets. Le plus souvent, les partenaires sont les maîtres d'œuvre et les ONG ne sont qu'un appui technique. Nous pouvons donc retenir que les stratégies sont conçues et mises en œuvre de façon consensuelle. Mais ce ne sont pas les populations qui définissent leurs priorités et leurs programmes et qui les mettent en œuvre les projets. Il y a un vrai souci de donner le pouvoir aux bénéficiaires. Les partenaires donnent le financement et ces ONG mettent en œuvre les activités. Et quand ce sont des associations féminines, les premiers interlocuteurs sont les femmes et ce sont elles qui mettent les projets en route. Ce qui est important dans le partenariat c'est que chaque groupe d'acteur connaisse réellement son partenaire.

II.2. Adoption de la prise en compte de la variable genre par les ONG

Dans la mesure où la plupart des Organismes Internationaux ont adopté la prise en compte de la variable genre dans leurs différentes politiques, genre et développement sont devenus un moyen pour les pays récipiendaires de l'aide au développement de « moderniser » leurs politiques (Lê Thanh Khoï, 1984) en faveur de la prise en compte de la variable genre en l'adoptant à leur tour. C'est pourquoi, Moser (2005) indique que le genre et développement, au lieu d'être basé sur une philosophie sur la non prise en compte de la variable genre en tant que phénomène structurel, tend à découler des exigences de l'élaboration des politiques ou des styles ou modes actuels. On pourrait dire que la prise en compte de la variable genre a gagné la « bataille des styles » (Moser, 2005) et qu'il est devenu un symbole de la modernité. De plus, suivant les politiques, les organisations multilatérales en Centrafrique se sont engagées sur la voie de la prise en compte de la variable genre uniquement sous l'angle de la pauvreté des femmes et de leur développement économique (Sanon, 1997).

Cependant, comme le note Cécile Jackson, citée par Naila Kabeer (2015) « *le concept de pauvreté ne peut pas servir de proxy pour mesurer la subordination des femmes... et rien ne peut remplacer l'analyse de genre qui transcende les divisions de classe et les définitions matérielles de la dépossession* ». Selon elle, la non prise en compte de la variable genre n'est pas un phénomène qui existe uniquement chez les pauvres, cela touche l'ensemble des classes socioéconomiques. Cette non prise en compte de la variable genre comme étant le corollaire de la pauvreté est ainsi reflétée dans la formulation de l'objectif 3 des ODD (Promouvoir l'égalité des sexes) qui néglige la dimension de classe et autres différences entre les femmes, contrairement à l'objectif général des ODD qui est de combattre l'extrême pauvreté (Kabeer, 2015 ; Moser and Moser, 2005). Bien que la plupart des institutions internationales aient mis en place des politiques de la prise en compte de la variable genre, le défi reste de mettre ces acteurs, gouvernements, agences des Nations Unies, secteur privé, OSC face aux responsabilités qu'ils ont prises lors des différentes conférences régionales et internationales sur l'égalité entre femmes et hommes.

L'étude des projets mise en œuvre dans la commune de Lobaye/Ngotto montre que les efforts sont insuffisants et généralement dirigés sur un petit nombre d'activités. La plupart du temps, il n'y a pas de démarche cohérente ni intégrée: « *les engagements politiques en faveur de la prise en compte de la variable genre s'évaporent dans les processus de planification et de mise en œuvre* » (Moser et Moser, 2005). A titre d'exemple, le rapport sur la prise en compte du genre du PNUD montre que, bien que la prise en compte de la variable genre soit une priorité pour la grande majorité des Organismes, ONG mais beaucoup ont accru leur priorisation dans leurs politiques. Par ailleurs, certaines agences des Nations Unies telles le PNUD, l'ONU Femme ont mis en place des plans pour la prise en compte de la variable genre qui se sont avérés utiles en termes de redevabilité et de mesure d'atteinte des objectifs fixés de variable genre. Dans ces cas, des améliorations ont été observées dans la collecte systématique de données ventilées et leur analyse, ainsi que le développement d'indicateurs spécifiques, mais également la formulation et l'application systématique de théories du changement lors de la conception des programmes. En revanche, il s'avère compliquer de suivre les progrès et l'impact desdits programmes, notamment par manque de données de qualité et comparables entre elles sur la prise en compte de la variable genre et le développement.

En termes de mécanismes de financement, bien que les budgets alloués restent encore et toujours trop faibles, on note que la plupart des bailleurs de fonds adoptent la stratégie double

en prenant en compte la variable genre de manière transversale, plus ou moins de façon systématique depuis 2006 dans leurs programmes d'aide extérieure, mais également en financement des mécanismes de financement spécifiques au développement socioéconomique. Là encore, il s'agit souvent de promouvoir le développement économique, bien que certains bailleurs, tels que UNFPA, Banque Mondiale, AFD, PNUD, etc, aient des instruments spécifiques pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre femmes et hommes. Ces bailleurs ont leurs propres programmes, fonds égalité de Genre ou lignes budgétaires spécifiques ouvertes aux organisations de femmes au niveau national et régional ou participent au financement d'initiatives multilatérales qui peuvent devenir des entités autonomes ou être rattachées à d'autres structures (PNUD, 2018). Selon les organisations, il existe une compréhension et une appropriation différentes des objectifs liés à la prise en compte de la variable genre, y compris au sein d'une même organisation, entre différents membres d'une même confédération, comme c'est le cas pour Oxfam International, mais également pour le Comité International de la Croix Rouge (CICR). Ainsi, il est important pour une confédération internationale à l'instar d'Oxfam International et de CICR de développer des stratégies internes pour améliorer la compréhension par tous des engagements stratégiques en faveur de la prise en compte de la variable genre (femmes et hommes), notamment lorsque celle-ci est la mission principale de l'organisation. C'est ici que l'on retrouve de manière pratique le point d'achoppement en interne entre celles et ceux qui sont convaincus que la prise en compte de la variable genre est une fin en soi et ceux qui prônent la variable genre comme approche instrumentale pour éradiquer la pauvreté.

II.3. Evaluation de la prise en compte de la variable genre

Peu d'exemples des projets exécutés dans la commune montre qu'il faudra du temps pour que l'ensemble des partenaires puissent prendre en compte la variable genre vu les stéréotypes et blocages traditionnels. Pour tous ces projets exécutés, il se pose aussi un manque de données et de leur analyse qui ; ne dépend pas uniquement du manque de temps, mais également de l'absence de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces, cohérents et systématiques des résultats et des impacts de la prise en compte de la variable genre dans les programmes. C'est un aspect qui nécessiterait un travail plus approfondi par les ONG et autorités locales. Néanmoins, les résultats actuels de la recherche dans la commune de Lobaye/Ngotto n'ont pas encore prouvé de changements significatifs au niveau des politiques publiques, et encore moins dans les relations entre les hommes et les femmes.

Cependant, bien qu'il existe des résistances, les agences de développement doivent néanmoins tenir leurs engagements, ce qui les contraint, parfois contre leur volonté, à allouer des ressources et à développer des méthodologies solides pour la prise en compte de la variable genre à travers la mise en place de processus participatifs. Selon Rosalind Eyben (2008), une grande partie du débat sur l'efficacité de la variable genre consiste à savoir s'il s'agit de travailler dans le cadre des paradigmes existants ou de les modifier. En ce sens, elle rejoint Judith Squires en se demandant s'il est possible d'obtenir l'action politique souhaitée en intégrant de manière transversale la prise en compte de la variable genre dans les méthodes de travail existantes. Ou bien, faut-il nécessairement en passer par une « transformation discursive et organisationnelle » (2008) ? Selon elle, la prise en compte de la variable genre aux pratiques existantes pourraient apporter de modestes résultats, mais malheureusement n'a encore que moins de succès.

Ainsi, comme nous l'avons souligné plus haut, l'ONU-Femme souligne que la prise en compte de la variable genre reste un processus plutôt qu'un objectif. C'est pourquoi, il n'est pas totalement correct d'affirmer que la prise en compte de la variable genre a échoué. En revanche, il est plutôt important d'identifier quels aspects de la prise en compte de la variable genre ont été mis en place et quelles sont les contraintes actuelles, tant au niveau des apports institutionnels et opérationnels, les deux étant étroitement liés.

Ce faisant, Caroline et Annalise Moser (2007) constatent que, bien que la plupart des organisations aient mis en place la stratégie double, où l'ensemble du personnel partage les responsabilités et est soutenu par des spécialistes genre, le succès de la prise en compte de la variable genre repose encore largement sur l'engagement et les compétences de personnes clés qui prennent à cœur de remettre en question le respect des engagements par l'organisation sur la prise en compte de la variable genre. Par exemple, le fait que dans de nombreuses organisations, les postes les plus hauts placés, cadre supérieurs, directeurs, sont encore largement tenus par des hommes ou que les engagements en matière de la variable genre dans les descriptions de poste ne sont pas rigoureusement respectés.

II.4. Inégalité dans la prise en compte de la variable genre

Depuis la Conférence de Pékin en 1995, l'approche intégrée du développement consiste également à prendre en compte la variable genre dans toutes les politiques publiques, programmes et projets de développement. Malheureusement, l'on constate un hiatus entre les discours sur la prise en compte de la variable genre et les réalités dans la commune de Lobaye/Ngotto. Cela s'explique par le constat de Beijing+5 en juin 2000, selon lequel les bilans restent largement en deçà des espérances (ONU, 2000). La pauvreté des femmes est de plus en

plus remarquable selon Charlier Sophie (2006) ; on parle de 70% de femmes pauvres parmi les pauvres. Cette « féminisation » de la pauvreté liée aux inégalités entre les hommes et les femmes nécessite ainsi la prise en compte de la variable genre dans tous les projets de développement en Centrafrique et ceux de Lobaye/Ngotto.

Face à cette difficulté, le Plan National de l'Équité et de l'Égalité formule un engagement incontournable, sur la base duquel sont aujourd'hui coordonnés les efforts de la communauté humanitaire dans 10 domaines clés dont 02 en particulier constituent de grandes avancées, en théorie, pour la prise en compte de la variable genre à Lobaye/Ngotto :

- « L'Agenda localisation », c'est-à-dire la reconnaissance de l'importance des acteurs locaux et nationaux et l'investissement prioritaire à faire en direction des femmes, des hommes et des organisations de femmes, compte tenu du manque criant de leur leadership actuel dans les réponses humanitaires et ;
- La « Révolution de la participation » qui reconnaît que l'engagement effectif des personnes ne peut être obtenu que par des efforts ciblés visant à permettre l'engagement et la participation des femmes, des hommes, des filles et des garçons, notamment à travers la promotion d'espaces et d'opportunités distincts pour les femmes et les filles afin qu'elles soient en mesure d'exprimer librement leurs besoins, leurs préoccupations et de faire entendre leur voix.

Ces principes ont été largement repris dans les politiques et lignes directrices humanitaires, que ce soit par les agences des Nations Unies, certains gouvernements finançant l'aide humanitaire dans le cadre de leurs mécanismes de coopération bilatérale ou multilatérale.

Après une analyse sur l'efficacité des ONG, les relations des hommes, femmes avec ces structures, révèle un impact assez positif des petits projets de développement en faveur des femmes sur leur statut socioéconomique dans cette commune de Lobaye/Ngotto. Il ressort en effet que dans la commune, les projets concernant les femmes font évoluer leur image de marque. Les femmes sont de ce fait mieux considérées. Elles sont plus ou moins respectées par les hommes car elles ont le savoir et pratique des activités nouvelles. Elles ont au moins une certaine liberté du fait que les hommes les autorisent à s'absenter pour leurs activités et leurs réunions ; ce qui n'était pas envisageable auparavant. Ces femmes se sentent elles-mêmes un peu évoluées grâce à leur capacité à mener des travaux nouveaux et grâce aux sollicitations des ONG qui suscitent leurs réflexions. Elles déclarent s'apercevoir que « *nous aussi, nous sommes capables d'avoir des idées* ».

En résumé, les ONG, par certains de leurs projets, accentuent l'exploitation des femmes par les hommes et augmentent du même coup la non prise en compte de la variable genre. C'est

une inégalité qui a déjà du mal à se réduire même lorsque les femmes accèdent à un statut économique moins élevé dans cette commune bien enclavée dont l'appui des ONG n'arrivent à goutte d'eau. En effet, même après avoir acquis un pouvoir économique important, grâce au financement des ONG, les femmes peuvent avoir du mal à se faire prendre en compte. C'est d'ailleurs ce que soutient Marthe Diarra (1998) par ces écrits : « *la femme a toujours participé aux dépenses familiales et cela n'a pas changé sa position dans la famille ; le pouvoir de décision est toujours au niveau des hommes même s'ils ont besoin de l'argent de la femme pour la concrétisation de la décision* ». Elle trouve que les ONG en accordant dans leur approche de la prise en compte de la variable genre des crédits aux femmes ne conduisent qu'à un surcroît de responsabilités en termes de dépenses qui n'est pas accompagné par un transfert de responsabilité ou de pouvoir de l'homme à la femme. « *L'accès plus large des femmes aux micros financements est un moyen de leur donner un meilleur statut au sein du foyer et de la communauté, d'où un rôle plus important dans la prise de décision* » (1998 : 36). Cette affirmation est de Linda Mayoux (1998) qui remet ainsi en cause l'idée ci-dessus de Diarra. Mayoux trouve que lorsque les ONG apportent un pouvoir économique aux femmes, elles leur apportent du même coup un pouvoir de décision aussi bien dans le foyer auprès de leurs maris, que dans la communauté tout entière.

Dorris Bonnet (2007) quant à elle proposera une combinaison équilibrée entre combat contre les mentalités et combat économique. Celle-ci soutient qu'on ne changera pas les comportements en voulant uniquement intervenir sur les croyances ou les mentalités (éducation sanitaire, campagnes de planification familiale, etc.) mais en modifiant conjointement les conditions de vie des hommes et des femmes et consécutivement les relations de la variable genre. L'auteur qui sera plus catégorique face à cette thèse de Diarra (1998) est Mohamadou Abdoul qui affirme sans détour que « *quand le pouvoir économique des femmes n'est pas accompagné de pouvoir de décision, ceci n'est autre que le fruit de "l'orgueil des hommes"* » (2002 : 39).

D'après cette étude, nous avons constaté que le travail confère aux femmes un sentiment d'indépendance et une considération de la part de leurs maris, des voisins, du quartier qui leur vouent respect et admiration. Elles dépassent le cadre strict de la subsistance de la famille et accèdent au pouvoir de décision. Nous pouvons retenir que le pouvoir économique apporté aux femmes par les ONG dans la commune de Lobaye/Ngotto ne suffit pas souvent à lui seul pour modifier les rapports sociaux entre hommes et femmes à tous les niveaux du processus de lutte contre la pauvreté, notamment au niveau de la prise de décision. Il faut donc aller au-delà du simple projet générateur de revenus pour inculquer aux populations l'esprit de promouvoir la

prise en compte de la variable genre. Par exemple, dans la commune, les ONG doivent travailler dans la prise en compte de la variable genre avec des arguments touchant à la justice/équité sociale ainsi que sur des arguments d'efficacité du développement par la variable genre. Il faut par exemple faire la part des choses entre relever le niveau des femmes ou de réduire le monopole des hommes.

Ainsi les hommes de la commune de Lobaye/Ngotto n'auront plus à être orgueilleux en voyant la prise en compte de la variable genre la quête d'une meilleure distribution sociale et non une façon de mettre en seconde position leur efficacité pour la promotion d'un développement socioéconomique. Ceux-ci exprimeront moins leur orgueil, si on leur parlait de « *l'avènement d'une société plus démocratique, plus libre et plus égalitaire* » comme le dit Javati Ghosh (1999) par une place plus importante accordée aux femmes. Les ONG pourront ainsi se différencier du secteur privé dans lequel, il s'agit essentiellement d'une question de ressources et de rendement ou d'utilisation des compétences féminines dans un but d'efficience. Il n'y est pas prévu que les femmes aient du pouvoir et qu'elles en usent (Préjean, 1994); elles sont une ressource qui peut être et sera utilisée par ceux qui ont le pouvoir (les hommes). La question de la prise en compte de la variable genre n'est donc plus traitée comme un problème se posant à la société, mais comme un problème organisationnel devant trouver une solution pour que l'entreprise réponde à l'attente de ses clients.

L'analyse qui peut être faite de la variable genre par les ONG dans cette commune, c'est que ces institutions doivent apprendre à aller au-delà de la simple réaction aux politiques officielles, et prendre en compte la variable genre de façon transversale pour sa réelle promotion aussi bien sur le plan économique que pour la prise de décision. En effet, bien évidemment dans la commune de Lobaye/Ngotto la « variable genre » est rajoutée dans la formulation des programmes sans rien en changer ; les programmes ne sont guidés que par une obligation de "genrée" : les attitudes et les habitudes de planification et les valeurs institutionnelles n'évoluent pas. La participation des femmes est instrumentalisée pour servir l'efficacité des programmes sans forcément servir leur émancipation. La prise en compte de la variable genre peut donc être sur toutes les lèvres et dans les documents sans être présente ni dans les esprits ni dans les actions. Les programmes se réduisent souvent à "mettre la variable genre dedans" sans souci de transformation et même en faisant presque un contre sens. La question du contre sens résulte le plus souvent de la place qui est accordée aux hommes.

Conclusion partielle

Au terme de cette partie, la République centrafricaine est en retard du point de vue pratique et de ce fait manque de stratégies pour la prise en compte de la variable genre. Elle est ouverte à la question de la variable genre mais ne s'est pas engagée effectivement. C'est une problématique à laquelle elle ne s'investisse pas encore. Les Organismes, les ONG en tant que telles s'intéressent peu à la question ni de façon systématique ni de façon transversale mais dans la mise en œuvre des programmes pensent souvent aux femmes et à l'impact que cela peut avoir. Mais est-ce une approche genre ? C'est plutôt une approche utilitariste du rôle de la femme. L'approche genre qui est une analyse des rapports sociaux de sexe et un travail à l'épanouissement des deux sexes n'est pas encore comptée comme une priorité dans les actions de développement de la majorité des ONG.

De la lecture que nous faisons de la variable genre dans la commune de Lobaye/Ngotto, nous pensons qu'au-delà des fonctions attribuées, il y a des craintes d'autres fonctions de la variable genre qui pourraient être qualifiées de latentes par une fraction de la population. C'est pour cela que 20% de nos enquêtés pensent que la prise en compte de la variable genre tout en cherchant la participation équitable des hommes et des femmes au développement socioéconomique risque d'entraîner des bouleversements des coutumes, pratiques et autres traditions.



CONCLUSION GENERALE

Depuis les premières recherches sur la prise en compte de la variable genre en République Centrafricaine, le paysage social s'est peu modifié aussi bien dans la réalité que dans les représentations, notamment savantes et médiatiques. On note d'quelques peu d'évolutions tant dans les sphères publique, politique et professionnelle que dans la vie des individus, des couples ou des familles. Par exemple, dans le domaine familial, on a aujourd'hui affaire à une multiplication des modèles. Par ailleurs, le débat sur la prise en compte de la variable genre en politique a permis de remettre sur la place publique la question de la discrimination et des inégalités entre sexes dans le monde du travail. De même, le débat sur les états généraux de l'éducation (mixité à l'école), relancé a réactualisé la question de la prise en compte de la variable genre dans le système éducatif. En développement, aujourd'hui il s'agit notamment d'identifier, de caractériser et de conceptualiser les changements, les résistances, les adaptations et les permanences à l'œuvre dans ces phénomènes relatifs aux rapports de genre à l'école, dans la famille, les médias...

La prise en compte de la variable genre est effective dans la commune de Lobaye/Ngotto. La revue documentaire combinée aux entretiens individuels permet d'affirmer que la variable genre, les droits humains ont été significativement pris en compte dans le développement socioéconomique. Toutefois, force a été donné de constater que les organisations de femmes dites féminines regroupent des hommes. Par exemple à Ngotto centre, les comités de développement villageois, d'arrondissement et communal, les comités de gestion de santé (COGES), les comités de gestion des points d'eau (CGPE) ainsi que les groupes de volontaires sont mixtes (hommes et femmes). En outre, les projets passés et en cours participent à la coalition des efforts pour la prise en compte des principes de la variable genre et les efforts d'éradication de toute forme de VBG. La variable genre, équité et droits humains ont été convenablement pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des activités des Organismes et ONG en relation avec les projets réalisés et en cours d'exécution dans la commune de Lobaye/Ngotto. Toutes les catégories socioprofessionnelles ont été interviewées notamment les leaders des OSC, les personnes âgées, les groupes religieux, durant l'enquête de terrain pour promouvoir les changements de comportement.

Pour plusieurs de nos enquêtés rencontrés, des efforts ont été faits pour réduire les pesanteurs socioculturelles à l'application de la prise en compte de la variable genre, loi sur la parité et les dispositions sur le code de la famille. Cette étude a posé les jalons via l'implication des hommes, femmes comme des partenaires dans le processus de promotion de la participation politique de tous au développement socioéconomique de cette commune de Lobaye/Ngotto, de

la paix et la réconciliation. La prise en compte de la variable genre a été aussi respectée avec l'implication des leaders communautaires notamment les chefs religieux et chefs traditionnels pour ce qui concerne le partage des rôles et responsabilités.

Comme leçon apprise de cette étude, la variable genre est bien inclus dans la politique du gouvernement en tant qu'outil transversal de développement et de lutte contre la pauvreté. La Politique Nationale de l'Égalité et d'Équité (PNEE) a pris en compte les dispositions internationales et régionales en matière de la variable genre. La loi prône l'égalité entre les hommes et les femmes. Les textes nationaux sont renforcés par les textes internationaux qui protègent les femmes. Mais des contradictions subsistent entre les dispositions de certains textes nationaux et internationaux. C'est le cas du code de la famille où seul l'homme est le chef de la famille. Plusieurs leçons notamment dans un contexte fragile et fréquemment sensible, la conjugaison des efforts via des synergies entre les acteurs d'appui à la consolidation de la paix et au développement socioéconomique a favorisé des résultats meilleurs et multisectoriels dans un processus de promotion de gouvernance locale inclusive et de leadership féminin. L'approche participative et inclusive de tous les acteurs clés dans la promotion de la participation politique des femmes aux élections en situation de crise a été un des résultats de la prise en compte de la variable genre et une force particulièrement dans un contexte où le processus démocratique en RCA demeure fragile. L'implication des relais communautaires a été un outil efficace à la réussite de plusieurs activités de sensibilisation dans un processus de mitigation des pesanteurs socioculturelles, de réconciliation et de consolidation de la paix, et surtout d'incitation des femmes à participer aux actions de développement dans la commune.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

A- Ouvrages généraux

- CHAUCHAT, Hélène (1985), *L'enquête en psycho-sociologie*, Paris, PUF, 250 p ;
- DURKHEIM, Emile (1992), *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF, 6^{ème} édition, Paris, 95 p ;
- GOFFMAN, Erving, Winkin Yves (dir.) (2016), *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit, coll. "Points", n° 797, 2016, 300 p ;
- NGIMA MAWOUNG, Godfroy (2010), *L'entretien en Science Sociales dans le contexte africain état des lieux in La Sociologie aujourd'hui : une perspective africaine*, Paris, Harmattan, pp 147 – 155 ;
- COMBESSIE, Jean Claude (2007), *La Méthode en Sociologie*, Paris, Collection Repères ; La Découverte, 128 p ;
- BEAUD, Michel (2006), *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Collection Repères, Edition La Découverte, 216 p ;
- MUCCHIELLI, Roger (1991), *L'Analyse du contenu des documents et des communications*, Paris : ESF Coll. Formation Permanente en sciences humaines, 223 p ;
- LEBOYER Levy, BERTHIER Nicole (1998), in *Les méthodes et exercices corrigés*, Paris, Edition Armand Colin, Série « Sociologie des travaux dirigés », 256 p ;
- LÉCUYER, René (1987), *L'analyse de contenu : notions et étapes. Dans Des lauriers, Jean-Pierre. (dir). Les Méthodes de la recherche qualitative. Sillery: Presses de l'Université du Québec, p. 49-65 ;*
- MUCCHIELLI Paillé, Pierre, et Alex (2018), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (2^{ème} Ed.)*, Armand Colin, Paris ; 424 p ;
- N'DA Paul (2003), *Méthodologie de la recherche : de la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, EDUCI, Université de Cocody, 37 p ;
- SELLTIZ Claire et WRIGTHMAN Lawrence Samuel (1977), *Les méthodes en Sciences Sociales*, Arwtée, Montréal, 114 p ;
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine (2009), « L'entrevue semi-dirigée ». Recherche sociale : de la problématique à la recherche des données. Dans Gauthier, Benoit. (dir). Presses de l'Université du Québec : Québec, pp. 337-360 ;
- QUIVY Raymond et CAMPENHOULDT Luc Van (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, 271 p ;

RESEAU ENDA Graf Sahel (2005), *Changement politique et social. Éléments pour la pensée et l'action*, Éd. Enda Graf Sahel, Dakar, 2005, p. 23 ;

LE THANH Khoï (1984), *Clés pour une nouvelle stratégie du développement*, Paris, Unesco, Editions Ouvrières, 226 p ;

SANON Pierre Henri (2003), *Etude sur les conditions d'un développement participatif en RCA*, Bangui, Août 1997, 56 p ;

ZOKOUE et al (2003), *Actes du Dialogue national*, Edition Polyglotte, Paris, 278 p.

B- Ouvrages spécifiques

BERENI, Laure, CHAUVIN, Sébastien, JAUNAIT, Alexandre et ANNE Revillard. (2012.) *Introduction aux études sur le genre*, 2^{ème} éd revue et augmentée. Bruxelles : De Boeck, 423 p ;

BOURGOIS Christian et ROUX Delphine (1971), *Le VI^{ème} plan du développement économique et social*, édition St Amand (Bussières) Paris, 552 p ;

BUTLER, Judith. (2006). [1990]. *Gender trouble : feminism and the subversion of identity*. New York: Routledge ; 284 p ;

CHOMBART DE LAUWE Paul Henri (1964), *Image de la femme dans la société*, édition Ouvrier 1964, 280 p ;

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (CMED) (1988), *Notre avenir à tous*, Québec-Montréal, Editions les Fleuves, 440 p ;

Congrès de Mexico, Lomé et Madagascar, *Femmes d'Afrique et Malgaches*, Paris, 1975, 53 p

DE BEAUVOIR, Simone (1949), *Le Deuxième sexe I*. Paris : Folio, 1071 p ;

DE BEAUVOIR, Simone (1949), *Le Deuxième sexe II*, Paris : Folio Essai, 663 p ;

DELPHY Christine (2001), *L'ennemi principal 2 : Penser le genre* ; Tome 2, Collection Nouvelles questions féministes, Paris, Syllepse ; 390 p ;

DIARRA Marthe (1998), *Femmes et Microéconomie, le petit crédit*. Genève, Berne, IUED (INSTITUT Universitaire d'Etudes du Développement et de la coopération, Commission nationale Suisse pour l'UNESCO, DDC, 99 p ;

ELOUNDOU Jean Claude (2020), *Afrique : Ton développement en question*, paris, Harmattan, Coll. Etudes africaines, 291 p ;

FALQUET, Jules. (2008), *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 214 pp.

FRAISSE Geneviève, et REJANE Sénac-Slawinski. « *Le gender mainstreaming, vrai en théorie, faux en pratique ?* » Cahiers du Genre 44, no 1 (2008): 17-26.

<https://doi.org/10.3917/cdge.044.0017>

- GALBRAITH John Kenneth, *La crise économique de 1929*, Paris, Payot, Coll. « Petite Bibliothèque » ; 212 p ;
- GIDDENS, Anthony (2006). "*Sexualité et genre*" Sociologie, Cambridge: politique, 473 p ;
- HOFMANN Elisabeth, *Les relations femmes-hommes comme enjeu de développement*, Economie et humanisme, 378 (2006) ;
- HERITIER, Françoise (2008), *Masculin/féminin I. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 326 p ;
- HARTSOCK, Nancy C. M. (1985), *Money, sex, and power : Toward a feminist historical materialism*. Boston: Northeastern University Press, 322 p ;
- HARDING, Sandra. (2006), *Science and social inequality : feminist and postcolonial issues*. Urbana and Chicago: University of Illinois Press, 205 p ;
- KAVUSA David (2012), *le genre dans la division du travail et son impact sur le développement socio-économique, l'exemple du petit commerce en ville de Butembo*, TFC, inédit, UCG / Butembo, 97 p ;
- LACHOVER, Einat. (2005). « *The gendered and sexualized relationship between Israeli women journalists and their male news sources.* » Journalism, 6(3), pp 291-311.
- LAQUEUR Thomas (1992), *La fabrique de sexe, Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 355 p ;
- LATOUCHE Serge (1986), *Faut-il repenser le développement ?* Paris, PUF, 487 p ;
- LATOUCHE SERGE (2003), *Pour une société de décroissance : Le monde diplomatique*, Paris, PUF, 202 p ;
- LEGOUTE Jean Ronald (2001), *Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque*, Cahier de recherche Volume 1, n°1, Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Université du Québec, 43 p ;
- LEMU Aisha (2000), *La femme en Islam*, édition Agence des Musulmans d'Afrique, Koweït 30 p ;
- LEWIS W. Arthur (1963), *La théorie de la croissance économique*, Paris, Payot, Librairie du Bassin, 453 p ;
- LINDA Mayoux (1998), *Les silences de l'économie : Economie et rapports sociaux entre hommes et femmes* ; Genève, Berne ; IUED, 281 p ;
- LOCKARD, Craig (2007), *Sociétés, réseaux et transitions*, Apprentissage Cengage, Oxford ;
- LÖFGREN-Nilsson, Monica (2010), *Le genre en pensée et en actes : le cas des informations télévisées suédoises*, In Damian-Gaillard, 152 p ;
- MATHEY et al, *Le rôle de la femme centrafricaine dans la prévention et résolution des conflits*

in les femmes et la paix en Afrique, Unesco, 139 Pages.

MEAD Margaret (1949), *Male and female, A study of the sexe in changing world*, Morrow, New York, 477 p ;

MILLER Carol, et RAZAVI Shahra, *Gender analysis, alternative, paradigms. Gender in développement alternative séries*, PNUD, New York, Avril 1998, 466 p ;

MINISTERE DE LA FAMILLE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE (2007), *Plan d'action de la Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité*, Bangui, Juillet 2007, 154 p ;

MINISTERE DE LA PROMOTION DU GENRE (2007), *Plan d'Action de la Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité*,

MINISTERE DE LA PROMOTION DU GENRE (2005), *Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité* ;

MONEY John et ANKE Ehrhardt (1973), *Man and woman, boy an girl*, Amazon, Jolus Hopkin University press, 325 p ;

NIELSON Paul, *Intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes*, Belgique, Commission Européenne, Sept.2003, 150 p ;

OAKLEY Ann (1972), *Sex, gender and society*, 1^{ère} Ed. London, Temple ; 172 p ;

OCDE (1998), *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme – femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*, Paris, publication OCDE,

OWONA – NGUINI Eric Mathias et SINDJOUN Luc (2000), *Egalité oblige ! Sens et puissance dans les politiques de la femme et les régimes de genre, la bibliographie sociale du sexe, genre, société et politique au Cameroun*, Paris, Khartala, 334 p ;

PERROUX François (1956), *Théorie générale du progrès économique*, Paris, ISEA, 47 p ;

PERROUX François (1983), *A new concept of developemnt : Basic tenets*, Croom Helm/Unesco, Hardcover, 212 p ;

PERROUX François, *L'économie du XX^{ème} siècle*, Paris, PUF, 1964, 155 p ;

PREJEAN, Marc (1994), *Sexe et pouvoir : la construction sociale des corps et des émotions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal ; 194 p ;

RED Evelyn (1979), *Féminisme et anthropologie*, Paris, Edition Denoël/Gonthier collection « Femme » ; 563 p ;

SAMIR Amin (1973), *Le développement inégal*, Paris, Édition de Minuit, 1973 ; 365 p ;

STILLER Robert (1989), *Masculin ou féminin*, Paris, PUF, 368 p ;

SZAGER (1998), *Atlas des femmes dans le monde, émancipation ou oppression*, Paris, PUF ;

127 p ;

SIMPSON Leanne (2020), *On se perd toujours par accident*, Québec, Ed. Mémoire d'encrier, 152 p ;

SUNKEL Osvaldo (1966), *The Structural Background of Development Problems in Latin America*, *Weltwirtschaftliches Archiv*, 97, 1: pp. 22

SUNKEL Osvaldo (1977), L'évolution de la pensée en matière de développement. Exposé général, in : *L'évolution de la pensée sur le développement* ; *Bulletin de liaison*, n°1, 1977, p.11

TOURAINÉ Alain (1965), *Sociologie de l'action : Essai sur la société industrielle*, Paris, librairie générale Française, 475 p ;

WALBY Sylvia (1990), *La théorie du patriarcat*. Oxford, Royaume-Uni Cambridge, Massachusetts: Wiley-Blackwell, 229 p.

C. Dictionnaires

ALPE Yves et al, *Lexique de Sociologie*, Dalloz, Paris, 2005, 329 p ;

BORTOLUSSI Bernard, *Bescherelle*, édition Hâtier, Paris 2000, 362 p ;

Dictionnaire économique et social, Paris, Hatier, 1990, 115 p ;

DOMINIQUE et FREMY Michèle, *Quid*, Paris, édition Robert Laffont, 1976 ;

DURAND Jean Pierre et WEIL Robert, *Sociologie Contemporaine*, Paris, 3^{ème} édition Vigot revue et augmentée, collection Essentiel, 2006, 254 p ;

FERREOL Gilles, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, 2004 ;

GRAWITZ Madeleine, *Lexique des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz, 8^e éd, 2004.

GONZAGUE Raynaud et SCHLEGEL Jean Louis, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, éd. Robert et Seuil, 1999.

D. Mémoires et Thèses

D.1. Mémoires

KAVIRA KABUO Gogo, *Le genre dans l'enseignement / apprentissage des sciences sociales au sein des centres d'éducation non formelle du PEDAOK en RD Congo*, Mémoire de Maîtrise, Université d'Ouagadougou, Burkina Faso, août 2006.

KALONGE Gaston, *Corrélation genre et participation politique : une analyse des causes et impacts de l'invisibilité des femmes dans les institutions politiques de la RDC, avec un regard particulier sur Kindu dans la province du Mariema (1960 – 2011)* ; Université de Kindu – Diplôme d'étude supérieure en sciences politiques et administratives, 2011 ;

NGONO Serge Martin, *Dynamiques familiales et rapports de genre au Cameroun : logiques*

de recomposition des rapports sociaux de sexe à Yaoundé, Mémoire de Master 2 de sociologie, Université de Yaoundé 1, 2017.

KOUAMO Nathalie, *Représentations sociales de la femme et autonomisation de la femme rurale : Cas de l'arrondissement de Loum*, Mémoire de Master de Sociologie, Université de Yaoundé 1, Juillet 2014, 147 p.

D.2. Thèses

NGA NDONGO Valentin, *L'opinion camerounaise*, Paris-X, Nanterre, UFR de Sciences Sociales, Thèse pour le Doctorat d'Etat en Lettres et Sciences Humaines, 1999, 300 p.

E. Articles et revues scientifiques

BANQUE MONDIALE : *Etude diagnostique sur la situation du genre en RCA*, juillet 2012 ;

CALVES, Anne-Emmanuèle, "Empowerment" : *généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement* ». *Revue Tiers Monde* 200, n°4 (2009): 35-49.

CHARLIER Sophie, *Lutte contre la pauvreté. Indispensable approche de genre in Economie et Humanisme*, *Revue trimestrielle*, n° 378, octobre 2006, pp. 26-29

EYBEN, Rosalind, et NAPIER-MOORE Rebecca, *Choosing Words with Care? Shifting meanings of women's empowerment in international development*, *Third World Quarterly* 30, no 2 (1 mars 2009) : pp 285-300.

JUNTER Annie & KIEFFER Françoise, *Vouloir l'égalité dans l'action publique. L'exemple du PASER Breton*, in *Economie et humanisme*, *Revue trimestrielle*, n° 378, Octobre 2006, pp 45-47 ;

RYCKMANS Hélène, *Pourquoi tant des résistances ? In Economie et Humanisme*, *Revue trimestrielle*, numéro 378, Paris, octobre 2006,

DESVIGNES Michel (1975), *Intégration de la femme au développement, une affaire de Justice et de gestion*, in *moniteur africain* n°06 ; pp 57 – 78 ;

F. Rapports

KOYT-DEBALLE et al (2012), *Rapport Etude diagnostique sur la situation du genre en RCA*, Bangui, Banque Mondiale, 90 p ;

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN, *Le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA)*, Bangui, 2004 ;

ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE, *Le développement durable à l'ère de l'information*, *Rapport annuel 2004*, N°980, Genève, 80 Pages.

OCHA, *Aperçu des besoins humanitaires en République Centrafricaine*. Cycle de programme

humanitaire, Octobre 2020 ;

ONU FEMMES - PBF, *Evaluation du portefeuille du Fonds pour la consolidation de la Paix (PBF) en RCA 2014-2018/19*. Rapport final, 30 décembre 2019 ;

KPOWOKA et NGOUYONGBIA- Zeze, *Rapport d'Etude préparatoire à l'Elaboration d'un Programme d'Action pour la Promotion de l'Intégration de la Femme Centrafricaine dans le processus du développement*, Février/Mars 1991 ;

ONU, Beijing + 5, Femmes 2000, *Egalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^{ème} Siècle*, session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU, New York du 5 au 9 juin 2000

PNUD, *Rapport annuel sur le développement Humain*, 2001 ;

PNUD, *Plan Cadre des Nations Unies (PNUAD/UNDAF 2018-2021)* ;

PNUD, *Plan de Réponse Humanitaire*, République Centrafricaine. Cycle de programmation humanitaire 2020 publié en Décembre 2019 ;

Groupe de la BAD : Document de Stratégie Pays (DSP 2017 – 2021) ;

PBF/PNUD/ONU Femmes, *Stratégie Nationale Genre et Elections en République Centrafricaine 2020 – 2022*, Rapport ;

PNUD, *Rapport sur le développement humain 2020, La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène*, Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020, République centrafricaine,

PRODEROM, *Principaux problèmes de la femme rurale dans l'Ombella-M'poko*. Résultats d'enquêtes — Service suivi-évaluation, Avril 1991.

ONUFEM, Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de Beijing +10 en RCA ; 2005.

PNUD, Rapport Mondial PNUD, 2005

ZAMI Brigitte et DEDE Danièle, *Migration des hommes et stratégies d'intégration de la femme au processus du développement*, Bangui, Projet CAF/89/P.01, Février 1993

ZENEB TOURE (BAD), *Profil Genre de la RCA*, Novembre 2011.

G. Textes officiels

- Constitution de la République Centrafricaine, 2016 ;
- Loi n°16. 004 du 24 Novembre 2016, instituant la parité entre les hommes et les femmes en République Centrafricaine.
- Loi n°09. 004 du 26 Janvier 2009, portant Code du Travail de la République Centrafricaine ;
- Loi n°06. 032 du 27 Décembre 2006, portant Protection de la femme contre les violences

en République Centrafricaine ;

- L'Ordonnance 67/130 du 17 avril 1967 remettant à leur famille toute écolière en état de grossesse a été jugée injuste par l'Union des Femmes Centrafricaines (UFCA) ;
- L'Ordonnance 66/25 du 31 mars 1966 portant Suppression de la Dot exigée par la famille de la future épouse et qui conditionnait le mariage traditionnel en RCA.
- L'Ordonnance 66/26 du 31 mars 1966 relative à la promotion de la Jeune Fille qui visait à encourager les filles à poursuivre des études le plus longtemps possible en RCA.

H. Webographie

<https://www.globalcompact-france.org/documents/les-17-objectifs-de-developpement-durable-et-leurs-169-cibles-89>, consulté le 02 Mars 2022 à 15 heures 18 minutes -

<https://www.un.org>, consulté le 22 Mars 2022 à 16 heures 17 minutes ;

<https://www.mediafire>, consulté le 30 Mars 2022 à 11 heures 34 minutes ;

<https://www.scriptor.fr>, consulté le 18 Février 2022 à 19 heures 05 minutes ;

http://gender.careinternationalwikis.org/_media/english_ci_gender_policy_and_faq.pdf, consulté le 08 Avril 2022 à 8 heures 42 minutes ;

<https://www.agendaforhumanity.org/initiatives/3861> consulté le 22 Avril 2022 à 10h

<https://doi.org/10.1080/01436590802681066> consulté le 27 Avril 2022 à 18h 18 mn ;

<https://doi.org/10.3917/rtm.200.0735> consulté le 27 Avril 2022 à 18h 46 minutes ;

<https://www.un.org/fr/millenniumgoals/> consulté le 10 Mai 2022 à 10 h 49 minutes



ANNEXES

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
 DOCTORALE EN SCIENCE HUMAINES SOCIALES
 ET EDUCATIVES

 UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN
 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

 DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITE OF YAOUNDE I

 POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
 AND EDUCATIVE SCIENCES

 DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
 SCIENCES

 DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

Guide d'entretien adressé aux organismes nationaux et internationaux

Thème : La prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socio-économique en République Centrafricaine : Cas de la commune de Lobaye/Ngotto

Justification :

Bonjour Monsieur/ Madame, je suis **MAMADOU GOUNDY Stéphan Michaël** étudiant en Sociologie, spécialité : Population et Développement à l'Université de Yaoundé 1. Je réalise une étude dans un cadre purement académique et concerne la rédaction d'un travail scientifique (mémoire de Master 2). Son objectif est d'évaluer l'importance de la prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socioéconomique au cours de ces dernières années dans la commune de Lobaye/Ngotto. Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre à quelques questions.

I- Identification de la structure

Nom de l'institution :

Domaine d'intervention :

Nom de la personne :

Fonction de la personne interrogée :

Téléphone/E-mail :

1. Définition de la prise en compte de la variable genre dans les actions de l'organisme :

.....

.....

2. Pouvez-vous nous dire, à partir de quand cet organisme a introduit-elle la prise en compte de la variable genre dans ses interventions et surtout au niveau de la commune de Lobaye/Ngotto ?

.....

.....

3. Avant la prise en compte de la variable genre, quelle était la situation au niveau de

l'organisme et de la commune de Lobaye/Ngotto ?.....

II- Modalités de partenariat

4. Est-ce que l'organisme travaille avec les organismes locaux dans la prise en compte de la variable genre ? Si oui, quelle est votre conception du partenariat ?

.....

5. De quelle manière, selon vous, la prise en compte de la variable genre influence-t-elle les résultats de vos actions ?

.....

III- Manifestation, représentations et les stéréotypes : enjeux du contexte culturel sur les stratégies

6. Quelle est la perception de la prise en compte de la variable genre dans votre organisme et la commune de Lobaye/Ngotto ?

.....

7. Selon vous, tous les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux prennent-ils en compte la variable genre dans leurs différentes interventions ? Si oui, quels sont les impacts ?.....

.....

8. En quoi la prise en compte de la variable genre est-elle importante dans le développement socio-économique de la commune de Lobaye/Ngotto ?.....

.....

9. Quels sont les outils et stratégies d'interventions pour rendre effectif la prise en compte la variable genre dans la commune de Lobaye/Ngotto?.....

.....

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
 DOCTORALE EN SCIENCE HUMAINES SOCIALES
 ET EDUCATIVES

 UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN
 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

 DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITE OF YAOUNDE I

 POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
 AND EDUCATIVE SCIENCES

 DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
 SCIENCES

 DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**Guide d’entretien adressé aux Personnels du Ministère de la Promotion du Genre, aux
 Cadres des Services Déconcentrés de l’Etat :**

**Thème : La prise en compte de la variable genre dans le processus de développement
 socio-économique en République Centrafricaine : Cas de la commune de Lobaye/Ngotto**

Justification :

Bonjour Monsieur/ Madame, je suis **MAMADOU GOUNDY Stéphan Michaël** étudiant en Sociologie, spécialité : Population et Développement à l’Université de Yaoundé 1. Je réalise une étude dans un cadre purement académique et concerne la rédaction d’un travail scientifique (mémoire de Master 2). Son objectif est d’évaluer l’importance de la prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socioéconomique au cours de ces dernières années dans la commune de Lobaye/Ngotto. Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre à quelques questions.

Nom de l’Institution :..... Date :.....
 Domaine d’intervention:..... Heure de début/fin :.....
 Nom de l’informateur :..... Fonction :.....
 Téléphone/E-mail:.....

A- La variable genre et les mécanismes de gestion

1. Pouvez-vous nous dire, quand le Ministère de la Promotion du Genre a été créé et a introduit la prise en compte de cette variable genre dans ses interventions ?.....

2. Existe-t-il une politique nationale et/ou une législation sur la prise en compte de la variable genre en République Centrafricaine ? Lesquels ?

.....

3. Avant la prise en compte de la variable genre, quelle était la situation au niveau du pays à travers les différents organismes, institutions nationales et internationales et de la commune de Lobaye/Ngotto ?.....

.....

4. Selon vous, tous les différents départements ministériels, les institutions et organismes en présence prennent-ils en compte la variable genre dans leurs différentes interventions ? Si oui, quels sont les impacts ?.....

.....

B- Manifestation de la politique et les représentations sociales

5. Quels sont les défis majeurs et les enjeux pour la prise en compte de la variable genre dans les actions de développement en RCA ?.....

.....

6. Quelles sont les stratégies à promouvoir pour la prise en compte de la variable genre dans les différentes organisations, institutions et les communautés centrafricaines pour un développement participatif et inclusif ?.....

.....

Merci de votre disponibilité !!!

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
 DOCTORALE EN SCIENCE HUMAINES SOCIALES
 ET EDUCATIVES

 UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN
 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

 DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITE OF YAOUNDE I

 POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
 AND EDUCATIVE SCIENCES

 DOCTORAL RESEARCH UNITY FOR
 SOCIAL SCIENCES

 DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

Guide d’entretien adressé aux autorités, communautés locales, religieuses :

Thème : La prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socio-économique en République Centrafricaine : Cas de la commune de Lobaye/Ngotto

Justification :

Bonjour Monsieur/ Madame, je suis **MAMADOU GOUNDY Stéphan Michaël** étudiant en Sociologie, spécialité : Population et Développement à l’Université de Yaoundé 1. Je réalise une étude dans un cadre purement académique et concerne la rédaction d’un travail scientifique (mémoire de Master 2). Son objectif est d’évaluer l’importance de la prise en compte de la variable genre dans le processus de développement socioéconomique au cours de ces dernières années dans la commune de Lobaye/Ngotto. Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre à quelques questions.

Lieu d’entretien : Date :

Heure de début : Heure de fin :

Nom de l’informateur : Fonction :

Contact/E-mail :

Religion :

A- Perception sur la Prise en compte de la variable genre et du développement socioéconomique

1. Selon vous, que signifie la prise en compte de la variable genre ?.....

.....

.....

2. D’après vos connaissances, la variable genre est-elle réellement prise en compte dans les projets/ programmes de développement au niveau de la commune surtout dans les institutions locales et les organes des structures sociales telles que les ONG, les associations de développement, les clubs de la jeunesse, les églises en présence ?.....

.....

.....
.....

B- Enjeux et stratégies de la prise en compte de la variable genre

3. Selon vous, quelle est la considération actuelle de la prise en compte de la variable genre au sein de la communauté de Ngotto ?.....

.....
.....
.....

4. Que proposeriez-vous aux structures (Ministère de la Promotion du Genre et les partenaires) pour promouvoir la prise en compte de la variable genre afin d'améliorer les rapports sociaux entre les hommes et les femmes pour un développement harmonieux ?.....

.....
.....

5. Pouvez-vous nous dire, en quoi la prise en compte de la variable genre est-elle importante dans la gestion des programmes et le développement de la commune de Lobaye/Ngotto ?.....

.....
.....
.....

Merci infiniment de votre disponibilité !!!

Liste des enquêtés

N°	Autorités locales/Chefs coutumiers		
	Nom et prénoms	Fonction	Contact
01	YABA Jean	Président de la Délégation Spéciale auprès de la commune de Lobaye/Ngotto	+236 72 91 46 98
02	SELEWE Henri Chantal	SG de la mairie de Lobaye/Ngotto	+236 72 55 48 05
03	WELEKA Etienne	Chef de groupe 1 ^{er} arrondissement	
Personnels du Ministère / Services Déconcentrés de l'Etat			
04	POUKATCHA Jean	Principal de Collège d'Enseignement Secondaire de Ngotto	+236 75 12 94 00 +236 72 54 78 91
05	PAMO Richard	Responsable CVDR (Développement rural)	
06	NDATENE Jean Baptiste	Chef secteur des Affaires Sociales de Boda	+236 72 76 89 87 +236 75 26 72 20
07	NGOMA-MAKA Max Victorien	Directeur des Programmes et Projets en matière du Genre (Ministère de la Promotion du Genre)	
08	BOKADA Eddy	Personnel Société Safari Île Buffle Rouge	+236 72 17 77 88
09	WAN – NGOTTO Faustin		+236 74 23 44 58
Autorités religieuses/Leaders communautaires			
10	BOKANDA Eddy	Pasteur de l'Eglise apostolique	+236 72 17 77 88
11	Abbé BAKY SAMBIA Ghislain	Vicaire à la paroisse Ste Famille de Ngotto	+236 72 07 21 47
12	TOROZO Max Parfait	Leader communautaire	+236 72 86 84 82
Hommes / Femmes			
13	BOKINGA Georges	Artisan-minier (Ex-Maire de la commune)	+236 72 13 02 37
14	ROBERTO	Personnel de la Société Forestière Industrie Forestière Batalimo (IFB)	+236 72 93 66 16
15	LAGUERRE Narcisse	2 ^{ème} Vice-président de la délégation spéciale	+236 75 67 21 31 +236 72 80 38 20
16	GANGUE Hortense	Présidente de l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA)	+236 72 95 18 70
17	KOUKOUROU Claudine	Représentante des femmes pygmées Aka	NA
18	LOSSE Marie-Blanche	Ménagère – village Poutem	NA
Jeunes			
19	BOUNDA Daniel	Jeune Pygmée Aka	NA
20	YABA Jean Arsène	Jeune Taxis Moto	+236 72 75 92 27
21	MAKENZI Arnold	Jeune désœuvré	+236 70 05 79 39
Organismes Internationaux / Nationaux			
22	MAMOBAY Gildas	Coordonnateur Plan International - Boda	+236 72 33 68 72

23	Mme META MPINDA Christine	Spécialiste Genre - PNUD	
24	BANGUE DOUNGOUPO Francis	Préfet de la Lobaye	+236 72 41 45 10
25	SALLE Hippolyte	Expert ONG Batali	+236 72 54 82 14
26	NGUEBATA Alfred	Responsable volet Communautaire ONG FAIRMED	+236 72 31 91 86
27	KPODAN Prisca	Point focal CRS Catholique	+236 72 16 74 65
28	BIANDAM Aida Armistice	Directrice Adjointe Ecole ECAC	+236 72 88 51 50
29	MOKPEM Mathurin	Président du Tribunal de Boda	+236 72 20 24 45
30	VOPIANDE Emilien	Sous-préfet de Boda	+236 70 01 10 46 +236 72 38 23 25

TABLE DES MATIERE

SOMMAIRE	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENT	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTES DES ILLUSTRATIONS	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. CONTEXTE JUSTIFICATIF	3
II. PROBLEME DE RECHERCHE	5
III. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	8
IV. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	14
4.1. Question principale.....	14
4.2 Questions secondaires.....	14
V. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	15
5.1. Hypothèse principale	15
5.2. Hypothèses secondaires	15
5.3. Objectifs de recherche	15
5.3.1. Objectif principal	15
5.3.2. Objectifs spécifiques	16
5.4. Intérêt de la recherche.....	16
VI. METHODOLOGIE	17
6.1. Modèles théoriques	17
a) Théorie du patriarcat.....	17
b) Théorie du point de vue	19
c) Théorie fonctionnaliste	21
6.2. Techniques et outils de collecte des données	23
a) Observation documentaire	23
b) Observation directe.....	24
c) Les entretiens	25
6.3. Technique d'échantillonnage.....	26

6.3.1. Identification de population cible	27
6.4. Le dépouillement	29
6.5. Traitement et analyse des données : l'analyse de contenu	29
6.6. Délimitation spatio-temporelle	30
VII. CLARIFICATION DES CONCEPTS	30
7.1. La variable Genre	30
7.1.1. La variable genre comme construit social.....	31
7.1.2. La variable genre comme critique de la biologie.....	32
7.1.3. La variable genre comme processus relationnel	33
7.1.4. La variable genre comme rapport de pouvoir	34
7.1.5. La performativité de la variable genre	35
7.2. Le concept de Développement socio-économique	36
7.2.1. Bref historique du concept de Développement.....	37
7.2.1. La notion de Développement, un concept très large et humanitaire	38
7.2.2. Le Développement économique	40
7.2.3. Le Développement socioéconomique	41
7.3. Le développement humain.....	42
7.4. Le développement durable/soutenable	42
7.5. La dimension socioculturelle du développement	43
7.6. La dimension politique du développement.....	44
VIII- PLAN DU MEMOIRE	46
PREMIERE PARTIE : LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO ET LA PRISE EN COMPTE	
DE LA VARIABLE GENRE.....	47
Introduction Partielle	48
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO	49
I. CONTEXTE POLITIQUE ET HISTORIQUE DE LA COMMUNE	49
I.1. Environnement géopolitique de la commune.....	49
I.2. Le profil historique de création de la commune.....	52
I.3. Historique du peuplement et d'occupation de la commune	53
I.3.1. Les pygmées	53
I.3.2. La population bantoue	54
II. CONTEXTE SOCIO- ECONOMIQUE ET CULTUREL DE LA COMMUNE.....	55
II.1. Environnement socio-économique et communautaire.....	55

II.2. Situation de pauvreté et relations entre hommes et femmes dans la commune.....	58
II.3. Facteurs socioculturels et relations entre hommes et femmes dans la commune.....	59
CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE.....	62
GENRE EN CENTRAFRIQUE.....	62
I. LA VARIABLE GENRE ET SES FONDEMENTS EN RCA.....	62
I.1. Les faits de l’histoire de la variable genre en Centrafrique.....	62
I.1.1. Les déterminants culturels de la variable genre.....	63
I.1.2. Les déterminants économiques de la variable genre	65
I.1.3. Les déterminants politiques de la variable genre.....	67
I.1.4. L’appartenance sociale : l’hétérogénéité du milieu	68
I.2. Evolution des approches de développement et de la variable genre en RCA	69
II. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA VARIABLE GENRE.....	73
II.1. Variable genre dans la coopération au développement en Centrafrique.....	73
II.1.1. Cadres juridiques internationaux pour la prise en compte de la variable Genre	73
II.1.2. Lois et documents juridiques nationaux pour la variable Genre en RCA	75
Conclusion partielle	77
DEUXIEME PARTIE :	78
ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE DANS LE	
DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE LOBAYE/NGOTTO	
.....	78
Introduction partielle	79
CHAPITRE III : PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE ET DEVELOPPEMENT	
SOCIO-ECONOMIQUE.....	80
I. LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE.....	80
I.1. La perception de la variable genre	80
I.2. Variable genre comme facteur du développement socioéconomique	82
II. LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS POUR LA PRISE EN	
COMPTE DE LA VARIABLE GENRE.....	83
II.1. Stratégie développée par le Gouvernement centrafricain	84
II.2. Stratégie développée par les Organismes Internationaux	85
II.3. Stratégie développée par les organisations locales	88
II.2. La question des pressions externes ou les raisons non officielles	89

CHAPITRE IV : LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS, ENJEUX ET SYSTEME DE REPRESENTATION DES ACTEURS	92
I. ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE GENRE	92
I.1. Les enjeux au niveau de la commune de Lobaye/Ngotto.....	92
I.2. Les enjeux au niveau des Organismes et ONG	96
I.3. Les enjeux au niveau du Gouvernement	98
II. LE PARTENARIAT, LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ET LES SYSTEMES DE REPRESENTATION DES DIFFERENTS ACTEURS.....	101
II.1. La Conception du partenariat.....	101
II.2. Adoption de la prise en compte de la variable genre.....	102
II.3. Evaluation de la prise en compte de la variable genre.....	104
II.4. Inégalité dans la prise en compte de la variable genre.....	105
Conclusion partielle.....	109
CONCLUSION GENERALE	110
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	105
A- Ouvrages généraux	105
B- Ouvrages spécifiques.....	106
C. Dictionnaires	109
D. Mémoires et Thèses.....	109
E. Articles et revues scientifiques	110
G. Textes officiels	111
H. Webographie	112
ANNEXES	113
TABLE DES MATIERE.....	105